PLUS DE 6000 MONTURES À PRIX...
VU
7050 JEAN-TALON, EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU
352-1010

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MISE À JOUR DE WORDPERFECT 5.1
129$*
EN STOCK!
3-SOFT LOGICIELS (514) 646-2259
AJOUTEZ 4% SUR CARTES DE CREDIT

Aujourd'hui: Nuageux, gresil, verglas
Minimum −4° Maximum 2°
Demain: Pluie, verglas se changeant en neige DETAILS CAHIER SPORTS

● MONTRÉAL, VENDREDI 21 DÉCEMBRE 1990 107e ANNÉE Nº 63 66 PAGES, 4 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢

Aujourd'hui

Chevardnaze claque la porte en dénonçant la dictature imminente

d'après Reuter, AFP, CP, UPI et AP

MOSCOU

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, Édouard Chevardnadze, a annoncé hier sa démission en lançant un brutal avertissement aux Soviétiques, les mettant en garde contre les forces réactionnaires qui veulent remplacer les réformes de ces six dernières années par un régime dictatorial.

Le président Gorbatchev a aussitôt qualifié d'impardonnable la décision de son très proche collaborateur.

En annonçant sa décision à un parlement médusé, le chef de la diplomatie soviétique, figure clé, depuis cinq ans, des réformes entreprises par Moscou et de la détente avec l'Ouest, a averti que l'URSS s'acheminait vers une dictature.

«La dictature gagne du terrain. Les réformateurs ont quitté la scène. Nul ne sait quelle sorte de dictature viendra et qui sera le dictateur», a-t-il dit. «Je ne peux pas me résigner à ce qui se passe dans mon pays (...). Je démissionne.»

Le geste de Chevardnadze survient à un moment extrêmement critique dans les affaires du monde, c'est-à-dire à moins de quatre semaines avant la date limite décidée par les Nations unies pour que Saddam Hussein se retire du Koweït. Même si la politique soviétique dans le golfe Persique ne changera pas du jour au lendemain, la démission du ministre pourrait entraîner certaines modifications subtiles qui pourraient affecter les prochaines décisions américaines. La démission de Chevardnadze ajoute de l'incertitude au moment où les États-Unis ont besoin de plus de clarté de la part de ses alliés.

Le secrétaire d'État américain James Baker a déclaré hier que Chervadnadze «était un homme qu'il considère avec fierté comme

VOIR URSS EN A2

A2: un geste calculé selon un soviétologue

Édouard Chevardnaze: une démission qui surprend.

A5 PÊCHEURS

Le pdg de Madelipêche, Paul Delaney, juge «etrange» l'ordre de la SQ d'abandonner les recherches pour retrouver les pêcheurs disparus.

A3 ANDRÉ TROTTIER

Apprehende au domicile d'un de ses freres, André Trottier sera accuse ce matin du meurtre de Martine Auger, de la police de la CUM.

C12 BBM

TQS glisse a 17% pour les heures de grande ecoute, tandis que Tele-Metropole prend la tete avec 31%, suivie de Radio-Canada avec 30%.

Sommaire

Annonces classees
- immobilier .... B8 a B10
- marchandises B10, B11
- emplois B11, B12
- automobiles B12
- propositions d'affaires A14

Arts et spectacles. C1 a C8, C11, C12
Bandes dessinees B10
Bridge B12
Deces C11
Economie .... A11 a A19
Editorial B2
Etes-vous observateur? ... B8
Feuilleton B11
Horoscope B9
La Presse des SIX-DOUZE . B6
Le monde B4, B5, B7
Loteries A4
Mots croises B12
«Mot mystere» C11
Quoi faire C8
Television C2, C12
Tribune libre B2, B3

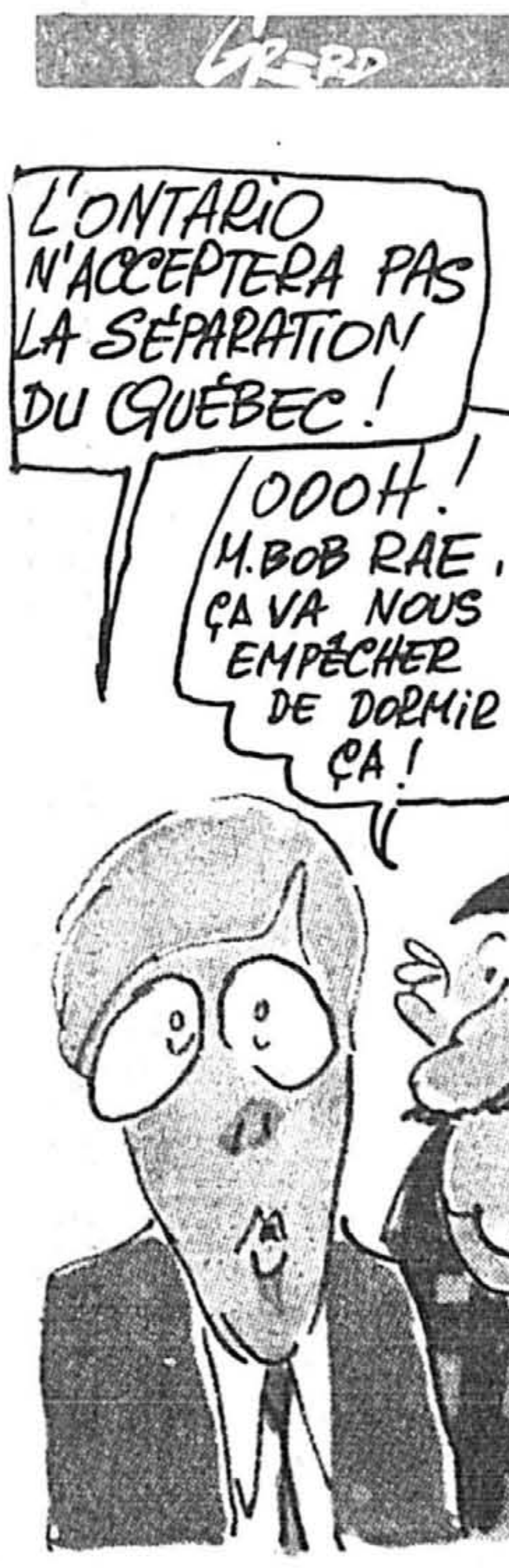
GIRERD
L'ONTARIO N'ACCEPTERA PAS LA SÉPARATION DU QUÉBEC!
OOOH! M. BOB RAE, ÇA VA NOUS EMPÊCHER DE DORMIR ÇA!

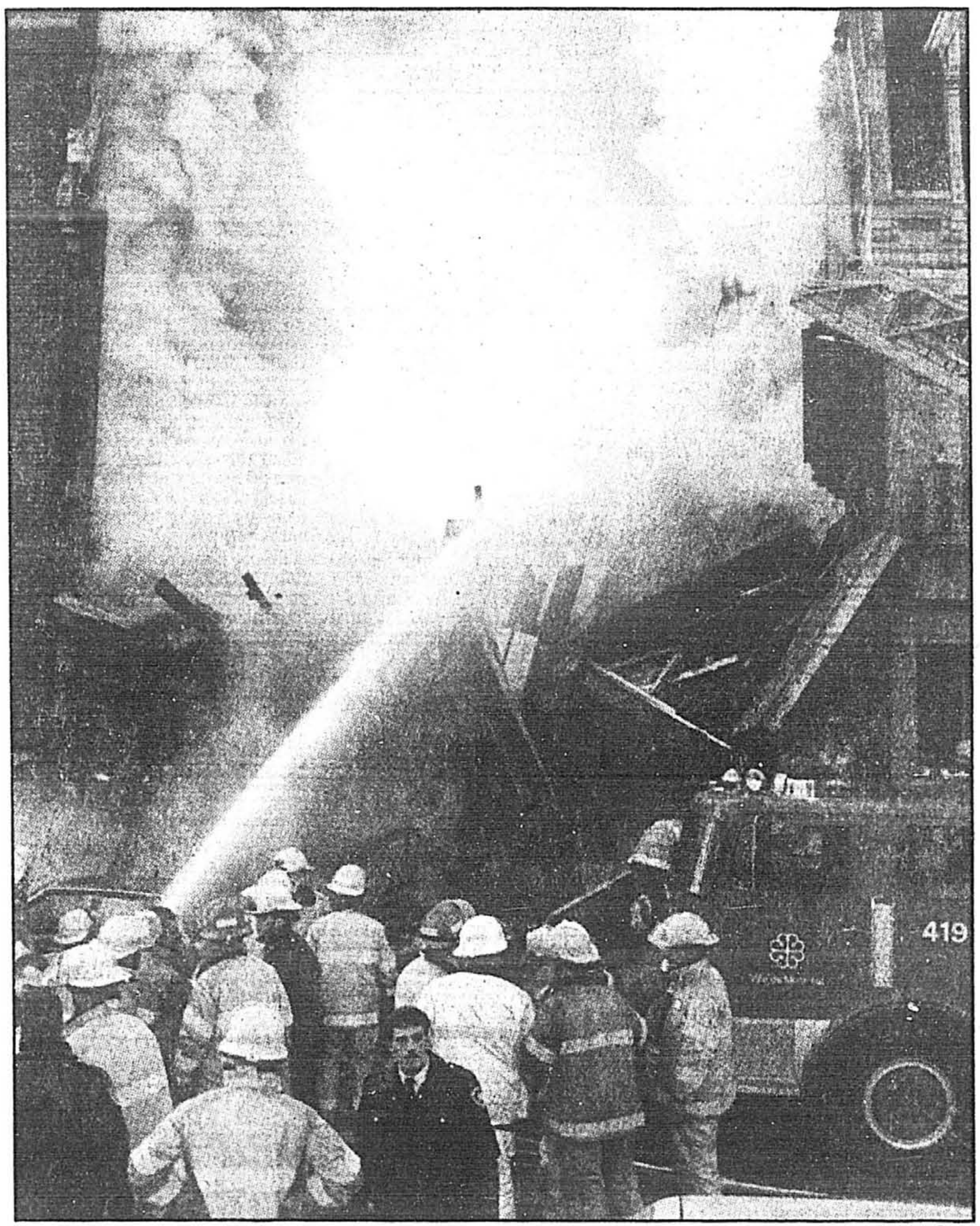

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

L'immeuble de trois étages de la rue Saint-Hubert s'est effondré sur les pompiers qui avaient pénétré à l'intérieur, tuant l'un d'entre eux.

Un pompier meurt dans les flammes

L'immeuble abandonné où il se trouvait s'est effondré sur lui

PIERRE GINGRAS

René Massé, un pompier de 35 ans, a succombé hier en combattant un incendie survenu au 1205 rue Saint-Hubert, que l'on croit d'origine criminelle.

Mais après l'effondrement de l'édifice de trois étages qui devait retenir le sapeur prisonnier durant deux heures avant que l'on ne puisse le dégager, la question était sur toutes les lèvres: comment expliquer la présence de pompiers à l'intérieur de cet édifice en flammes alors qu'il s'agissait d'un immeuble abandonné depuis plusieurs années?

«Il est inadmissible que l'on mette en danger la vie des pompiers pour de vieux morceaux de bois», déclarait, sur les lieux du sinistre, le président de l'Association des pompiers de Montréal, Gaston Fauvel.

«La situation soulève d'autant plus de questions que dès le début, une directive spéciale avait été émise, un code signifiant qu'il y avait un grand danger d'aggravation. Quand on sait que le foyer d'incendie est au sous-sol, que l'air l'attise car il n'y a plus de fenêtres, et qu'il y a un risque considérable que le feu ne se répande aux étages supérieurs à grande vitesse, la plus grande prudence s'impose», devait-il ajouter plus tard.

Le président de l'association entend suivre de très près l'enquête de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, qui doit débuter sous peu. Selon lui, son organisme insistera pour qu'à la suite de cette enquête, on fasse des recommandations qui empêcheront que des événements semblables ne se reproduisent.

Selon les témoins, on a cessé d'arroser l'avant du bâtiment afin de permettre à quatre pompiers d'y pénétrer. Quelques minutes plus tard, les planchers de l'immeuble commençaient à s'effondrer, mais trois des hommes réussissaient tout de même à sortir du brasier. René Massé, lui, devait rester prisonnier des décombres.

Le pompier est demeuré coincé au premier étage, non loin de la porte, a fait savoir la direction du Service des incendies de la Ville de Montréal. M. Massé, qui ne semblait pas blessé, a pu converser avec ses collègues durant un très long moment. Vers midi, un peu plus d'une heure après le début de l'incendie, il leur confiait que dans sa prison, la chaleur se faisait de plus en plus intense et que des tisons tombaient tout autour de lui.

M. Massé, qui a pu profiter de bonbonnes d'air comprimé qu'on réussissait à lui passer par un

VOIR POMPIER EN A2

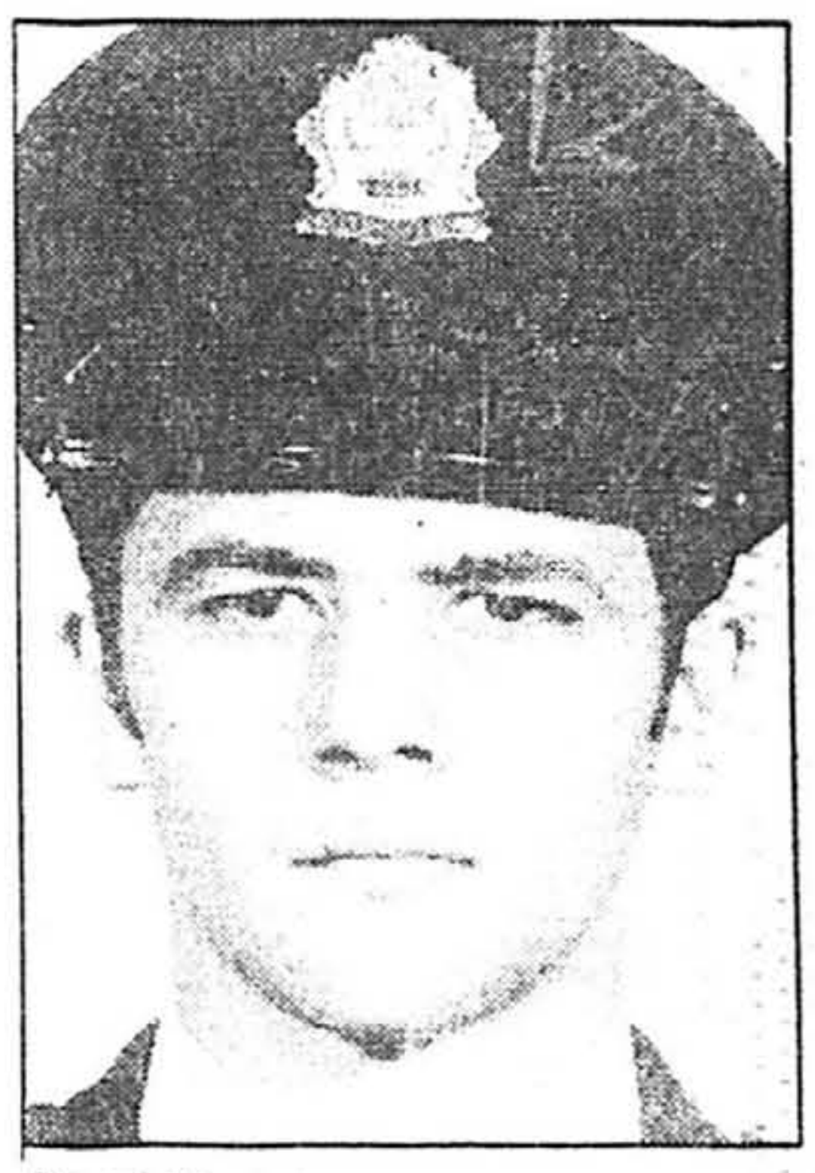

René Masse

Récession: ce sera plus long que prévu, admettent les ministres des Finances

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse

OTTAWA

À leur tour, les grands argentiers n'avaient pas de bonnes nouvelles pour les Canadiens à la veille de la période des Fêtes: la récession qui frappe de plein fouet l'économie se prolongera et une reprise des activités n'est pas attendue avant le second semestre de 1991.

«La récession se poursuivra plus longtemps que nous ne l'avions anticipé. C'est le seul point sur lequel nous sommes tous tombés d'accord», a déclaré le Trésorier et ministre de l'Économie de l'Ontario, M. Floyd Laughren, à l'issue de la réunion fédérale-provinciale des ministres des Finances qui se tenait hier à Ottawa.

Cette prévision plus pessimiste des ministres des Finances fait ainsi écho au cri d'alarme lancé la veille par l'Association des manufacturiers canadiens. L'AMC affirme que la récession se soldera par la perte de 180 000 emplois dans le secteur de la fabrication, dont seulement la moitié seront recouvrés.

Mais le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, ne s'est pas engagé hier à réduire substantiellement les taux d'intérêt, ce que les manufacturiers proposent comme remède pour redresser l'économie.

L'AMC soutient que les difficultés que traversent les entreprises ont été provoquées par la politique monétaire de la Banque du Canada, qui consiste à hausser le loyer de l'argent pour freiner l'inflation. Par ricochet, la valeur du dollar s'est fortement appréciée sur le marché des changes, ce qui compromet les exportations et prive les entreprises des bénéfices escomptés du libre-échange.

«Nous continuerons à appliquer notre politique qui consiste à réduire notre déficit budgétaire et à atténuer les pressions inflationnistes. Les taux

VOIR RECESSION EN A2

PHOTO CP

Le ministre Michael Wilson

L'économie irait plus mal sans le libre-échange, selon une étude

RUDY LE COURS

Malgré l'incapacité d'Ottawa d'ajuster sa politique monétaire pour en tirer parti, l'accord de libre-échange canado-américain représente le meilleur espoir sur lequel peut compter le Canada pour relancer son économie en crise.

«Sans l'accord, les perspectives seraient sombres pour une économie canadienne ravagée par la récession et qui fait face à l'échec du système international dont dépend notre commerce extérieur», conclut une étude minutieuse menée par la maison Stategico sur les effets de deux ans de libre-échange.

Strategico est une firme conseil spécialisée en affaires publiques. Elle a des bureaux à ottawa, Montréal et Toronto.

Dans l'étude d'une cinquantaine de pages intitulée «Pour réussir» et dont *La Presse* a obtenu copie hier, Strategico passe en revue toutes les décisions prises depuis l'entrée en vigueur

VOIR ETUDE EN A2

ACTIVEZ VOTRE REER DÈS MAINTENANT
C'EST PLUS PROFITABLE!
+1/4 %** jusqu'au 31 déc. '90
Le Trust Général met du succès dans vos affaires
TRUST GÉNÉRAL
10,75%* 1 AN INTÉRÊT ANNUEL
*Ce taux peut changer sans préavis
Montréal
Place du Carrefour, Laval 682-3200
5995, boul. Gouin Ouest, Montréal 745-1515
955, boul. St-Jean, Pointe-Claire 694-5670
Centre Rockland, Ville Mont-Royal 341-1414
1, avenue Vincent-d'Indy, Outremont 739-3265
1020, avenue Laurier Ouest Outremont 272-4777
Place Ville-Marie, Montréal 871-7300
1100, rue University, Montréal 871-7200
Place d'Anjou, Anjou 355-4780
Carrefour Angrignon, Lasalle 366-0730
Place Portobello, Brossard 466-2500
299, boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert 466-8666

SUITE DE LA UNE

URSS

Chevardnadze prend Gorbatchev par surprise en démissionnant

un ami». M. Baker, qui a travaillé étroitement avec son homologue soviétique au cours des 23 dernier mois, a déclaré qu'il prenait très au sérieux ses déclarations sur le danger d'une dictature en Union soviétique. M. Baker a également dit qu'il ne croyait pas que le départ de Chevardnadze allait modifier la «solide coalition» américano-soviétique contre Saddam Hussein.

La Maison Blanche ne s'est pas prononcé en profondeur sur les changements qui surviendront après le départ du ministre géorgien, attendant de savoir qui lui succédera. Le candidat le plus en vue actuellement pour remplacer Chevardnadze est Yevgeny Primakov, un proche associé spécialiste surtout des questions du Proche-Orient.

La démission soudaine de Chevardnadze, qui souligne l'influence croissante de l'opposition conservatrice à la *perestroïka*, est un coup très dur pour Mikhaïl Gorbatchev, confronté à une crise économique et politique sans précédent et à des troubles ethniques.

«Nous traversons peut-être actuellement la période la plus difficile, et partir en ce moment est impardonnable. Il faut le dénoncer», a dit le chef du Kremlin au parlement. Il a souligné qu'il n'avait pas été informé au préalable de cette démission.

L'agence Tass, citant un membre de l'entourage présidentiel, a rapporté que la démission d'Édouard Chevardnadze ne serait pas acceptée. Le porte-parole du président, Vitali Ignatenko, a dit pour sa part que Mikhaïl Gorbatchev avait demandé au ministre de rester jusqu'à ce que le parlement entérine son départ.

Mais la décision d'Édouard Chevarnadze est définitive, a déclaré pour sa part le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Vitali Tchourkine.

Dans un discours empreint d'émotion, «le plus court et le plus triste» de sa carrière selon ses propres paroles, Édouard Chevardnadze, 62 ans, a déclaré au Congrès des députés du peuple qu'il était las de défendre sa politique contre les conservateurs et s'est plaint de ce que personne n'ait pris sa défense.

«Je vous prie de ne pas me le reprocher. Que ce soit ma contribution, si vous voulez bien, et ma protestation contre la progression de la dictature», a-t-il dit à propos de son geste.

Il a accusé des «forces réactionnaires» d'avoir monté contre lui une campagne de persécution et d'insultes et a laissé entendre que des députés conservateurs issus de l'armée avaient joué un rôle dans sa décision.

Il a cependant dit qu'il restait l'ami de Mikhaïl Gorbatchev et soutiendrait les efforts entrepris pour éviter un éclatement de l'Union soviétique. La fin de son discours a été saluée par un tonnerre d'applaudissements. Des députés semblaient au bord des larmes.

La démission d'Édouard Chevardnadze rompt une collaboration qui a été un pilier de la *perestroïka*, politique de réforme conçue, selon Mikhaïl Gorbatchev, par les deux hommes lors d'une promenade sur une plage de Géorgie il y a dix ans.

Aujourd'hui, alors que les magasins sont vides et que le spectre d'un effondrement économique hante l'Union soviétique, la politique étrangère demeure l'un des rares succès populaires de la *perestroïka*. «Nous avons fait un travail formidable dans le domaine international», a déclaré Édouard Chevardnadze.

Géorgien d'origine, Édouard Chevardnadze était considéré dans les milieux libéraux comme un possible vice-président ou premier ministre. Vitali Ignatenko a déclaré, sans autre précision, qu'il pouvait encore être nommé à un nouveau poste.

Pour l'heure, il est la troisième victime de la pression des conservateurs en six mois. Avant lui, le ministre de l'Intérieur Vadim Bakatine avait été contraint à la démission et remplacé par le conservateur Boris Pugo, et l'intellectuel radical Alexandre Yakovlev politiquement mis sur la touche.

En parlant de ses ennemis politiques, Édouard Chevardnadze a évoqué des hommes arborant «des épaulettes de colonel», allusion aux colonels Viktor Alksnis et Nikola» Petrouchenko, dirigeants de la faction conservatrice *Soyouz* (Union) qui dit contrôler environ un quart des députés du Congrès.

«Cela me concerne probablement», a déclaré Viktor Alksnis, surnommé le «colonel noir» par certains radicaux. «Mais je n'ai jamais demandé la démission de Bakatine ou de Chevardnadze». Il a cependant qualifié celle du ministre des Affaires étrangères de «pas dans la bonne direction».

Le parlement doit voter cette semaine un élargissement des pouvoirs présidentiels pour permettre à Mikhaïl Gorbatchev de faire face à l'effondrement de l'économie et à l'agitation ethnique qui gronde dans plusieurs républiques de l'Union.

Les derniers mots de Chevarnadze hier devant le Congrès des députés ont été: «Le futur appartient à la démocratie et à la liberté».□

La fin de la récréation en URSS

PAUL ROY

■ Les signaux se multiplient depuis trois semaines : Mikhaïl Gorbatchev s'apprête à sonner la fin de la récréation en URSS. Son ministre des Affaires étrangères, Édouard Chevardnadze, très identifié à la perestroïka et à la détente Est-Ouest, a craint que Gorbatchev n'aille trop loin.

Voilà comment le soviétologue Jacques Lévesque explique la démission surprise, hier, du chef de la diplomatie soviétique.

« Je vois la démission de Chevardnadze comme une tentative de freiner Gorbatchev », a signalé hier à *La Presse* le professeur Lévesque.

« Depuis 15 jours, trois semaines, on perçoit, même à l'extérieur de l'URSS, des signes très nets que Gorbatchev prépare un coup de force légal : en s'appuyant sur l'armée, il n'hésiterait pas à décréter l'État d'urgence, à dissoudre le parlement de certaines républiques... »

Chevardnadze semblait prêt à faire un bout de chemin dans ce sens-là, précise M. Lévesque. Il y a 10 jours, aux États-Unis, il a même profité d'une rencontre avec son homologue américain, James Baker, pour préparer le terrain.

Parce qu'une répression armée, en URSS, pourrait être plutôt mal accueillie en Occident, au moment où les Soviétiques sont menacés de ne pas passer l'hiver sans aide alimentaire occidentale. Par contre, l'Occident — les États-Unis au premier chef — a également besoin de l'appui de l'URSS pour contrer les desseins de l'Irak de Saddam Hussein.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Jacques Lévesque

D'où l'importance, pour Gorbatchev, d'agir avant l'expiration de l'ultimatum du Conseil de sécurité de l'ONU, qui donne à Saddam Hussein jusqu'au 15 janvier pour déguerpir du Koweit. Après cette date, l'appui soviétique pourrait valoir moins cher ... et ses actions pourraient être scrutées avec plus de minutie.

Selon le professeur Lévesque, le démissionnaire Chevardnadze pourrait avoir craint un État d'urgence « trop musclé ». En démissionnant, il gêne les mouvements de Gorbatchev. Le président soviétique veut en effet que la répression qu'il s'apprête à mettre en marche crée le moins de remous possible à l'extérieur d'URSS. Le spectaculaire départ de son grand allié pourrait le forcer à plus de retenue.

Une des inquiétudes principales de Chevardnadze concernerait sa Georgie natale. « S'il y a régime d'exception en URSS, c'est certain qu'il y aura de la violence en Georgie », prédit Jacques Lévesque. Il évoque même une rébellion armée.

La Georgie est l'une des républiques les plus militantes de l'URSS — les autres étant les républiques baltes : Lithuanie, Lettonie et Estonie. Ces quatre républiques réclament rien de moins que l'indépendance totale.

En avril 1989, une répression militaire avait fait des morts en Georgie et c'est Édouard Chevardnadze qui avait été dépêché par Gorbatchev pour y calmer les esprits.

Le professeur Lévesque n'écarte d'ailleurs pas que la démission de Chevardnadze en incite certains à réfléchir. « Ils pourraient se dire que la soupe commence à être trop chaude et accepter certains compromis. »

Peut-être pas la Georgie et ses copines baltes, mais peut-être la Russie de Borris Yeltsin. Un gros morceau, la Russie : plus de 50 p. cent de la population de l'URSS.

Jusqu'ici, la Russie, comme l'Ukraine et les républiques d'Asie centrale — qui sont moins développées — veulent rester dans l'Union. Mais elle veulent un pouvoir central sans pouvoir de taxation, sans budget de défense, etc. Gorbatchev, de son côté, veut conserver l'armée, une banque centrale, une monnaie et une politique extérieure communes, etc.

Les positions sont encore très éloignées. D'où la tentation pour le chef du Kremlin de changer le rapport de force en sa faveur.

S'il décrète l'État d'urgence, il s'agira d'une mesure temporaire, croit Jacques Lévesque. « S'il veut un État central minimalement crédible, il doit montrer les dents. »

Un espoir pour Gorbatchev : que le Russe Yeltsin accepte des compromis pour éviter que tout sombre en même temps, lui y compris. L'URSS n'en mène déjà pas large...

Mais Gorbatchev aussi pourrait être entraîné par son coup de force, croit Jacques Lévesque.

Pourrait-il lui-même être victime d'un coup de force? Pas à court terme, croit le professeur Lévesque. D'ailleurs, pense-t-il, si le coup de force appréhendé avait été dirigé contre Gorbatchev, Chevardnadze serait resté à ses côtés.

ÉTUDE

L'économie irait plus mal sans le libre-échange, selon une étude

de l'Accord, les litiges soumis et leurs règlements, les principales réactions et bilans de l'accord ainsi que les grands changements conjoncturels survenus depuis sa conclusion.

Il reste difficile, deux ans après la signature d'un accord dont l'entrée en vigueur s'échelonnera sur dix ans, de tirer des conclusions définitives, font remarquer les auteurs d'entrée en jeu. L'acte de foi parait encore de rigueur.

Toutefois, poursuivent-ils, force est de constater que:

■ le Canada serait aujourd'hui plus mal placé sans pareille entente, compte tenu de l'affaiblissement du GATT et de la volonté des États-Unis de créer une zone de libre-échange avec le Mexique. « Le Canada est doublement chanceux d'avoir pu se couvrir en signant avec les États-Unis l'Accord de libre-échange qui nous assure un accès beaucoup plus important au marché qui absorbe plus des trois quarts de notre commerce total»;

■ la mise en oeuvre de l'entente a donné lieu à peu d'irritants même si le test clé surviendra sans doute au cours des prochains mois avec le dossier du porc où la position canadienne parait solidement assise;

■ les effets bénéfiques vantés par les hommes politiques se font toujours attendre à cause de l'échec de ces derniers à coordonner leurs politiques, en particulier en ce qui concerne le commerce interprovincial et la valeur du dollar.

La politique monétaire a fait perdre — «peut-être même en permanence» — un grand nombre des retombées positives de l'accord. Les auteurs évaluent que la surévaluation du huart par rapport au dollar américain va de cinq à 10 cents, une situation qui mine la capacité de l'industrie secondaire canadienne de faire concurrence à l'industrie américaine.

Selon l'étude, un autre effet pervers de l'insensibilité gouvernementale aux besoins de l'industrie, c'est de décourager l'investissement afin d'accélérer la retructuration industrielle nécessaire aux nouvelles formes de concurrence.

Les auteurs se montrent par ailleurs plutôt irrités par certains documents comme celui du Congrès du Travail du Canada qui rend le libre-échange responsable d'environ 100 000 licenciements. «Le tiers de ces emplois se trouvent dans des secteurs qui n'étaient même pas visés par l'accord de libre-échange», souligne Strategico.

Strategico passe au peigne fin les différents litiges survenus, depuis le saumon du Pacifique jusqu'au homard de l'Atlantique. À leurs yeux, l'événement le plus important aura été les pressions des producteurs américains d'acier pour freiner les importations canadiennes. Elles ont échoué.

Reste bien sûr la délicate question des droits compensateurs qui continuent de s'appliquer sur le bardeau de cèdre canadien, par exemple. Les droits compensateurs constituent la question «la plus explosive» qui risque de menacer le traité, font remarquer les auteurs.□

RECESSION

Récession: ce sera plus long que prévu, admettent les ministres des Finances

d'intérêt poursuivront leur descente si les pressions (inflationnistes) s'estompent», a déclaré M. Wilson dont la rencontre avec ses homologues s'inscrivait dans le cadre de ses consultations prébudgétaire.

Les grandes banques canadiennes ont réduit d'un demi-point leur taux préférentiel à 12,75 p. cent, hier, emboitant ainsi le pas à la Banque de Montréal qui avait pris les devants. Les banques ont ainsi ajusté leurs grilles de taux alors que la Banque du Canada a réduit son taux d'escompte de 23 centièmes à 11,78 p. cent.

Pas de cadeaux

Malgré le fait que la récession se prolongera, les ministres des Finances n'avaient pas de cadeaux à offrir hier aux milliers de Canadiens qui ont perdu leur emploi. Aucun programme national pour relancer l'économie n'a été discuté. Certaines provinces nanties, dont l'Ontario et l'Alberta, ont cependant annoncé cette semaine un train de mesure pour soutenir l'activité économique.

Le ministre Wilson a plutôt tenté de convaincre ses homologues de la nécessité pour les gouvernements fédérale et provinciaux de coordonner leurs politiques budgétaires afin de réduire leurs déficits respectifs.

Au moins une province n'entend pas les choses de la même façon que le ministre fédéral. Le nouveau ministre néo-démocrate de l'Ontario souhaite que le prochain budget fédéral, attendu au printemps, prévoit une hausse des dépenses afin de soutenir l'activité économique pendant cette période difficile.

«L'Ontario est la province la plus durement touchée pas la récession», a-t-il dit. Plutôt que de se serrer la ceinture — «ce qui ne ferait qu'empirer les choses», dit M. Laughren — le gouvernement de Bob Rae a annoncé un programme de 700 millions $ pour venir en aide à l'économie provinciale.

Pas dans ma cour

Le ministre québécois Gérard D. Levesque, qui a quitté la réunion 30 minutes avant les autres, a pour sa part indiqué qu'il était venu dire à M. Wilson d'arrêter de se tourner vers les provinces pour trouver des solutions à son déficit.

«Le gouvernement fédéral doit cesser de pelleter son déficit dans notre cour. La cour est pleine», a-t-il lancé à sa sortie de la réunion.

Le message de M. Levesque s'inscrivait dans le cadre des discussions préliminaires qu'ont amorcé hier les ministres dans le cadre du renouvellement des arrengements fiscaux, qui sont révisés à tous les cinq ans. Un nouvel accord doit couvrir les années fiscales 1991-92 à 1995-96. Une réunion est prévue en janvier pour des discussions plus en profondeur.

Depuis 1984, le ministre Wilson a limité de façon unilatérale la croissance des transferts (pour l'éducation, la santé et l'aide sociale) aux provinces, épargnant au trésor fédéral jusqu'à 1 milliard au cours de la seule année fiscale 1990-91. Québec affirme que ce sont les provinces moins nanties qui ont payé la note et demande au ministre Wilson de tenir compte de la capacité financière des provinces avant d'annoncer toute nouvelle mesure de restriction des paiements de transferts dans le prochain budget fédéral.

Selon une étude récente de la Banque Nationale, les transferts en provenance du gouvernement fédéral ont augmenté de 1980 à 1989 à un rythme annuel plus rapide en Colombie-Britannique, Alberta et Ontario (9 p. cent) que dans les autres provinces (7,5 p. cent).□

POMPIER

Un pompier meurt dans les flammes

trou, aurait perdu conscience une dizaine de minutes avant d'être dégagé. Lors d'une conférence de presse improvisée sur les lieux du sinistre, le directeur du service, M. Raymond Therrien, a déclaré que le pompier respirait encore et n'était pas blessé lorsqu'il avait été transporté à l'hôpital. Ce n'est que trois heures plus tard que son décès était annoncé.

Selon M. Fauvel, un des pompiers qui ont tenté de secourir la victime a affirmé que le corps était inerte depuis un bon moment lorsqu'on a réussi à le sortir de l'enchevêtrement de poutres de bois.

Cinq autres pompiers ont aussi été blessés au cours de cet incendie, qui a nécessité cinq alertes et l'intervention d'une centaine de pompiers. Il y a environ deux ans, un édifice voisin avait aussi été la proie des flammes; un itinérant qui avait trouvé refuge à cet endroit avait péri durant le sinistre.

Entouré d'autres immeubles vacants, le 1205 Saint-Hubert était inoccupé depuis le 1er mai 1988. Le 27 juin suivant, son propriétaire demandait à la Ville un permis afin de le démolir, permis qui lui fut refusé par le comité exécutif au cours du mois de décembre.

Le propriétaire en a d'ailleurs appelé de cette décision devant une commission d'arbitrage mais cette fois, il a eu gain de cause. On lui a accordé l'autorisation de raser sa propriété, à la condition que la reconstruction soit conforme aux exigences de la Ville, notamment quant au caractère architectural de la rue.

Entre-temps, précise-t-on à l'hôtel de ville, un projet d'hôtel et d'habitation a été soumis pour remplacer les propriétés abandonnées. Ces plans font l'objet de négociations entre la Ville et les promoteurs.□

Les pompiers de Montréal ont tenté de porter secours à leur collègue écrasé sous les débris de l'immeuble complètement effondré. En vain...

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Correction

■ Dans le texte publié hier concernant la libération d'André Souligny d'une accusation de double meurtre, au Palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu, il aurait fallu lire que Me Christiane Filteault ne représentait pas la Couronne, mais le co-accusé Jacques Boutin, également libéré par le tribunal il y a quelques semaines. En outre, il ne faudrait pas faire de lien entre cesdeux individus et les Hell's Angels.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h ;

● à Montréal : Place Bonaventure, dans le cadre du Salon des métiers d'art du Québec, sous la mezzanine, côté nord, de 14 h 30 à 20 h ;

● à Longueuil : Place Désormeaux, Bonimart, 2877, chemin Chambly, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne Tirage d'hier		
	à trois chiffres	487
	à quatre chiffres	3185

ABONNEMENT	285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h. Samedi et dimanche de 7 h à midi.	
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
COMPTABILITE	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6900
ANNONCES CLASSEES	
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, Voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400» Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

51-5-01
VENDREDI
21 DÉCEMBRE 1990

Super aubaines DE FIN D'ANNÉE
LES CAHIERS TANT ATTENDUS PAR LES CONSOMMATEURS!
2 CAHIERS À NE PAS MANQUER DEMAIN DANS
La Presse

55, 65 ou 70 km/h: le policier Marcovic ne sait pas!

YVES BOISVERT

■ Tandis que l'expertise d'un ingénieur permet de conclure qu'il roulait à «au moins 70 km/h» au moment où son auto-patrouille a heurté le jeune Paul McKinnon, le policier Serge Marcovic estime «sous toute réserve» qu'il roulait à ce moment-là à une vitesse se situant «entre 55 km/h et 65 km/h».

L'agent Marcovic, un policier de 27 ans qui avait neuf mois d'expérience au moment du drame, témoignait hier à l'enquête du coroner Gérald Locas sur la mort du jeune McKinnon, au Palais de justice de Montréal.

Paul McKinnon, 14 ans, est mort le 25 octobre, quelques minutes après avoir été heurté par l'auto-patrouille 15-1, du Service de police de la CUM, au moment où il traversait la rue Sherbrooke pour aller prendre un autobus, en face du pavillon Loyolla, de l'université Concordia.

L'agent Marcovic venait tout juste de débuter son quart de travail quand, vers 15h20, il a pris place dans l'auto-patrouille en compagnie de l'agent Paul-André Guindon, un policier de trois mois d'expérience.

Code 2, code 2...

Immédiatement, les policiers ont eu à répondre à un appel d'urgence classé «code 2» (sur une échelle de 1 à 5, le code 1 correspondant aux cas les plus urgents).

«Homme violent, possibilité de prise d'otage», disait le message.

L'agent Marcovic, qui est au volant, actionne les gyrophares et s'engage sur la rue Rosedale, jusqu'à Monkland, qui mène à Sherbrooke, direction ouest. Dans ce premier segment (il y a deux arrêts pour se rendre jusqu'à la rue Sherbrooke), l'agent Marcovic estime sa vitesse aux alentours de 50 km/h.

Une fois sur la rue Sherbrooke, d'autres informations sont diffusées sur les ondes de la radio des policiers, ce qui les incite à se dépêcher davantage. Selon Serge Marcovic, le véhicule circule alors «entre 55km/h et 65 km/h», cela dit «sous toute réserve».

Selon le policier, durant tout le trajet sur la rue Sherbrooke, la sirène était en action.

Au moment où la voiture s'approche d'une intersection, Marcovic ralentit d'une dizaine de kilomètres-heure.

Puis la voiture arrive à l'intersection fatidique, au niveau du 7141 Sherbrooke ouest.

«Bien que ma vision me laissait voir une intersection libre de tout piéton, j'ai ralenti», a dit l'agent Marcovic.

A la toute dernière minute

Le policier n'a pas remarqué si le feu de circulation était rouge ou vert (les autres témoins sont presque unanimes: le feu du policier était rouge, celui du jeune McKinnon vert).

«À la toute dernière minute, j'ai vu un jeune homme s'engager dans l'intersection en courant, et je n'ai pas pu l'éviter», a dit le jeune policier avec émotion.

«Il devait se déplacer assez rapidement, parce que je l'ai vu à la dernière minute», a-t-il ajouté.

Un autobus, dans la première voie (il y en a deux), bloquait la vue du policier du côté du trottoir.

«Il me semble bien avoir freiné avant l'impact... Je n'ai pas pu faire de manoeuvre d'évitement.»

Serge Marcovic a obtenu un permis de conduire spécial pour la «conduite d'urgence». Il a reçu une formation de 10 heures au total à cet effet.

«Vos réponses nous donnent l'impression que vous êtes mal à l'aise», a dit le coroner Locas, déçu du manque de détails du témoignage du policier. «Il n'y a pas d'accusé, pas de cause à gagner, ici. Nous voulons simplement voir s'il y a des lacunes dans le système, ou s'il y a eu une erreur humaine.» Mais il n'a pas obtenu plus de détails du témoin.

Un expert en vitesse, l'ingénieur Jean-Pierre Baracat, a par ailleurs examiné les traces de frein et la distance parcouru par la jeune victime après l'impact. Il estime que l'auto-patrouille allait à «au moins 69 ou 70 km/h», en prenant pour acquis qu'elle ne s'est pas immobilisée après les longues traces de freinage (ce qui est confirmé par l'agent Marcovic).

La plupart des autres témoins ont estimé la vitesse de la voiture de police à au moins 90 km/h.

L'enquête se poursuit aujourd'hui.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Les Lemay ont invité hier leurs voisins Mohawks et Blancs à venir décorer l'arbre de Noël et «trinquer à la paix et au bonheur retrouvés». De gauche à droite: Solange Pruneau-Lemay, Guylaine Étienne et sa fille Jessica, Pauline et Roger Simon, de Kanesatake, Bernard Lemay et Maryse Simon.

Les Lemay célèbrent la paix et le bonheur retrouvés

Des Blancs et des Mohawks d'Oka boivent à l'amitié

PATRICK GRANDJEAN

■ Deux semaines après être rentrés chez eux, les Lemay ont pris hier soir le champagne de «l'amitié recommencée» et célébré «la paix et le bonheur retrouvés» avec quelques voisins Blancs et Mohawks d'Oka et de Kanesatake, près du sapin de Noel.

Au cours de cette célébration symbolique du rapprochement, les enfants blancs et autochtones que le couple avait invités ont décoré le sapin devenu «l'arbre de la paix», dans le salon du cottage qu'ils possèdent, rue Chevalier, à Paroisse d'Oka.

En posant ce geste avec des enfants, le couple voulait «planter, pour aujourd'hui et pour demain, un autre arbre» chargé de leur espoir que «les événements de l'été dernier ne se reproduisent plus jamais».

Respect et honnêteté

«Nous, Autochtones et Blancs ici présents, souhaitons que sous cet arbre germe le respect et l'honnêteté, la franchise et l'amour», a déclaré solennellement M. Lemay, entouré des enfants, dans le salon, entre le sapin et le feu de foyer.

Une caméra de télévision filmait la réunion, mettant parfois les hôtes et leur dizaine d'invités mal à l'aise.

Contrairement aux discussions, les décorations ne faisaient pas référence à la crise du golf d'Oka: pas de balle de golf parmi les traditionnelles boules.

Les invités et les Lemay ont trinqué à «la paix et au bonheur retrouvés».

M. Roger Simon, 60 ans, et sa femme Pauline ont répondu à l'invitation du couple qui désirait renouer avec leurs voisins Mohawks au lendemain de la crise qui aura marqué leur vie.

Les événements les avaient chassés de leur maison qui fut dévastée pendant leur absence. En y rentrant cinq mois plus tard, à l'approche de Noel - et pour donner son sens à cette «fête de l'amour», selon Solange Pruneau-Lemay — son époux Bernard Lemay considérait de sa «responsabilité sociale» de lancer le message de la réconciliation.

Une grande famille

«Je me sens en famille ici», a dit M. Roger Simon, après avoir remercié «le Grand Esprit d'avoir permis cette rencontre. Mais il faut d'autres occasions comme celle-ci», pour que les gens d'Oka et ceux de la réserve renouent connaissance. «Il faut oublier cette chose-là», a-t-il conclu.

Assis près du piano, Solange Saint-Jacques, Pierre Simon et Guylaine Étienne ont partagé leur expérience de la crise pour s'apercevoir que des deux côtés, leurs enfants, comme eux, avaient vécu parfois les mêmes épreuves, l'été dernier.

Pendant ce temps, les enfants, Maryse Simon, 8 ans, Jessica, 2 ans et Lee Étienne, 7 ans, ainsi que Magalie, 7 ans et Francis Saint-Jacques, 10 ans, égayaient la demeure récemment rénovée.

«On dessine de moins en moins de chars et de soldats et plus de pères Noël», a expliqué Francis, résumant la situation passée et présente.

Maryse et Magalie sont dans la même classe, en deuxième année. Elles se connaissaient bien, mais leurs mères se rencontraient hier pour la première fois.

Debout dans l'entrée du cottage en pierre de taille, Mme Pruneau-Lemay s'est dit heureuse de se préparer à vivre son premier Noel de l'après-Oka, dans sa maison retrouvée où pratiquement tout est réinstallé. Elle a conclu par un voeu: «Que nous soyons toujours capables de nous parler».

Un ex-prêtre devra répondre à cinq accusations d'attentat à la pudeur

MARTIN PELCHAT

■ Un Montréalais de 60 ans devra se présenter en cour le 9 janvier prochain pour y répondre à cinq accusations de grossière indécence et d'attentat à la pudeur relativement à des actes qu'il aurait commis sur trois frères d'âge mineur à Saint-Jérôme, en 1966, alors qu'il était prêtre.

L'enquêteur Maurice Laverdure, de la police municipale de Saint-Jérôme, a enregistré hier au Palais de justice de cette ville des Laurentides une dénonciation contre Maurice Valois, qui a obtenu sa laïcisation en juin 1972.

La procédure faisait suite à une enquête entreprise il y a six semaines après que deux des trois frères, que la dénonciation n'identifie que par leurs initiales, eurent finalement porté plainte.

Les trois frères étaient âgés de 10, 11 et 15 ans à l'époque où ces événements se seraient déroulés.

Selon les renseignements obtenus par *La Presse*, les policiers ont en main une plainte à ce sujet contre le suspect rédigée en novembre 1966 par les trois frères. Ce document aurait été acheminé après sa rédaction à des représentants des services sociaux, puisque les enfants étaient gardés dans des foyers d'accueil.

Les événements à l'origine de la dénonciation présentée hier se seraient produits dans la région de Saint-Jérôme entre le premier juin 1966 et le 30 septembre de la même année. Le suspect se serait livré à des attouchements sur les trois plaignants au cours de huit à dix «séances», certaines lors de baignades.

A l'époque, le suspect était aumônier de l'école de Saint-Jérôme que fréquentait au moins un des plaignants. Le prêtre lisait alors des messes et enseignait le catéchisme. Il a cessé de pratiquer son ministère en 1968, soit quatre ans avant qu'il n'obtienne sa laïcisation. Il devait se marier peu après.

Il y a six semaines, deux des trois frères ont décidé de porter plainte. Ils ont expliqué avoir pris leur décision après les récents scandales religieux relatés par les médias.

Trois chefs d'accusation pour grossière indécence et deux autres d'attentat à la pudeur, conformément au Code criminel en vigueur en 1966, attendent le suspect.

Menée par Maurice Laverdure en collaboration avec le responsable du bureau des enquêtes de la Sûreté municipale de Saint-Jérôme, Jean-Guy Riopelle, l'enquête se poursuit toutefois.

Le suspect n'a pas eu à comparaitre au Palais de justice de Saint-Jérôme hier puisque la dénonciation a été portée par voie de sommation. La Couronne a adopté cette procédure compte tenu du fait que les événements allégués datent de 25 ans et qu'on ne craint pas qu'ils se reproduisent.

Laval: les cols bleus rejettent l'entente

■ Les cols bleus de Laval ont rejeté hier soir l'entente de principe conclue la semaine dernière, en votant contre dans une proportion de 83 p. cent, lors d'une assemblée générale.

Les syndiqués ne veulent pas céder sur les horaires de travail de fin de semaine et jugent les offres salariales insuffisantes dans le contexte économique actuel, a indiqué le porte-parole du syndicat, M. Isidore Renaud.

Le bureau de directtion du syndicat des cols bleus, affilié à la CSD, reste mandaté pour retourner à la table de négociations.

Son communiqué précise que «le conciliateur du ministère du Travail, M. Fernand Matteau, a été informé du fait que le syndicat voulait reprendre les négociations avec la Ville dans les plus brefs délais».

L'assassin présumé de la femme policier a dû être hospitalisé pour blessure au cou

MARCEL LAROCHE

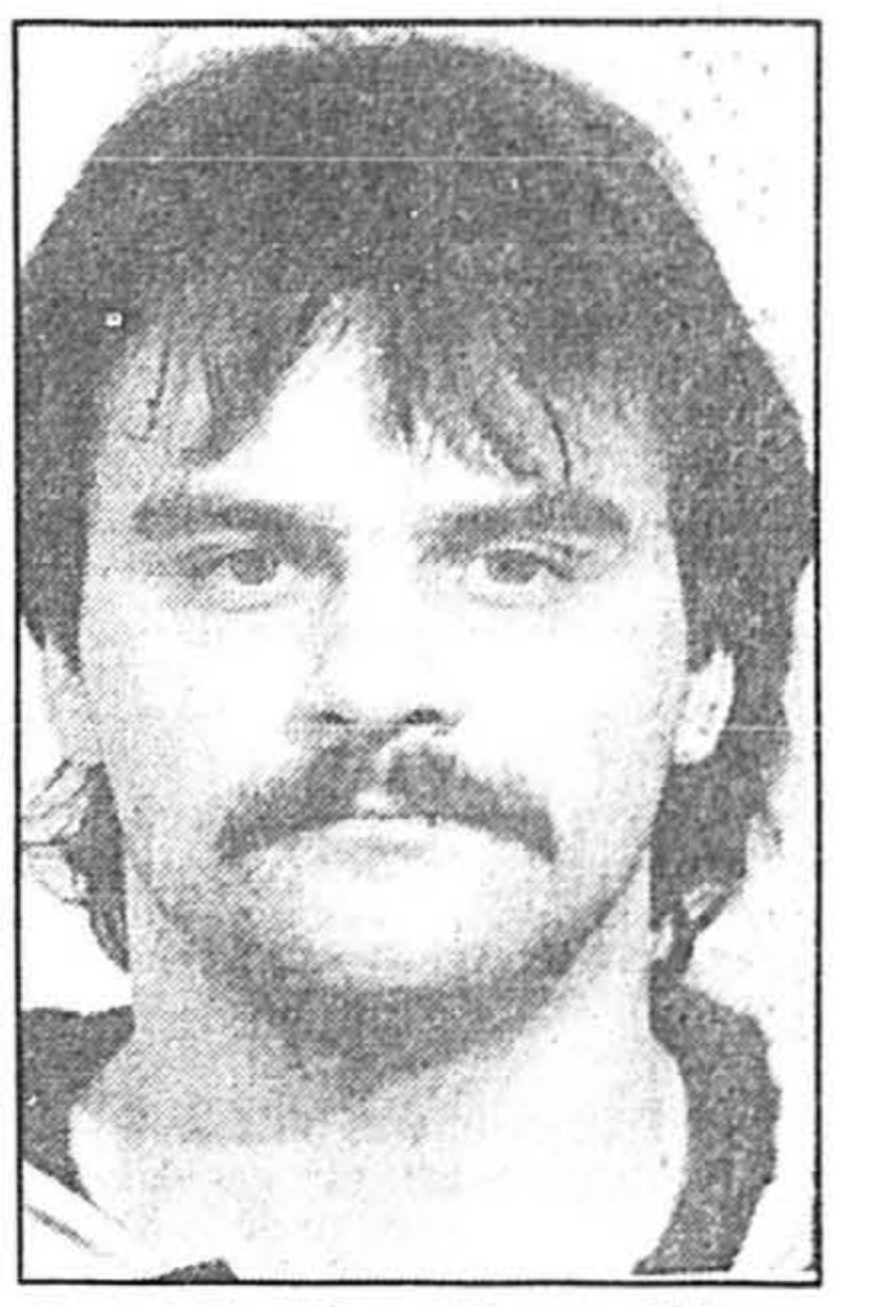

André Trottier, 27 ans, détenu pour le meurtre d'une femme policier de la CUM. PHOTO *La Presse*

■ L'assassin présumé de la femme policier retrouvée morte dans son appartement d'Anjou a failli mourir lui aussi d'un coup de couteau au cou, ce qui a nécessité son hospitalisation pendant trois jours!

À peine libéré de prison pour une affaire d'agression sexuelle, André Trottier poursuivait en secret sa convalescence au domicile de l'un de ses frères lorsque les policiers de la CUM l'ont appréhendé, en fin de soirée de mercredi.

Trottier, un individu de 27 ans au lourd passé judiciaire, sera accusé aujourd'hui Cour du Québec du meurtre prémédité de l'agent de police Martine Auger, de la CUM.

Une information anonyme a permis aux policiers de la CUM d'élucider le meurtre sadique de leur collègue de travail, à l'issue d'une enquête-marathon de 36 heures.

La jeune célibataire de 25 ans avait été tuée de multiples coups de couteau et sa mort remontait à plusieurs jours lorsque son corps dénudé a été découvert mardi, dans son petit appartement meublé de la rue De l'Authion, à Anjou.

L'arme du crime, un long couteau de boucherie, était encore fiché dans le corps de la victime qui ne semblait pas avoir été agressée sexuellement.

Moins de 24 heures après cette macabre découverte, des informations privilégiées ont mis les policiers sur la piste d'un certain André Trottier, originaire de Longueuil.

Personnage au casier judiciaire fort chargé, Trottier avait à son actif des condamnations pour vol, fraude et introduction par effraction, sans oublier trois évasions en 1983, 1986 et 1987.

Déjà condamné pour agressions sexuelles en 1986 et 1989, Trottier avait également été impliqué dans le meurtre de Renaud Toulouse, un agresseur d'enfants étranglé à mort, le 14 mars 1988, dans sa cellule du pénitencier de La Macaza, dans la région de Labelle.

Représenté par deux avocates, Trottier avait cependant été acquitté de ce meurtre, en novembre 1988, à l'issue de son procès devant jury tenu au Palais de justice de Mont-Laurier.

Depuis cet acquittement, l'homme avait à nouveau été emprisonné pour une affaire d'agression sexuelle, en 1989, et il profitait depuis le 22 novembre dernier d'une libération sous surveillance.

Les enquêteurs de la CUM ont rapidement découvert que Trottier s'était présenté à l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, un peu avant 16h le mercredi 12 décembre, souffrant de plusieurs blessures par arme blanche.

Du fait que cette journée correspond avec celle où l'agent de police a été tuée de multiples coups de couteau, quelques heures après avoir témoigné dans une cause criminelle au Palais de justice de Montréal, les policiers ont poussé plus loin leurs recherches pour en savoir davantage sur cet individu.

Prétextant avoir été attaqué à coups de couteau dans la rue en plein jour, Trottier était à bout de souffle et avait perdu beaucoup de sang s'échappant surtout d'une importante coupure à la base de cou.

L'état de santé du patient a même nécessité une intervention chirurgicale pour refermer cette plaie causée par la lame du couteau.

Après une hospitalisation de trois jours, Trottier a obtenu son congé pour aller poursuivre discrètement sa convalescence chez l'un de ses frères, résidant rue Hochelaga, dans l'Est de la métropole. Et c'est précisément à cet endroit que des enquêteurs de la section des homicides de la CUM l'ont arrêté vers 23h15 mercredi soir.

Trottier a longuement été interrogé par la police au cours de la nuit de mercredi à jeudi, pour finalement être écroué dans une cellule du quartier général de la rue Bonsecours en attendant sa comparution pour le meurtre de Martine Auger.

D'autre part, les enquêteurs de la CUM recherchent activement le chauffeur de taxi qui a fait monter un homme blessé dans son véhicule, vers 15h50 le mercredi 12 décembre, à Anjou, pour le conduire à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Tout renseignement doit être communiqué aux homicides de la police de la CUM, à 280-2052, ou à l'officier de service, à 280- 2777.

Les Métallos viennent en aide à la Maison du Père

PATRICK GRANDJEAN

■ Les Métallos vont aider la Maison du Père à offrir gîte, couvert et un peu de chaleur aux itinérants montréalais pendant la période des Fêtes.

Cette année encore, leur syndicat, affilié à la FTQ, a remis un chèque de 300$ pour soutenir l'oeuvre du père Sylvio Michaud et soulager les démunis.

LE NOËL DES OUBLIÉS

Un autre chèque de 1000$ a été remis au regroupement des cuisines collectives du Québec. Au nombre de 60 à Montréal, elles visent à permettre aux familles démunies de se regrouper pour cuisiner ensemble des repas plus diététiques, ou recherchés, tout en brisant l'isolement dont elles souffrent parfois.

L'argent vient d'un Fonds humanitaire volontaire auquel participent 12000 des 52000 métallos syndiqués de la province, qui s'engagent à verser un cent de l'heure travaillée. Chaque année, le Fonds recueille ainsi 20000$ au Québec qui servent à alimenter différentes oeuvres charitables et sociales.

Plus visible en ce temps de réjouissances, la pauvreté et le dénuement qui touchent certains Québécois inquiète M. Clément Godbout, directeur québécois de ce syndicat. Il craint que le fosse des inégalités ne se creuse et espère que ces contributions permettront de rendre la société plus égalitaire.

«Les travailleurs québécois ont été capables d'obtenir des améliorations de leurs conditions de travail encore cette année. Il ne faut cependant pas oublier les autres, les démunis», a déclaré M. Godbout.

Déplorant la recrudescence des soupes populaires et la présence de poches de pauvreté dans Montréal, le syndicaliste a aussi lancé un appel à l'ensemble du mouvement syndical québécois, afin qu'il identifie «de nouvelles formes d'action pour combattre plus efficacement la pauvreté».

Les cuisines collectives permettent à environ une quinzaine de familles, qui ne disposent pas de revenus suffisants, de préparer ensemble de meilleurs repas, en prévision de fins de mois difficiles, afin d'éviter aussi les problèmes de santé physique et mentale reliés à leur situation, indiquait Mme Louise Garnier. La responsable d'une de la cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve souligne aussi les aspects humanitaires et psychologiques importants de cette entreprise d'entraide.

UNE AUTRE GRANDE SÉLECTION MARTINI... LE NOUVEAU SIMONEAU SURPRENDRA LE TOUT-MONTRÉAL!
PARFAITEMENT NORMAL
SURVEILLEZ LE CONCOURS DANS La Presse DÈS LE 5 JANVIER 1991
Propriété Privée
LES GRANDES SÉLECTIONS MARTINI
DISTRIBUTION ALLIANCE VIVAFILM

Saisie de drogue

■ Un homme et une femme, qui avaient posté 388 grammes de haschisch aux Indes et reçu la marchandise à Maniwaki, ont été arrêtés mercredi soir par les policiers de Sûreté du Québec.

Nathalie Peuvion, 28 ans, et Pierre Dubé, 33 ans, comparaitront aujourd'hui à Maniwaki, dans la Haute-Gatineau, sous les accusations d'importation de stupéfiants et possession à des fins de trafic.

La drogue saisie vaudrait 5800 $. L'enquête a été menée conjointement par l'escouade des moeurs des districts de Hull et de Montréal de la SQ et la Division du renseignement et de la répression de la contrebande des Douanes et Accise.

Perreault envisage des tarifs de transport en fonction de la distance

GILLES GAUTHIER

■ Le nouveau Conseil métropolitain du transport en commun (CMTC) étudiera la possibilité d'établir dans la région de Montréal une tarification qui variera en fonction de la distance parcourue.

C'est ce qu'a déclaré hier au cours d'une entrevue M. Robert Perreault, qui prend pour acquis qu'il deviendra président du CMTC malgré l'échec de la première réunion de ce nouvel organisme, lundi soir dernier.

On envisagera par ailleurs un investissement de 40 millions à 50 millions au cours des trois ou quatre prochaines années pour moderniser la perception des tarifs.

Le CMTC, créé en vertu d'une loi de l'Assemblée nationale sanctionnée le 25 octobre dernier, se compose de treize membres dont six désignés par la Ville de Montréal, deux par les villes de banlieue de la CUM, deux par Laval et deux par la Rive-Sud. L'autre membre est le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin.

M. Perreault, conseiller municipal du RCM à l'hôtel de ville de Montréal depuis 1982 et vice-président du comité exécutif au cours du premier mandat de l'administration Doré, occupe encore, pour le moment, le poste de président du conseil d'administration de la STCUM.

Il nie que la première rencontre du CMTC ait achoppé à cause de réticences au sujet de sa candidature à la présidence, comme l'ont voulu des rumeurs venant principalement de Laval.

M. Perreault rappelle que le maire Doré déclarait au moment de la présentation du nouveau comité exécutif de la Ville qu'il avait conclu avec ses homologues de Laval et de la Rive-Sud une entente réservant la présidence au conseiller municipal du district de Laurier. «L'appui est unanime», affirme M. Perreault.

Selui lui, la réunion n'a pas avorté à cause de sa candidature mais parce que les négociations entre les nouveaux partenaires n'étaient pas terminées et parce que la réforme fiscale du ministre Claude Ryan, qui permettra au gouvernement provincial de se désengager du fonctionnement du transport en commun, venait tout juste d'être annoncée.

Ce retrait représente une somme de 185 millions pour la STCUM en 1992 et 240 millions en 1995, année au début de laquelle Québec retirera son appui financier à la carte régionale de transport en commun et au transport adapté.

M. Perreault ne manque pas de vocabulaire pour décrire le geste du gouvernement provincial: odieux, ««tout croche»» cynique, mal foutu.

««Un gouvernement ne peut pas décider qu'il ne veut plus gouverner»», poursuit-il, expliquant que Québec doit assumer ses responsabilités en matière notamment de transport et d'environnement dans la métropole de la province.

M. Perreault espère que le provincial reviendra sur sa décision et acceptera de faire sa part. «M. Ryan est un homme ferme mais intelligent. Il a assez d'envergure pour comprendre ces questions là. Nous avons des arguments, que Ryan est capable de saisir». Selon lui, seul le gouvernement provincial peut avoir une vision qui transcende les intérêts locaux.

Il répète que si Québec se désengage, les tarifs du transport en commun doubleront ou tripleront, «ce qui équivaudra à fermer la boite».

Les impôts municipaux grimpent de 9 p. cent à Greenfield Park

GILLES ST-JEAN

■ En invoquant elle aussi la hausse importante de sa contribution au déficit de la Société de transport de la Rive-Sud et à l'assainissement des eaux usées, l'administration du maire Steve Olynyk a annoncé hier une hausse de l'impôt foncier pour 1991 à Greenfield Park.

Le total des impôts fonciers, de transport et d'assainissement des eaux passe de 1,10 $ à 1,20 $ les 100 $ d'évaluation, une augmentation de 9,1 p. cent. Ainsi, le compte d'impôts municipaux d'une maison de 100 000 $ passera-t-il de 1100 $ à 1200 $.

La participation au déficit de la STRSM augmente à 2,1 millions. À lui seul, a indiqué le maire Olynyk dans son discours du budget, ce poste occupera 15 p. cent des dépenses de la ville.

Pour mémoire, le maire de Greenfield Park a été un des deux seuls élus membres du conseil d'administration de la STRSM à voter contre le budget de la société il y a deux semaines.

La taxe pour les ordures reflétera les contrecoups de la hausse des tarifs de 54 p. cent pour l'élimination des déchets, grimpant à 95 $ pour les résidences et à 300 $ pour les commerces, contre 60 $ et 260 $ en 1990. Quant à la taxe d'eau, elle passe de 55 $ à 62 $ pour les résidences et de 255 $ à 287 $ pour les commerces.

Le budget de Greenfield Park atteindra 14 millions en 1991.

La STCUM n'a pas l'intention d'arracher les affiches bilingues des agences fédérales

FLORIAN BERNARD

■ La STCUM n'a pas l'intention de se lancer dans une campagne d'extirpation des affiches bilingues de recrutement de l'armée canadienne ou de celles de d'autres agences ou organismes fédéraux qui apparaissent sur ses autobus ou dans le métro.

Toutefois, hier, à la suite d'un article publié dans le quotidien The Gazette, le président du conseil d'administration de la STCUM, M. Robert Perreault, a confirmé qu'il avait demandé aux conseillers juridiques d'étudier la question. Toutes les grandes entreprises, y compris la STCUM, sont assujetties aux dispositions de la Charte de la langue française. La publicité et l'affichage doivent être rédigés dans la langue officielle du Québec.

M. Perreault veut savoir si la publicité des agences fédérales est également assujettie à ces dispositions, en ce qui concerne la STCUM.

À Québec, hier, le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, M. Claude Ryan, a déclaré que, selon lui, en vertu de la Loi fédérale sur les langues officielles, Ottawa a parfaitement le droit d'utiliser les deux langues dans la publicité de ses services.

«Si le fédéral veut utiliser les deux langues au Québec, c'est sa responsabilité selon la loi» a ajouté M. Ryan.

Pour sa part, le ministre des Transports, M. Sam Elkas, estime que l'interdiction d'autoriser des affiches fédérales bilingues sur les autobus et dans le métro serait malheureuse et difficilement justifiable au moment où, précisément, les sociétés de transport en commun voient leurs budgets réduits.

La controverse entourant les affiches de l'armée canadienne a surgi lorsqu'un conseiller de l'opposition, à Montréal, M. Nick Auf Der Maur, a soutenu que la STCUM perdrait 800 000$ de revenus en refusant la publicité bilingue de l'armée et des agences fédérales.

En réponse au conseiller Auf Der Maur, M. Perreault a répondu que la STCUM se soumettrait aux dispositions de la loi, si l'avis juridique préliminaire indiquant que la publicité de l'armée doit être assujettie aux dispositions de la Charte se trouve confirmé. «D'ici à plus ample avis, la pratique actuelle — qui a cours depuis 12 ans — sera maintenue», a dit M. Perreault.

M. Perreault s'est dit convaincu de pouvoir obtenir la collaboration des agences fédérales, si la chose devenait nécessaire. Il a ajouté que la STCUM n'entrevoit donc aucune diminution de ses revenus publicitaires.

De son côté, le conseiller Nick Auf Der Maur a déclaré à *La Presse* que M. Perreault semble le seul à voir un problème dans l'affichage bilingue des agences fédérales.

«Je trouve ridicule la décision de M. Perreault de verser des honoraires à des avocats pour étudier une question qui est déjà réglée au niveau de la Charte de la langue française et qui ne pose aucun problème» a-t-il conclu.

L'Alberta essuie un échec dans la guerre des barrages

d'après Canadian Press

OTTAWA

■ La Cour fédérale a rejeté hier une requête du gouvernement de l'Alberta demandant la suspension de l'étude écologique du projet de barrage de la rivière Oldman.

L'Alberta avait demandé que cette étude soit interrompue en attendant le jugement de la Cour suprême sur les principaux points en litige dans l'affaire de l'«Oldman River», considérée comme un test crucial des pouvoirs et responsabilités d'Ottawa dans le secteur de l'évaluation environnementale. Une décision est attendue à ce sujet en février.

Les travaux se poursuivent sur ce barrage de 350 millions, situé au confluent de trois rivières près de Pincher Creek, dans le sud-ouest de l'Alberta. Selon les adversaires du projet, celui-ci aura pour effet de détruire la faune, la flore et les sites archéologiques de la région.

RÉSULTATS
loto-québec

Tirage du 90-12-19

Lotto 6/49. Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

20 27 34 39 42 47

No complémentaire: 14

	GAGNANTS	LOTS
6/6	4	1 220 608,20$
5/6+	12	75 618,20$
5/6	312	2 224,00$
4/6	15561	85,70$
3/6	291983	10,00$

VENTES TOTALES: 18 350 196,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 2 200 000,00$

Prochain tirage: 90-12-22

Tirage du 90-12-19

Extra. Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
849492	100 000 $
49492	1 000 $
9492	250 $
492	50 $
92	10 $
2	2 $

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

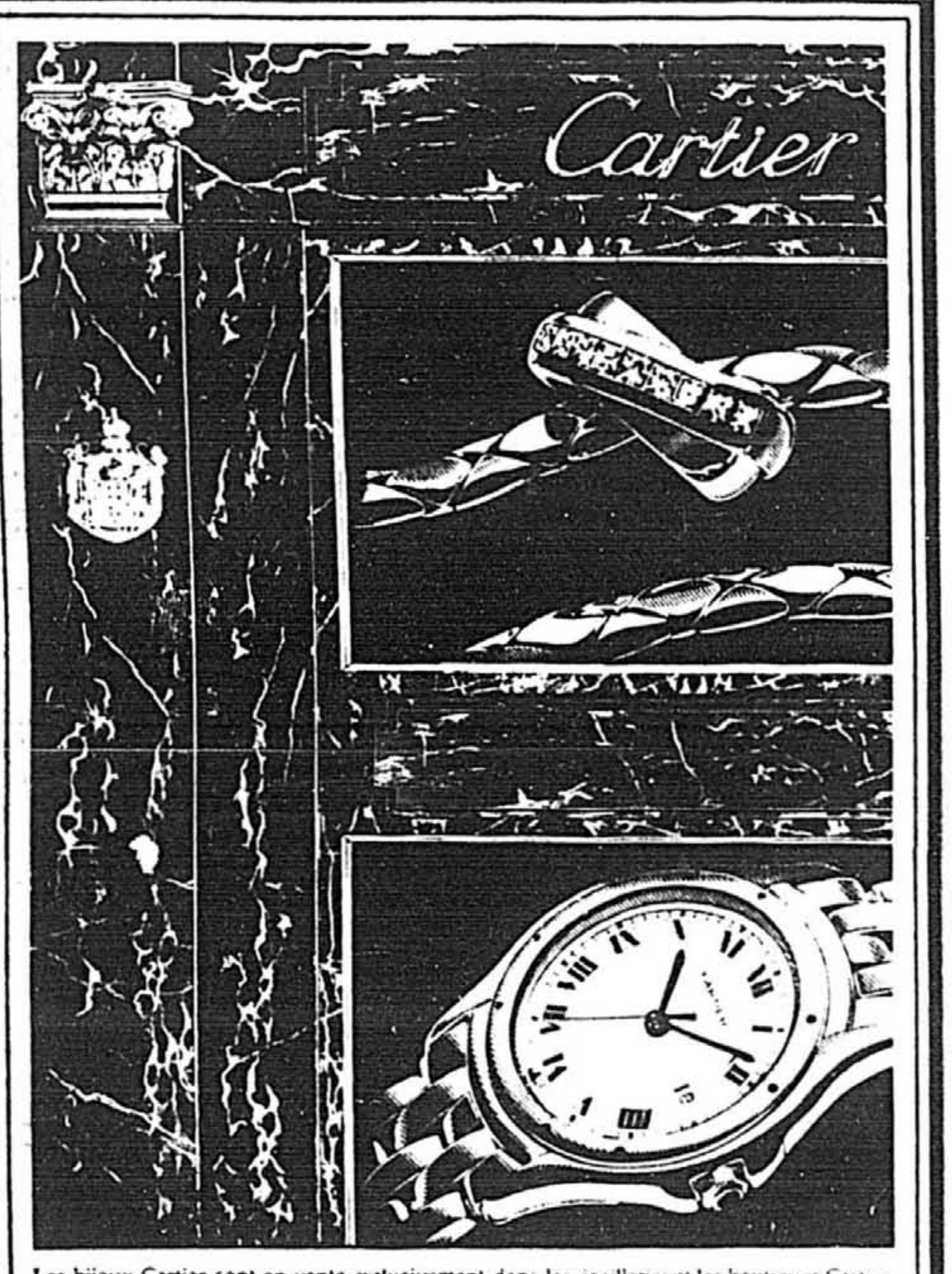

Cartier

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries et les boutiques Cartier. un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

Cartier
L'ART D'ÊTRE UNIQUE

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

Fameux Entrepôt De Vêtements Mode

Les meilleurs prix à Montréal pour des vêtements réputés ou signés pour hommes

OUVERT DIMANCHE JUSQU'À 17 h

CHEMISES HABILLÉES DE MARQUES RÉPUTÉES Comparez à 40$ et plus à partir de 22$

PANTALONS HABILLÉS AVEC PLIS
Tissus importés
Couleurs dernier cri
Toutes les tailles
Comparez à 95$
49 75$

MANTEAUX D'HIVER À DOUBLURE PIQUÉE D'UN RÉPUTÉ FABRICANT
Plusieurs styles et couleurs
Toutes les tailles,
chauds, légers
Comparez à 245$
99$

COMPLETS MODE DE COUPE IMPECCABLE
Boutonnage simple ou double
Superbe sélection de tissus et de teintes
Comparez à 295$ à 445$
199$ à 345$

Notez bien: Retouches faites sur place.
UN GRAND ENTREPÔT DE VÊTEMENTS MODE POUR HOMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS AU CENTRE-VILLE
Lun., Mar., Mer. 9-18 h. Jeu et Ven. 9-21. Sam. 9-17 h.

2050 Bleury 1er ÉTAGE
COIN PRÉSIDENT KENNEDY

18 centimètres de nouvelle neige mardi.

Stoneham

Réservez maintenant à l'hôtel Stoneham
1-800-463-6888
1-418-848-2000
à 20 minutes de Québec

TIMKEN
CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE INC

Montréal 937-7423
Laval 668-5330
Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721
Longueuil 679-2550
Mtl-Est 254-6038

Cartier

Panthère de Cartier

Collection complète de précieux bijoux

BIJOUTERIE Everest INC.
Cherbaka
Maison établie depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse Tél.: 388-5358

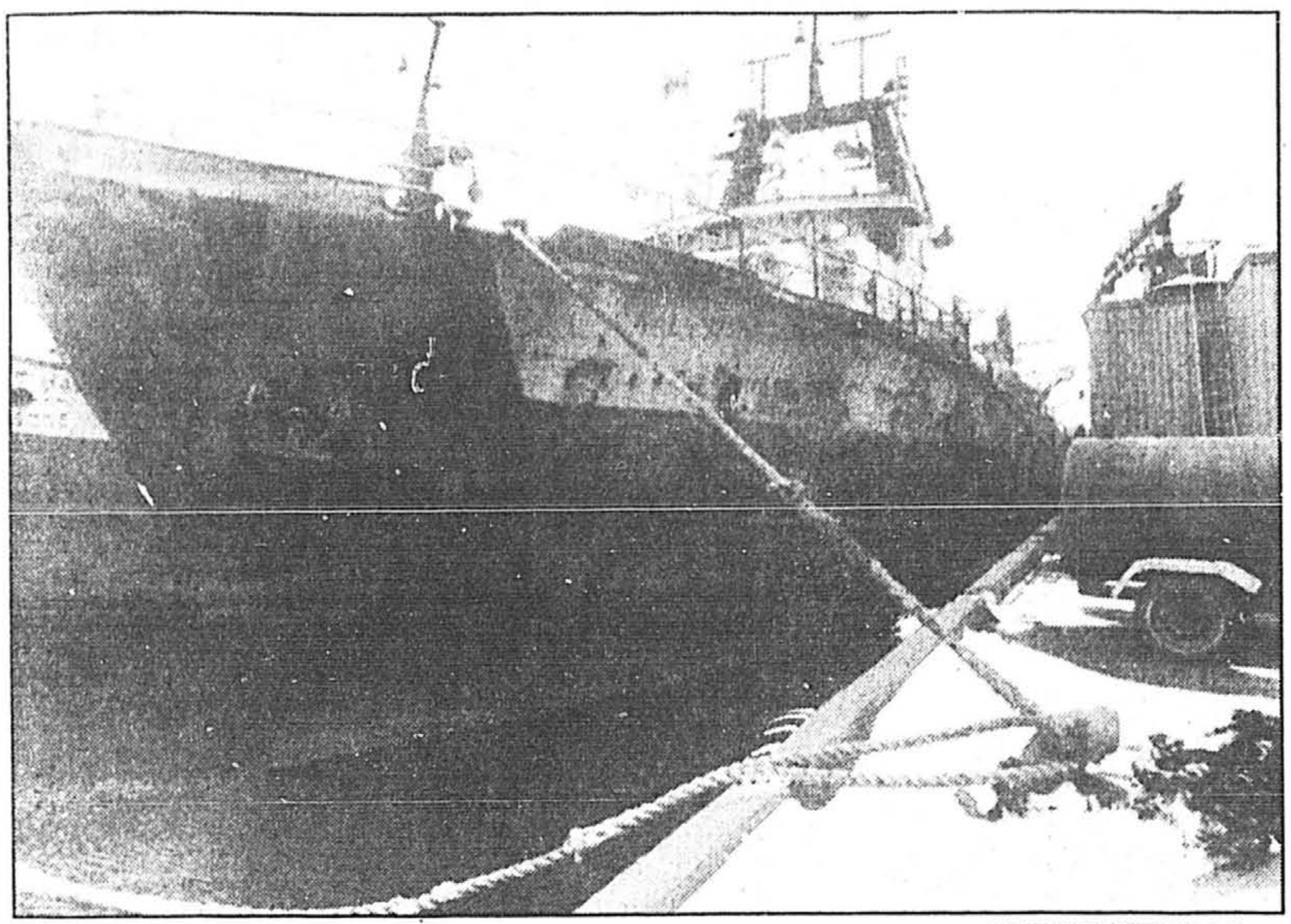

PHOTOS ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Le Rali II une des deux meilleurs unités de Madelipêche, et le jumeau de la Nadine.

Les Madelinots tiennent à retrouver leurs disparus

JEAN-PAUL SOULIÉ
envoyé spécial

La Presse *À CAP-AUX-MEULES*

■ Alors que les nombreux amis et parents des marins pêcheurs disparus en mer commençaient hier à défiler au Salon funéraire des îles à Cap-aux-Meules, un ordre de la Sûreté du Québec clouait au quai les bateaux de recherche de la société Madelipêche Inc. Ceux de la Garde côtière - quatre unités - et ceux des patrons pêcheurs privés, cinq en tout, avaient abandonné quand il est devenu évident que même avec des combinaisons thermiques bien fermées, personne ne pouvait survivre dans les eaux glacées du golfe.

Pas d'explications superflues de la SQ pour cet arrêt des opération de recherce des causes et peut-être des cadavres, mais une remarque de l'agent Pierre Dufort. «Ces recherches là se passaient au large, alors on en perdait des bouts...» L'enquêteur principal que la SQ a envoyé à Cap-aux-Meules, Réginald Bourgoin, travaille d'autre part en étroite collaboration avec le Bureau canadien de la sécurité du transport, un organisme fédéral.

À Madelipêche, le pdg Paul Delaney trouve l'ordre de suspendre les recherches des disparus «assez étrange». Mais le naufrage a eu lieu à l'intérieur de la zone de 12 milles nautoques qui délimite la juridiction provinciale, et le patron de Madelipêche estime que «Québec aura voulu encore une fois assumer tous ses pouvoirs».

Pour Paul Delaney, le fait qu'on empêche sa compagnie d'envoyer des plongeurs voir ce qui reste de son bateau, équivaut à «saisir un actif». S'il s'agit d'une recherche de responsabilité criminelle, M. Delaney estime que c'est du temps perdu, mais que ça pourrait avoir un impact du côté des assurances.

La mer

«C'est un accident, causé par une ensemble de facteurs adverses, dit Paul Delaney. Les enquêteurs du Bureau d'enquêtes maritimes sont arrivés ici avec les plans du bateau, et c'était un voyage normal». Oui, admet le pdg de Madelipêche Inc., il y avait «une poche» de poissons sur le pont, c'est-à-dire un chalut remonté, plein de sébaste, qui n'avait pas pu être engrangé dans la cale. Mais si ce n'est pas une pratique recommandée, ce ne peut être la raison du naufrage. La vague était haute? Sept mètres, affirme Paul Delaney, ce n'est pas effrayant pour des bateaux comme la Nadine ou le Rali II, son jumeau, des bateaux en très bon état, de grande qualité, en acier, construits aux Méchins, et qui ont fait leurs preuves. «Les capitaines appellent deux fois par jour, et nous étions au courant de la situation du Nadine, qui rentrait au port par une route normale pour lui. La poche sur le pont? C'était environ 20 000 livres de plus, mais ce n'est rien en comparaison avec la glace qui peut se former parfois, et là, il n'y en avait pas».

L'enquête est donc à faire, mais si les plongeurs de Madelipêche ont été mis sur la touche, ceux de la SQ ne sont pas encore entrés en action. Ils pourraient tenter sans doute de vérifier la rumeur des Iles qui veut que quand la dynamo de ces bateaux s'arrête de fonctionner, l'hélice se met en marche arrière. «C'est une hélice à pas variable, explique Paul Delaney. ça aussi, c'est une possibilité, mais il faut aller voir pour faire enquête».

Les plongeurs de Madelipêche ont trouvé un corps coincé dans la cabine du bateau, et ils ont constaté que le Nadine était bien posé sur un fonds dur de sable, bien droit. Ce qui ne veut pas dire qu'il serait possible de le renflouer, dit Paul Delaney. «En 1975, il avait coûté de trois à quatre millions. C'est ce que ça coûterait aujourd'hui pour en construire un pareil. Et encore personne ne peut dire dans quelles sortes de complications on s'engagerait!»

Les recherches sont bloquées, pourtant il manque encore des corps. «On va attendre qu'ils reviennent à la terre. Aux Iles, on dit que le printemps d'après, les corps reviennent quand les glaces s'en vont». Un dicton qui en dit long sur la réaction des gens, que plusieurs résument par un «c'est la mer» fataliste.

Biologiste

Une seule des personnes manquantes à la suite du naufrage de la Nadine n'est pas une Madelinote, mais une biologiste de l'Institut Maurice Lamontagne de Mont-Joli, Estelle Laberge, 40 ans. Une enseignante - en biologie - qui la connaissait se demande pourquoi elle était sur le bateau. «D'habitude, les biologistes du gouvernement fédéral font leurs relevés quand le bateau est revenu au quai, dira cette enseignante qui ne veut pas donner son nom».

Le capitaine Robert Poirier, 42 ans, qui a échappé à la mort par miracle comme son frère Serge, 31 ans, est toujours hospitalisé. Son médecin, le Dr Claude Morin, a interdit les visites. «Il était en train de s'affaiblir avec tous les interrogatoires qui lui étaient imposés. Il a une pneumonie et une congestion pulmonaire mais il est le seul survivant qui ait séjourné dans l'eau et s'en soit tiré vivant».

Pour le Dr Morin, il n'y a d'ailleurs pas de miracle. Le capitaine a été le seul qui ait réellement fermé les fermetures éclair de sa combinaison de protection thermique. «Lui savait comment s'en servir. Mais pour les autres aussi, on a constaté que les combinaisons étaient sur le point d'être enfilées et bouclées quand quelque chose est arrivé, dans le noir le plus complet. Tout avait l'air d'être bien contrôlé. L'évacuation était en cour. Et il est arrivé quelque chose qu'on ne connait pas. Tout le monde a été balayé».

«C'est la mer», répondra un mécanicien madelinot qui va s'embarquer le 29 décembre pour un autre voyage de pêche. Il serait en mer en ce moment si le deuil, la Noël...et la SQ n'avaient pas attaché les bateaux au quai. Mais le mécanicien ne veut pas donner son nom. Il a peur de ne pas réembarquer. Pas encore habitué à la syndicalisation. Les 60 marins pêcheurs de Madelipêche ont obtenu une accréditation syndicale l'été dernier. Mais ils n'ont pas encore signé de convention collective. Leur représentant, Marcel Sasseville, et leur président ont réclamé une enquête sur le naufrage. «C'est tout à fait légitime», dit le patron Paul Delaney. Même si ça ne l'enchante pas. L'enquête sur le naufrage de la Nadine pourrait servir «pour établir des balises pour un programme de santé et de sécurité au travail». Un vaste projet, qui pourrait faire que les capitaines seraient maitres à bord après Dieu, mais en suivant la convention collective.

Aujourd'hui, en l'église Saint-Pierre Lavernière auront lieu les obsèques des cinq pêcheurs dont les corps ont été retrouvés: Augustin Vigneau, 32 ans, de Bassin, Pierre Cyr, 31 ans de Havre-Aubert, Emile Poirier, 23 ans, de Hâvre-aux-Maisons, Jacquelin Miousse, 36 ans, de Cap aux Meules, et Gérard Vigneau, 30 ans, de Bassin.

Depuis deux jours, comme chaque année aux Iles de la Madeleine, les madelinots du continent affluent pour fêter Noel en famille. Cette année, deux Montréalais ont fait le déplacement en oubliant les Fêtes. Paul et Adèle Deveausont venus voir leurs cinq neveux et nièces. Le corps de Loréa Deveau n'a pas été retrouvé. Pour Adèle, c'est la première fois depuis 31 ans qu'elle va passer Noel aux Iles. D'habitude elle y va l'été. A Montréal, elle a laissé ses cinq enfants et son mari qui passeront Noel sans elle.

Médecins et patientes dénoncent les quotas de naissance à la Cité de la Santé de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ C'est l'état de guerre à la Cité de la Santé, à Laval, à quelques jours de la fête de la Nativité. Des omnipratriciens sont devenus délinquants parce qu'ils refusent les quotas imposés par la direction de l'hôpital pour ce qui est des accouchements.

Accompagné de femmes enceintes, dont plusieurs avec des poupons dans leurs bras, le président de l'Association des médecins omnipratriciens de Laval (AMOL), le Dr Jacques Fournier, a vivement dénoncé, hier, la situation qui existe à la Cité de la Santé, un hôpital de 300 lits pour desservir une population de plus de 300 000 personnes. Le département d'obstétrique compte quelque 50 lits, ce qui est, selon l'AMOL, insuffisant pour Laval qui a une population jeune et une démographie en forte croissance.

Il est reconnu depuis son ouverture que la salle d'accouchement de la Cité de la Santé est la plus moderne et sécuritaire qui existe au Québec et qu'elle est fortement recherchée par les femmes. L'an passé, il y a eu 5000 accouchements et la direction, malgré une augmentation de la natalité, veut baisser ce nombre à 4200.

Dix-sept médecins accoucheurs sur 41 de cet hôpital ont reçu une lettre de la direction les avisant que leur quota était dépassé et qu'il leur fallait trouver un autre endroit pour leur 85 patientes sur le point de donner naissance à des bébés, sous la menace de perdre leurs privilèges en obstétrique.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Mme Marina Tavoletti et son médecin, le Dr Jacques Fournier.

Pas question

«Ces médecins n'ont aucunement l'intention de se plier à cette directive. Nous avons des engagements et des responsablités envers nos patientes qui ont choisi la Cité de la Santé. Il s'agit d'une situation pénible à quelques jours de Noel. Quant à moi, j'affirme que je ne respecterai pas le système de quota, on verra bien ce qui va se produire par la suite», a spécifié le Dr Fournier qui en est à sa troisième dénonciation du genre.

Assise à côté de lui, Mme Marina Tavoletti, l'une de ses patientes enceintes, a déclaré qu'il n'est pas question d'accoucher ailleurs qu'à la Cité de la Santé.

«C'est là que je veux donner naissance à mon enfant. Je suis une contribuable de Laval où je paie des taxes. Je trouve inadmissible le fait d'aller magasiner ailleurs après sept mois de grossesse pour me trouver un autre médecin et un autre hôpital. Je veux le même médecin qui m'a accouchée la première fois!», a précisé Mme Tavoletti qui parlait au nom de toutes les femmes présentes ainsi qu'à celui de toutes les autres qui sont dans l' impossiblité de se déplacer pour venir appuyer ces profesionnels de la santé.

Dans son allocution, le Dr Fournier a précisé que ses collègues et lui refusaient de porter l'odieux de cette décision administrative et «nous réclamons du ministre qu'il soit conséquent avec les objectifs de la réforme axée sur le citoyen d'abord fasse en sorte que Laval ait les moyens de rendre des services de santé adéquats à ses citoyens.» La solution du ministre Marc-Yvan Côté, mentionne l'AMOL, est d'envoyer ces femmes à l'hôpital Notre-Dame, à près d'une heure de voiture de la maison.

Pas seuls

Il est urgent que Québec trouve une solution. Pour l'immédiat, le Dr Fournier croit qu'il serait bon que l'hôpital Fleury rouvre sa salle d'accouchement. Il est d'autre part entièrement contre les accouchements à domicile. Sur ce point, il est d'accord que le ministre Côté qui dit qu'un accouchement doit se pratiquer dans un endroit sécuritaire, une maison privée ne répond à ce critère. Il est urgent pour ces médecins que Laval ait un deuxième hôpital.

Les omnipratriciens ne sont les seuls médecins de cet hôpital à se voir imposer des quotas. Il y a quelques semaines, le chef du département de la chrirurgie recevait une directive concernant les prothèses que les spécialistes, dont les orthopédistes, ont recours à la suite d'une intervention chirurgicale. Pour ce qui est de l'urgence, elle déborde presque quotidiennement, tellement que c'est presque courant pour les ambulanciers de se diriger ailleurs avec leurs patients.

Dernièrement un médecin de cet hôpital déclarait à *La Presse* qu'il ne comprenait pas que malgré toutes les coupures et les restrictions budgétaires, l'urgence de la Cité de la Santé venait de se doter d'une imprimante au laser fort couteuse. «Nous avons l'impression que la direction coupe dans des soins importants et ne regarde pas ailleurs comment l'argent est dépensé», a précisé ce médecin.

Le coroner ordonne une enquête publique

Presse Canadienne

■ Le coroner en chef Jean Grenier a ordonné, hier, la tenue d'une enquête publique sur les huit décès survenus lors du naufrage du chalutier Nadine, dimanche dernier, au large des Iles-de-la-Madeleine.

Les victimes sont Pierre Cyr, Jacquelin Miousse, Emile Poirier, Augustin Vigneau, Mario Leblanc, Lauréat Deveau, Gérard Vigneau, tous des membres de l'équipage du navire de 40 mètres, et Mme Estelle Laberge, une biologiste à l'emploi du gouvernement fédéral.

Deux autres membres d'équipage, le capitaine Robert Poirier, et son frère Serge, ont été rescapés.

L'enquête sera présidée par le coroner Jacques Bérubé et se tiendra à une date qui n'a pas encore été déterminée.

Le coroner donne raison à la surveillante de l'Institut Archambault

■ La surveillante de l'Institut Archambault de Ste-Anne des Plaines qui a tué le détenu Irénée Bouchard d'un coup de feu alors qu'il escaladait une clôture dans une zone interdite a agi selon les directives établies en pareil cas, a conclu le coroner.

En outre, il n'est pas contraire à la Charte des droits d'utiliser une arme à feu en cas d'évasion d'une prison, rappelle le coroner Gérald Locas.

Le 17 juin dernier, en début de soirée, à l'issue d'une bagarre entre détenus dans la cour de la prison, Irénée Bouchard aurait tenté de se sauver d'autres détenus qui voulaient l'agresser. Il a grimpé la clôture extérieure, poursuivi par d'autres prisonniers. La surveillante a alors tiré dans sa direction.

À la suite de son enquête, le coroner Gérald Locas «constate que le coup de feu qui a atteint le détenu a été tiré par la surveillante qui était témoin d'un événement présentant tous les signes d'une tentative d'évasion, et selon les directives en vigueur» du Service correctionnel Canada.

Elle a tiré le coup de semonce voulu et «le hasard a voulu que le deuxième coup, tiré en direction des fugitifs, atteigne une partie vitale du corps du détenu», souligne le coroner.

Selon le procureur de la famille de la victime, l'utilisation d'une arme à feu dans les circonstances qui ont entouré la mort de M. Bouchard était contraire à l'article 7 de la Charte qui consacre le droit à la vie.

M. Locas a également conclu que la mort du prisonnier «n'aurait pas pu être évitée par une meilleure intervention médicale, même idéale». Il n'a donc formulé aucune recommandation à la suite de son enquête.

Le plus grand choix de montres suisses de renommée internationale

EBEL
Les Architectes du Temps

Montres Ebel,
à partir de 1125$

Seulement chez:
KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, rue Crescent, Montréal H3G 2C1 Tél.: (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Chopard PIAGET BREITLING

Métropolitain
DEPUIS 1920

VENTE D'ENTREPÔT FOURRURE ET CUIR

APRÈS 70 ANS
EN AFFAIRES

MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC

HOMMES et FEMMES

3 DERNIERS JOURS
VENDREDI: MIDI à 9 h
SAMEDI-DIMANCHE: 10 h à 4h

MANTEAUX ET BLOUSONS DE
VISON - RENARD - COYOTE - CASTOR
BANDEAUX ET CHAPEAUX DE FOURRURE

JUPES - PANTALONS - VESTONS - PELISSES
CUIR - SUÈDE - PEAUX DE MOUTON.

DES MILLIERS DE MANTEAUX ET BLOUSONS.
SATISFACTION ET SERVICE GARANTIS

1401, RUE LEGENDRE OUEST
UNE RUE AU NORD DU BOUL. MÉTROPOLITAIN, À L'OUEST DE L'ACADIE

CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES ALTÉRATIONS DISPONIBLES

SAUVE
AUTOROUTE
1401
LEGENDRE
L'ACADIE
MARCHÉ CENTRAL
ST-LAURENT
BOUL. MÉTROPOLITAIN...
ROCKLAND

SEIKO
PULSOMÈTRE
½ PRIX!

SEIKO DÉTAILLANT AUTORISÉ

MODÈLE ILLUSTRÉ
ORD. 275$ SOLDE 137$

PLUS DE 300
MODÈLES EN RÉDUCTION
● Chronomètre ● Compteur de pas
● Pulsations cardiaques ● Alarme h/minute

Gravure sur place de votre nom ou logo de votre compagnie

BIJOUTERIE le roy

7139, RUE ST-HUBERT
(Coin Jean-Talon)
MONTRÉAL
277-3127

Garantie de trois ans
3
SEIKO
SEIKO PULSEMETER
PULSE
102
♥ PULSE

OGILVY
MONSIEUR

VENTE

20 - 30 - 50 %

SUR TOUTE LA MARCHANDISE
DE SAISON

HABITS, BLAZERS,
PALETOTS, VESTONS SPORT,
PANTALONS, CHANDAILS,
CHEMISES, ETC.

OGILVY
REZ DE CHAUSSÉE
Sainte-Catherine
angle de la Montagne

Trois individus comparaissent pour avoir lancé des pierres aux Mohawks de Kahnawake

Presse Canadienne

■ Trois individus ont comparu hier en Cour du Québec pour répondre à des accusations découlant d'un incident survenu l'été dernier, au plus fort de la crise amérindienne, lorsqu'un groupe de Blancs avaient attaqué à coups de pierres des Mohawks fuyant la réserve de Kahnawake.

Les trois hommes, Gary Kazenevitch, 26 ans, Stéphane Vincke, 28 ans et Jean-Louis Lizotte, 29 ans, ont été accusés de méfait public et de participation à une émeute.

Vincke et Lizotte ont admis leur culpabilité et connaîtront leur sentence le 6 février. Quant à Kazenevitch, l'audition de sa cause a été reportée au 15 janvier, date à laquelle la Couronne se propose de soumetre de nouvelles preuves contre lui.

Un quatrième individu, Sylvain Sénécal, 29 ans, a été accusé des mêmes délits mais a omis de se présenter en cour.

La police précise qu'en tout, 12 adultes et trois adolescents seront mis en accusation dans le cadre de cet incident, qui avait éclaté lorsqu'un convoi d'automobiles dans lesquelles se trouvaient des vieillards, des femmes et des enfasnts mohawks eut tenté de quitter la réserve; celle-ci était barricadée par les Warriors depuis le 11 juillet, ce qui avait eu pour effet de bloquer l'accès au pont Mercier, soulevant la colère des résidants de l'endroit.

Lorsque le convoi eut franchi le fleuve pour pénétrer dans LaSalle, une centaine de personnes qui s'étaient massées à l'extrémité du pont se mirent à lancer des pierres sur les véhicules, tandis que la police ne faisait rien pour intervenir, comme devait en témoigner un film de l'incident tourné par une équipe de télévison.

Plusiurs autochtones furent blessés, dont certains gravement, et l'un d'eux, un aîné qui souffrait d'une maladie de coeur, devait succomber peu après au traumatisme suscité par cette agression.

Christofle
Paris

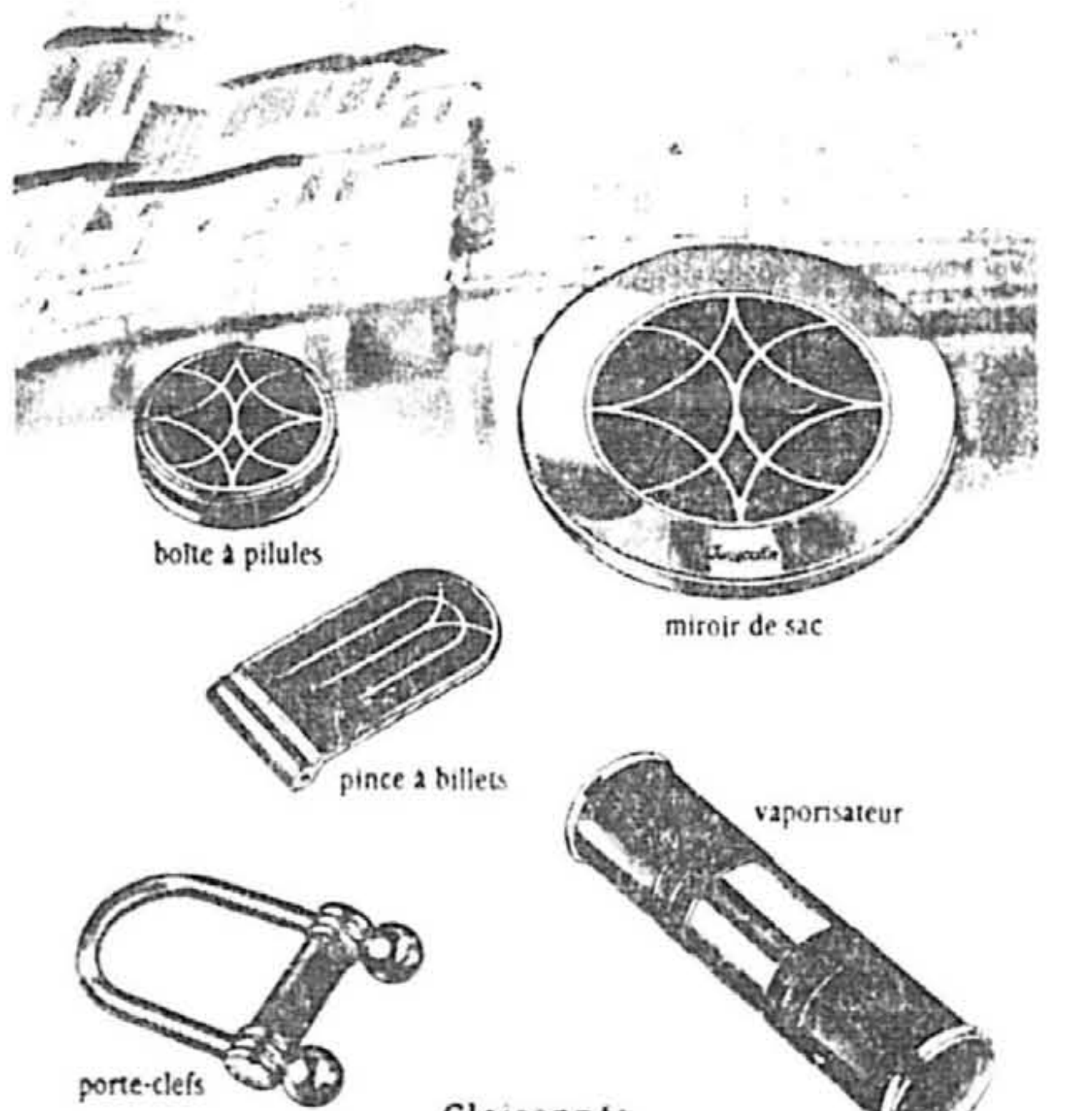

Cloisonnés
Laque de Chine naturelle

Pavillon
Christofle
OGILVY
1307 Sainte-Catherine Ouest Montréal H3G 1P7 Tél.: 987-1242

Profitez d'économies avant TPS
sur les Jeep et les Eagle.

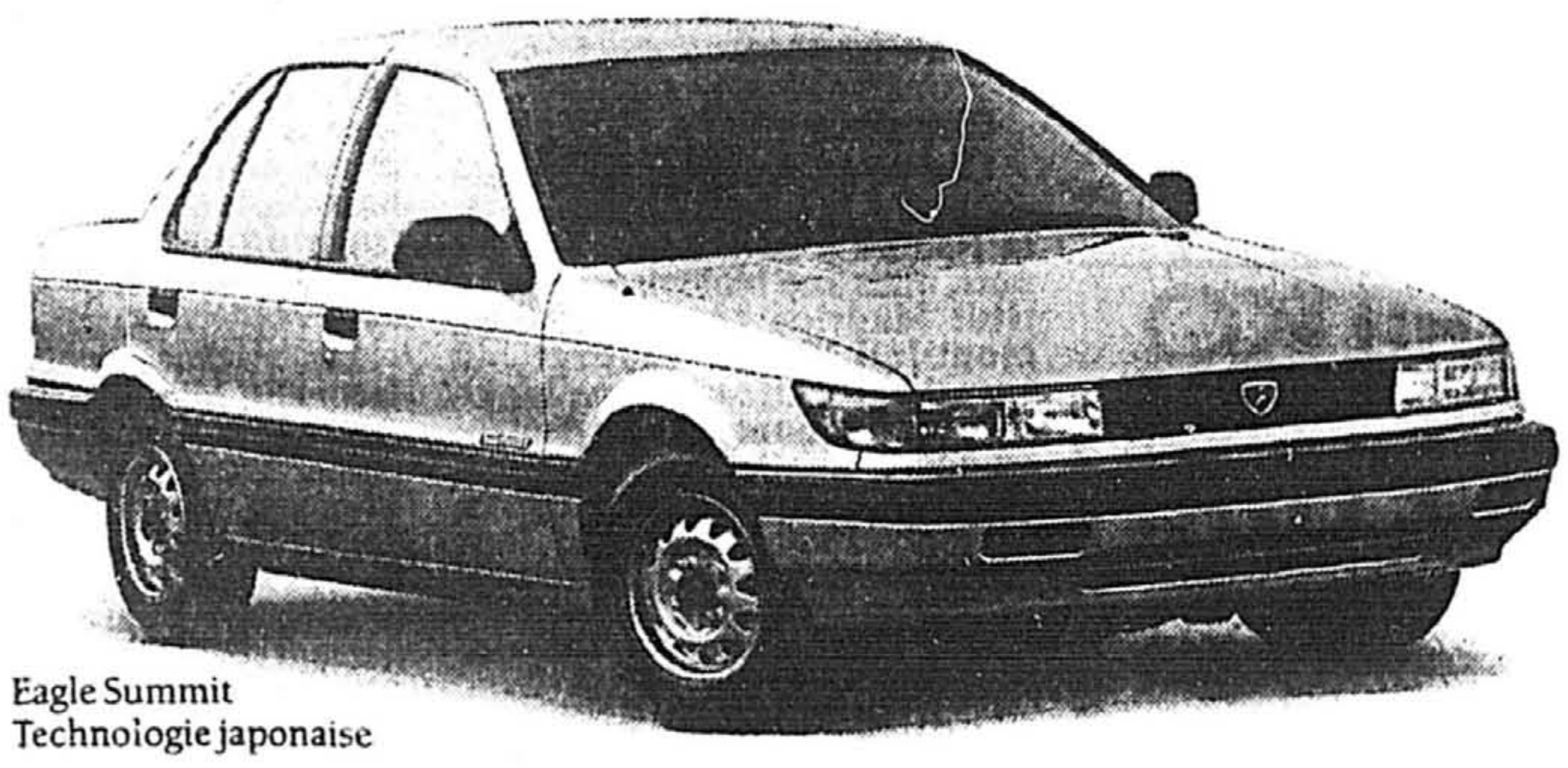

Eagle Summit
Technologie japonaise

Jeep Cherokee Limited
Le "meilleur des meilleurs"
Revue 4-Wheel & Off Road

Chrysler Canada annonce son propre programme de "TPS"...le Temps des Prix Spéciaux. Grâce à cette offre, vous n'avez plus de raison de retarder l'achat d'un véhicule Jeep ou Eagle neuf à cause des économies de la TPS proposée dont l'entrée en vigueur est présentement prévue pour le 1er janvier 1991. Ce programme offre aux clients des économies TPS calculées sur la base du prix moyen des véhicules par catégories.

L'OFFRE PREND FIN
LE 31 DÉCEMBRE.

Profitez maintenant d'économies avant TPS de jusqu'à 1 000 $ sur un Jeep Cherokee ou de 450 $ sur une Eagle Summit...*en plus* de jusqu'à 1 000 $ de remise du fabricant ou du taux de crédit spécial de Chrysler Canada. Le programme d'économies avant TPS est l'occasion idéale de vous offrir un Jeep ou une Eagle maintenant.

JUSQU'À 1 000 $
D'ÉCONOMIES TPS†

Plus

TAUX DE CRÉDIT
SPÉCIAL*

OU

JUSQU'À 1 000 $
DE REMISE*

*Ces offres sont mutuellement exclusives et s'appliquent aux achats pour usage personnel seulement. Voir un concessionnaire pour les détails. Les transactions sont soumises à l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée à l'achat et à la livraison d'un véhicule à partir des stocks d'un concessionnaire Chrysler Canada Ltée entre le 1er octobre 1990 et la date à laquelle Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. L'offre de financement exclut les flottes et les véhicules loués au détail. Ces offres annulent et remplacent toutes les autres offres annoncées précédemment et ne peuvent être combinées. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Les véhicules loués au détail donnent droit aux remises en argent seulement. Voir un concessionnaire pour les détails. Les remises, qui varient selon le modèle, sont offertes en remplacement des offres de crédit spécial pendant une durée limitée. †Les économies TPS varient selon le modèle. L'achat et la livraison du véhicule à partir du stock existant d'un concessionnaire doivent être effectués entre le 1er octobre 1990 et la date à laquelle Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Cette offre annule et remplace tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peut être combinée avec aucune autre offre ou d'autres offres alternatives présentement en vigueur. Les véhicules de location au détail sont admissibles. Voir un concessionnaire pour les détails.

MONTRÉAL
Automobiles Montréal Dauphine Ltée
Montréal 331-6130
Concordia Auto Ltée
Montréal 273-2373

Lareau Automobiles Inc.
Montréal 937-9551
Le Cartier Jeep Eagle Inc.
Montréal 323-4330
Micor Auto Inc.
Montréal 645-1611

La Salle Jeep/Eagle
La Salle 595-5995
À Ma Baie Automobile Inc.
Pierrefonds 684-4400
Garage Spécial Service Inc.
Pointe-Claire 694-4841

RIVE-SUD
Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065
Automobile de St-Lambert Inc.
Greenfield Park 676-7901
André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234

Automobiles Sega Inc.
St-Bruno 653-3333
Automobiles Léo Gendron Inc.
Valleyfield 371-0711
Lestage Jeep/Eagle
St-Rémi 454-9942/861-4435
Sauvé Plymouth Chrysler Inc.
Mercier 698-2792

RIVE-NORD
Auto Voisin Inc.
Laval 668-9222
Garage H. Fortin Ltée
Ste-Rose 625-2491
Performance Jeep/Eagle Inc.
Laval 687-3123

Jeep
Eagle

Le budget de St-Léonard soulève la controverse

FLORIAN BERNARD

■ Les conseillers de l'opposition accusent le nouveau maire de Saint-Léonard, M. Frank Zampino, d'avoir présenté une fausse image de la hausse réelle des taxes dans cette localité.

Lors de la présentation du budget, M. Zampino a déclaré que la hausse était de 2,8 p. cent. Toutefois, hier, l'opposition a soutenu que la hausse réelle varie de 7 à 20 p. cent selon les différentes catégories de propriétaires.

Selon les conseillers Domenic Moschella et John Valentini, du Ralliement de Saint-Léonard, le maire a négligé d'inclure une nouvelle taxe de 83 $, dite *taxe des déchets*, dans son calcul de la hausse des impôts fonciers. Cette taxe touche tous les propriétaires et locataires et s'applique sur chaque unité de résidence. Ainsi, dans le cas d'un triplex, il y a une facture additionnelle de 249 $ à payer.

A l'aide de divers tableaux, l'opposition a démontré que le propriétaire d'une maison familiale évaluée à 100 000 $ devra acquitter une facture de 1958 $ en 1991, comparativement à 1823 $ l'an dernier, soit une augmentation de 7,4 p. cent.

Le propriétaire d'un quintuplex évalué à 320 000 $ devra acquitter une facture globale de 6 415 $ comparativement à 5832, soit une hausse de taxes de 10 p. cent.

Les hausses sont encore plus importantes dans le cas des commerçants. Ainsi, pour une valeur locative de 6 000 $, la hausse représentera 21,1 p. cent.

MM Moschella et Valentini ont aussi reproché au maire Zampino d'avoir préparé le budget sans consulter les élus de l'opposition qui représentent, selon eux, 40 p. cent de la population.

«Le maire Zampino a trahi une tradition établie depuis plusieurs années, à Saint-Léonard, soit celle de la participation de tous les conseillers à la préparation du budget. Il s'agit d'un geste qui va à l'encontre de la politique de toutes les autres villes de la CUM» ont signalé MM Moschella et Valentini.

AGENDA
ÉLECTRONIQUE
32 K ou 64 K
SHARP

ZQ-5300M
7 langues, 9 fonctions principales intégrées
LISTE DES ACTIVITÉS:
● Calendrier ● Agenda ● Répertoire téléphonique ● Bloc-notes ● Date d'anniversaire ● Horloge ● Calculatrice

BIJOUTERIE le roy
7139, rue Saint-Hubert, Montréal
(coin rue Jean-Talon)
Tél.: 277-3127

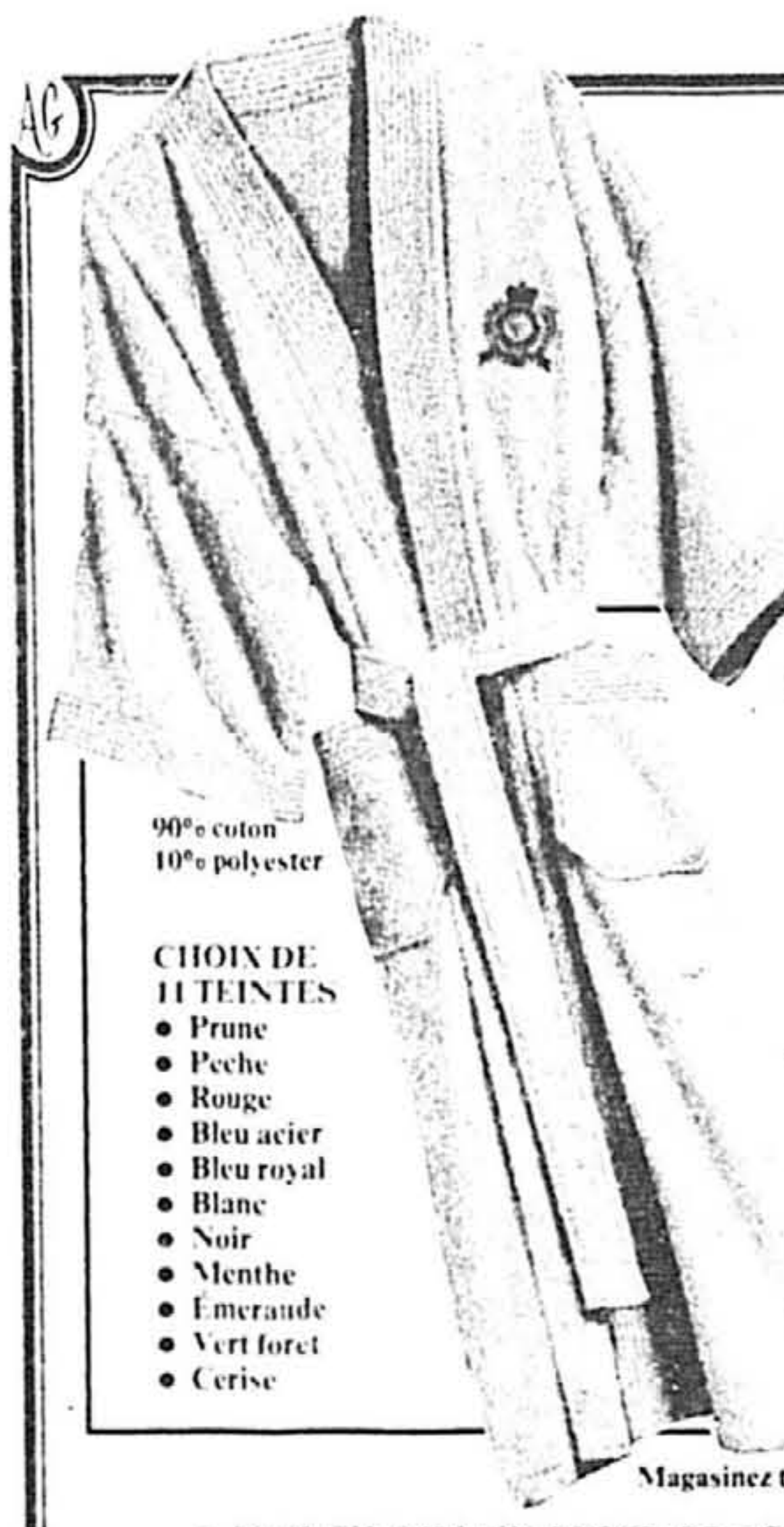

A. Gold & Sons
DEPUIS 1800

Magnifiques Peignoirs
Tissu éponge en 11 coloris
pour hommes et dames
et
Flâneurs 100% coton
pour le repos
la détente ou
pour un cadeau

90% coton
10% polyester

CHOIX DE
11 TEINTES
- Prune
- Peche
- Rouge
- Bleu acier
- Bleu royal
- Blanc
- Noir
- Menthe
- Émeraude
- Vert foret
- Cerise

PEIGNOIRS EN TISSU ÉPONGE
Seulement $100
Taille universelle
pour hommes et femmes
FLANEURS 100% COTON
Seulement $75
P. M. G. TG.

COMMANDES
TÉLÉPHONIQUES
(514) 288-4653
Poste 235
Frais de livraison $4
Pour commande /
de un ou plusieurs

Taille et poignets élastiques
100% coton

CHOIX DE 3
AGENCEMENTS
DE COULEURS
- Haut blanc avec rayures vertes, pantalon vert uni.
- Haut blanc avec rayures marines, pantalon marine uni.
- Haut blanc avec rayures bourgognes, pantalon bourgogne uni.

Magasinez tôt pour trouver la taille et la teinte que vous désirez

● MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD ● CENTRE ROCKLAND ● LA PLACE VERTU ● LES PROMENADES SAINT-BRUNO ●
● FAIRVIEW POINTE-CLAIRE ● 960 OUEST, SAINTE-CATHERINE ● LES GALERIES D'ANJOU ● LE CARREFOUR LAVAL
American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons

JAMAIS VU AVANT! ● JAMAIS VU AVANT! ● JAMAIS VU AVANT!

LE SOLDE CONTINUE
À L'ENTREPÔT DE LA CHAUSSURE
ITALIENNE

au 7345, boul. Henri-Bourassa est
(entre la 6e Avenue (Rivière-des-Prairies) et le boul. Armand-Bombardier)

NOS PRIX SONT À LA BAISSE.
ÉCONOMISEZ*
SUR NOS PRIX
DÉJÀ RÉDUITS DE 50 À 70%

ENTRE LE 18 ET 23 DÉCEMBRE À L'ACHAT DE CHAQUE PAIRE DE CHAUSSURES
OBTENEZ UN RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE
10$
SUR LES
CHAUSSURES POUR ELLE ET LUI
À PARTIR DE
40⁹⁹

* CETTE OFFRE S'APPLIQUE AUX CHAUSSURES DE 40⁹⁹$ ET PLUS,
MODÈLES POUR HOMMES ET DAMES SEULEMENT.
LES BOTTES ET PANTOUFLES SONT EXCLUES.
CES SPÉCIAUX SONT VALIDES DU 21 AU 23 DÉCEMBRE SEULEMENT.

Kenzïa
ALDO FERARRIS MILANO
BIBA'S ITALIE
PAOLO BARNI
DANIELLE SAURI
PROFILOMODA UOMO

PLUS D'UN MILLION $ DE MARCHANDISES VOUS ATTENDENT.
Pour la première fois au Canada, en collaboration avec plusieurs manufacturiers d'Italie, L'ENTREPÔT DE LA CHAUSSURE ITALIENNE vous offre des chaussures de première qualité à des prix incroyables. PAS DE RESTES DE STOCK DES ANNÉES PASSÉES, MAIS DES NOUVELLES COLLECTIONS de cet automne.
MARCHANDISES NEUVES 1990-1991 SEULEMENT, DE QUALITÉ SUPÉRIEURE. IMPORTATIONS ITALIENNES, NOUVEAUX ARRIVAGES D'ITALIE TOUTES LES SEMAINES, MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC
Lun. au ven. 9 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h, dim. 10 h à 17 h. Quantités limitées — Visa — MasterCard — American Express

JAMAIS VU AVANT! ● JAMAIS VU AVANT! ● JAMAIS VU AVANT!

LE PÈRE NOËL
SE FAIT LA MALLE...
ET DÉMÉNAGE
AU 4380 RUE SAINT-DENIS DÈS LE PRINTEMPS

LE PETIT ROBERT 1
Éditions Robert
rég. : 66,95 44,95

LE PETIT ROBERT DES ENFANTS
Éditions Robert
rég. : 34,95 23,95

ROBERT BATEMAN PEINTRE NATURALISTE
Rick Archbold
Éditions Trécarré
rég. : 64,95 44,95

CHRONIQUE DE L'HOSPITALITÉ HÔTELIÈRE DU QUÉBEC
Henri-Paul Garceau
Éditions du Méridien
rég. : 39,95 27,95

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DE LA CUISINE AU FOUR À MICRO-ONDES
Jehane Benoit
Éditions Héritage
rég. : 39,95 27,95

LA CUISINE AU FOUR À MICRO-ONDES, ÇA M'AMUSE
Jehane Benoit
Éditions Héritage
rég. : 9,95 6,95

COLLECTION «PAYS ET PEUPLES» (18 titres)
Éditions Hachette
rég. : 13,95 ch. 9,95 ch.

OÙ EST CHARLIE? (livre - jeu)
Martin Handford
Éditions Grund
rég. : 14,95 10,95

VAN GOGH L'OEUVRE COMPLÈTE PEINTURE, (2 volumes)
Éditions Taschen
rég. : 99,95 67,95

L'OURSIADE
Antonine Maillet
Éditions Leméac
rég. : 20,00 13,95

COLLECTION «LIVRES JEUX»
Éditions Courte Échelle
4 titres rég. : 19,95 ch. 13,95 ch.
6 titres rég. : 17,95 ch. 12,95 ch.

ARTS SACRÉS AU QUÉBEC
J. Simard et F. Brault
Éditions de Mortagne
rég. : 95,00 66,95

LA CHASSE AU QUÉBEC
Paul-Louis Martin
Éditions Boréal
rég. : 49,95 34,95

YVES MONTAND, TU VOIS JE N'AI PAS OUBLIÉ
H. Hamon, P. Rotman
Éditions Seuil - Fayard
rég. : 37,95 26,95

CYRANO DE BERGERAC - COFFRET DU FILM
Éditions No 1
rég. : 95,00 66,95

PAYSAGES DE GOLF
A.J. Lafaurie et J.F. Lefevre
Éditions EPA - Golf européen
rég. : 109,95 76,95

PASSWORD, édition reliée
Éditions Modulo
rég. : 29,95 20,95

LES DESSERTS - LES SECRETS DE LEUR RÉUSSITE
Editions SAEP
rég. : 29,95 19,95

LE LAROUSSE DE LA CUISINE
Éditions Larousse
rég. : 74,95 54,95

Prix Fémina :
NOUS SOMMES ÉTERNELS
Pierrette Fleutiaux
Editions Gallimard
rég. : 39,95 29,95

Prix Goncourt :
LES CHAMPS D'HONNEUR
Jean Rouaud
Editions de Minuit
rég. : 22,95 15,95

MAINTENANT 3 ÉTAGES

Jusqu'à 20 %
de coupons-rabais
sur les autres titres!

Prix en vigueur du 21 au 31 décembre 1990
inclusivement ou jusqu'à épuisement des stocks.

Champigny
Librairie Champigny inc.
4474, rue Saint-Denis
Montréal
Ouvert 7 jours jusqu'à 22h
844-2587
Commandes téléphoniques acceptées

Du recyclage pour les Fêtes

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Quelques jours avant les Fêtes pourquoi ne pas initier les enfants aux joies écologiques en leur apprenant à inventer leur papier d'emballage et à trouver des décorations de Noël originales avec tout ce qui peut leur tomber sous la main?.

C'est ce qu'à fait Guy Chamberland avec ses élèves, des jeunes mésadaptés socio-affectifs de 9 ans, à l'école primaire Beauséjour à Chomedey. «On se sert du papier recyclé pour protéger les arbres», a indiqué, fier de lui, le jeune Sébastien.

Les élèves fabriquent eux-mêmes le papier recyclé des cartes de Noel. Ils récupèrent de vieux papiers, les passent au malaxeur puis dans une bassine d'eau. Ils tamisent le tout dans une sorte de moule de la taille d'une feuille de papier. Ensuite, on éponge le surplus d'eau, on démoule et le tour est joué.

M. Chamberland a fait preuve de cette belle initiative après avoir reçu de gros encouragements. En fait, la Centrale des enseignants du Québec (CEQ), le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les organismes de récupération ont mis sur pied depuis l'automne, pour la première fois, une vaste opération de sensibilisation des jeunes à l'environnement.

Un Noel blanc et vert fait partie de cette campagne d'éducation d'envergure qui a d'ailleurs donné naissance à un volumineux cahier pédagogique de 225 pages.

Guy Chamberland, par exemple, s'en est servi pour apprendre les étapes de recyclage du papier. Mais c'est loin d'être le seul élément abordé. Le cahier présente une foule de sujets avec des activités qui y sont reliées. On parle notamment d'économie d'énergie, des dangers de la pollution de l'eau, du désastre de l'effet de serre ou encore des habitudes de consommation néfastes à enrayer entre autres par la récupération et le recyclage.

Pour la période des Fêtes, certaines écoles ont décidé de faire des cartes de Noel et de les envoyer à des prisonniers politiques à travers le monde par le biais d'Amnistie internationale. Ou encore, les élèves ont appris à faire des emballages cadeaux avec des vieux tissus, du papier journal, des annonces de supermarchés ou avec des bandes dessinées coloriées.

Avec Robert Blondin, la radio passe aux actes

ÉRIC TROTTIER

■ Il y a Roger Drolet, à CKVL, qui s'est donné pour mission de changer le monde. À CBF-690, Robert Blondin et son équipe passent aux actes. *Sans frontières*, une émission diffusée à six reprises cette saison, porte sur la coopération internationale et soutient concrètement les pays du tiers-monde.

Il y a actuellement plus de 5000 coopérants ou missionnaires canadiens qui travaillent un peu partout dans le tiers-monde. L'animateur Robert Blondin explique que *Sans frontières* veut moins décrire des situations que de mettre auditeurs, coopérants et habitants de ces pays en contact. «Des gens racontent comment ils vivent là-bas et soulignent les principaux besoins», précise-t-il. Il invite alors son auditoire à répondre à ces demandes.

«Nous ne voulons pas donner cette image misérabiliste du tiers-monde, renchérit-il. Il existe dans ces pays des petites solutions très dynamiques, alors on en parle.» Une radio active qui incite son public à le devenir également. L'auditeur n'exprime pas en ondes ses opinions sur le monde dans lequel nous vivons. Il donne un coup de main, aussi minime soit-il.

Ainsi, le public canadien peut remodeler le monde en offrant quelque chose de beaucoup plus grand qu'un simple don, une espèce de symbole d'une nouvelle ère où enfin les humains tentent de se rejoindre et de s'entraider. C'est le Nouvel âge qui cesse de tripper sur son nombril, quoi.

Et ça marche! Au cours de la première émission, Blondin a réussi à trouver du matériel de communication pour un coopérant du Népal, a mis en contact des femmes d'affaires tunisiennes avec des femmes d'affaires québécoises, a dégotté de la tuyauterie pour un groupe de coopérants de Colombie. Une paroisse montréalaise en a même profité pour se jumeler avec un orphelinat guatemaltèque. En tout, plus de 500 auditeurs ont appelé pour fournir information, coups de main, équipement, soutien moral ou technique, etc.

Ce qui est bien, c'est qu'à travers tous ces petits miracles réalisés en direct, Blondin apporte des chiffres révélateurs sur l'ampleur des problèmes du tiers-monde, en se référant à des données toutes très «occidentales». Par exemple, lorsqu'il indique que dans tel village du Sri Lanka on a besoin d'argent pour construire une clinique médicale, il précise que le coût de celle-ci équivaut à deux fusils d'assaut, style Armée canadienne. «Ça permet de comprendre à quel point notre hiérarchie des valeurs est faussée», fait-il.

Pour Robert Blondin, à qui on doit des chefs-d'oeuvre radiophoniques comme *L'aventure*, les premiers *Présent* et une imposante série sur le bonheur, la radio publique doit prendre de nouvelles orientations, notamment à cause de la concurrence télévisuelle, de plus en plus vive. Blondin a peut-être trouvé la formule que les gens de radio cherchent tant: «La radio a commencé par parler, démontre-t-il, elle a ensuite tenté de dire les choses, elle doit maintenant *faire* les choses».

La deuxième émission aura lieu demain matin, de neuf heures à midi.

Noël ou pas, des immigrés ne peuvent recevoir la visite de leurs parents

RICHARD HÉTU

■ Ronald Peredo, Dimitar Petkov et plusieurs autres nouveaux citoyens canadiens trouvent que le gouvernement fédéral a le coeur dur comme de la pierre à l'approche de Noël.

Ils crient à l'injustice parce que les autorités de leur pays d'adoption refusent ou tardent d'accorder à un membre de leur famille resté dans leur pays d'origine la permission de venir les visiter à l'occasion de la commémoration de la naissance du Christ.

«Je me sens comme si je n'étais rien», s'indigne M. Peredo, un Péruvien d'origine, qui rêvait de revoir sa mère après une séparation de six ans. «Je pensais avoir les mêmes droits que tous les autres canadiens quand j'ai juré sur le drapeau», ajoute le concierge de 30 ans, qui a reçu la citoyenneté canadienne le 4 décembre dernier.

M. Petkov, un Canadien d'origine bulgare, estime pour sa part qu'il est «dégoûtant» d'avoir à attendre «cinq ou six mois» avant de recevoir un visa de touriste. «Ma belle-mère, qui a 73 ans, a demandé en juillet dernier un visa pour une visite de quatre semaines au Canada et elle ne l'a toujours pas reçu. Ça m'a tout l'air que nous passerons Noël sans la voir», ajoute-t-il.

MM. Peredo et Petkov, de même que leurs parents, sont au nombre des victimes de la politique canadienne visant à limiter le nombre de ressortissants étrangers qui profitent d'un visa de touriste au Canada pour réclamer éventuellement le statut de réfugié.

Une surprise

«Les gens de l'ambassade canadienne au Pérou m'ont dit qu'ils avaient peur que ma mère reste au Canada», reconnait M. Peredo. «Je leur ai répondu qu'ils n'avaient pas le droit de généraliser et de dire que ma mère ferait comme tout le monde.»

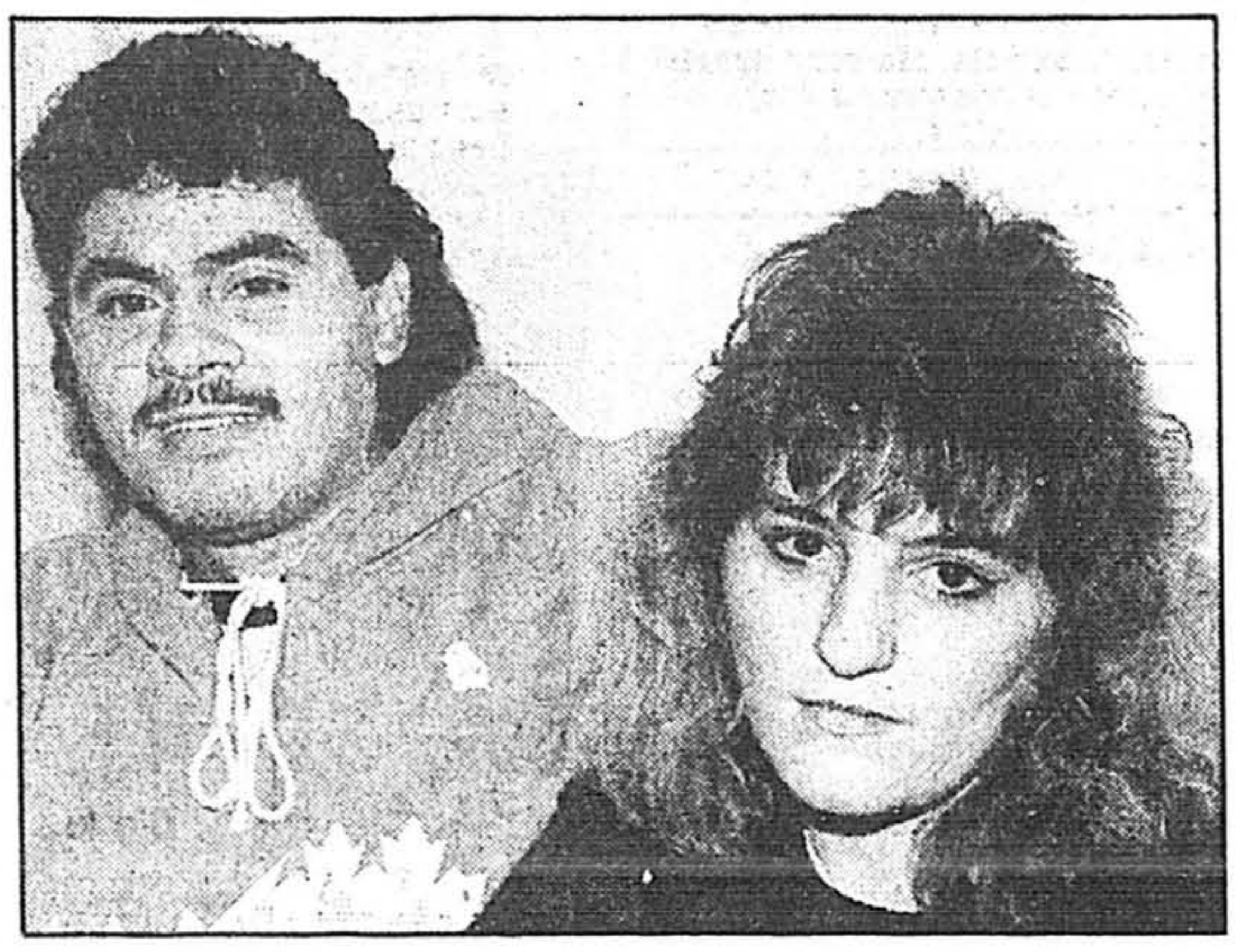

Ronald Peredo, un Péruvien d'origine, voulait profiter du passage de sa mère à Montréal pour se fiancer avec Jennifer Magna, sa compagne. PHOTO P.H. TALBOT, *La Presse*

Non seulement M. Peredo avait-il hâte de revoir sa mère après six ans de séparation, mais il voulait aussi profiter de son passage à Montréal pour se fiancer avec Jennifer Magna, sa compagne. «On voulait lui faire une surprise», dit-il. Maintenant, tout est tombé à l'eau.»

Sans être au courant du cas particulier des Peredo, Gerald Maffre, le porte-parole de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a expliqué que les demandeurs d'un visa de touriste avaient le fardeau de prouver qu'il sont de «bonne foi» quand on leur demande s'ils ont assez d'argent pour s'acheter un billet d'avion, s'ils peuvent assumer les coûts de leur séjour à l'étranger et s'ils retourneront dans leur pays d'origine avant l'échéance de leur visa.

«Nous ne faisons pas une évaluation à la légère, explique M. Maffre. On s'est assez fait critiquer qu'il y avait trop d'abus.»

Âgée de 61 ans, la mère de M. Peredo ne travaille pas et vit chez une de ses filles dans la banlieue de Lima, la capitale péruvienne. Son fils est arrivé au Canada en 1985 grâce à un visa de touriste. Un an plus tard, il réclamait le statut de réfugié.

Un privilège

Arpès avoir fait des démarches en faveur de M. Peredo, Marc Dagenais, l'adjoint du député conservateur d'Hochelaga- Maisonneuve, a dû baisser pavillon. L'obtention d'un visa de touriste est «un privilège, pas un droit acquis dans la Charte», dit M. Dagenais.

M. Petkov, le Montréalais d'origine bulgare, n'en est pas moins outré.

«Ma belle-mère a 73 ans, dit-il. Elle veut voir sa fille avant de mourir. À son âge, elle n'a aucune intention de s'installer ici.»

Et d'ajouter: «Montrez-moi le pays le plus sauvage et personne n'aura plus de mal qu'elle pour y recevoir un visa de touriste!»

Leurs tirelires pour Sainte-Justine

Les 1150 élèves de niveau primaire du Collège Français, de l'École Buissonnière, de l'École Saint-Germain et de la Nouvelle-Querbes, à Outremont, ont remis hier leurs tirelires de Sainte-Justine à la mascotte de l'hôpital, Cachou. Cette activité s'est déroulée en plein air hier midi, au coin des rues Laurier et Durocher. Les enfants ont ensuite visité la crèche de Saint-Viateur en compagnie du père Primeau. Cette mini-campagne de souscription de la fondation Sainte-Justine avait pour but de sensibiliser les élèves à l'existence des enfants malades. Sainte-Justine soigne chaque année 250 000 enfants. Les élèves des quatre écoles ont reçu des tirelires de l'hôpital et ont ensuite collecté auprès de leur famille et de leurs amis. PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

DATES ET HEURES
DE TOMBEE POUR LA
SEMAINE DE NOEL DU
24 AU 31 DÉCEMBRE 1990

Veuillez prendre note que *La Presse* ne sera pas publiée le mardi 25 décembre (Noel) et le mercredi 26 décembre.

ÉDITION DU JEUDI 27 DÉCEMBRE 1990
Reservation d'espace: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces avec épreuves: le jeudi 20 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le lundi 24 décembre 1990 à 12 h

ÉDITION DU VENDREDI 28 DÉCEMBRE 1990
Reservation d'espace: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces avec épreuves: le jeudi 20 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le jeudi 27 décembre 1990 à 12 h

ÉDITION DU SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1990
Reservation d'espace: le jeudi 27 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces avec épreuves: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le jeudi 27 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 28 décembre 1990 à 12 h

ÉDITION DU SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1990
Section Arts et Lettres et section Restaurants
Reservation d'espace: le jeudi 27 décembre 1990 à 13 h
Annonces avec épreuves: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le jeudi 27 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 28 décembre 1990 à 12 h

ÉDITION DU SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1990
Section Vacances / Voyage (préimprimée)
Reservation d'espace: le vendredi 21 décembre 1990 à 13 h
Annonces avec épreuves: le jeudi 20 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30

ÉDITION DU SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1990
Section Carrières et professions (préimprimée)
Reservation d'espace: 1er cahier
le vendredi 21 décembre 1990 à 13 h
Annonces avec épreuves: le jeudi 20 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30

ÉDITION DU SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1990
Section Habitat (préimprimée)
Reservation d'espace: le vendredi 21 décembre 1990 à 12 h
Annonces avec épreuves: le jeudi 20 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30

ÉDITION DU DIMANCHE 30 DÉCEMBRE 1990
Reservation d'espace: le jeudi 27 décembre 1990 à 12 h
Annonces avec épreuves: le vendredi 21 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le jeudi 27 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 28 décembre 1990 à 12 h

La Presse

DATES ET HEURES
DE TOMBÉE POUR LA
SEMAINE DU JOUR DE
L'AN DU 31 DECEMBRE
1990 AU 5 JANVIER 1991

Veuillez prendre note que *La Presse* ne sera pas publiée le mardi 1er janvier (jour de l'An) et le mercredi 2 janvier.

ÉDITION DU JEUDI 3 JANVIER 1991
Réservation d'espace: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces avec épreuves: le jeudi 27 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le lundi 31 décembre 1990 à 12 h

ÉDITION DU VENDREDI 4 JANVIER 1991
Reservation d'espace: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces avec épreuves: le jeudi 27 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le jeudi 3 janvier 1991 à 12 h

ÉDITION DU SAMEDI 5 JANVIER 1991
Réservation d'espace: le jeudi 3 janvier 1991 à 17 h 30
Annonces avec épreuves: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le jeudi 3 janvier 1991 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 4 janvier 1991 à 12 h

ÉDITION DU SAMEDI 5 JANVIER 1991
Section Arts et Lettres et section Restaurants
Réservation d'espace: le jeudi 3 janvier 1991 à 13 h
Annonces avec épreuves: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le jeudi 3 janvier 1991 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 4 janvier 1991 à 12 h

ÉDITION DU SAMEDI 5 JANVIER 1991
Section Vacances / Voyage (préimprimée)
Réservation d'espace: le vendredi 28 décembre 1990 à 13 h
Annonces avec épreuves: le jeudi 27 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30

ÉDITION DU SAMEDI 5 JANVIER 1991
Section Carrières et professions (préimprimée)
Réservation d'espace: 1er cahier
le vendredi 28 décembre 1990 à 13 h
Annonces avec épreuves: le jeudi 27 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30

ÉDITION DU SAMEDI 5 JANVIER 1991
Section Habitat (préimprimée)
Réservation d'espace: le vendredi 28 décembre 1990 à 12 h
Annonces avec épreuves: le jeudi 27 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30

ÉDITION DU DIMANCHE 6 JANVIER 1991
Réservation d'espace: le jeudi 3 janvier 1991 à 12 h
Annonces avec épreuves: le vendredi 28 décembre 1990 à 17 h 30
Annonces sans épreuve: le jeudi 3 janvier 1991 à 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 4 janvier 1991 à 12 h

La Presse

VENTE
RABAIS
JUSQU'À
50%
ET PLUS
SUR NOS VÊTEMENTS POUR HOMMES
ET SUR NOTRE COLLECTION
DE VÊTEMENTS POUR FEMMES

ARMAND
BOUDRIAS

6818, rue St-Hubert, 273-2851. — Promenades St-Bruno
Place Bonaventure — Place Québec — Galeries de la Capitale

Les jeunes se voient confrontés au problème du suicide et des tensions ethniques

MARTHA GAGNON

■ La Commission de protection des droits de la jeunesse du Québec soulève deux problèmes majeurs: les suicides de jeunes de 15-16 ans et le surgissement d'une clientèle ethnique dans les centres de réadaptation.

Dans ce dernier cas, la Commission a dû émettre une directive à tous les établissements pour empêcher la discrimination. Elle n'a pas apprécié que l'on interdise à des adolescents d'origine étrangère, hébergés en centre de réadaptation, de parler dans leur langue d'origine parce que les éducateurs ne pouvaient les comprendre.

Dans son rapport annuel, elle fait cette mise en garde: «sanctionner un jeune parce qu'il n'a fait qu'exercer un droit constitue un acte discriminatoire.» La Commission a blâmé les autorités d'un centre de réadaptation pour avoir séparé des adolescents en les plaçant dans des unités différentes afin d'empêcher qu'ils ne communiquent entre eux dans leur langue.

La Commission des droits reconnait que les professionnels sont parfois frustrés et même inquiets, mais cela ne justifie pas une telle attitude. Incapables de comprendre les discussions entre deux Portugais ou deux Cambodgiens, l'éducateur se demande si on n'est pas en train de comploter dans son dos, de préparer un mauvais coup ou simplement de rire de la situation.

Il semble que les directeurs d'établissements et les professionnels ne savent trop comment intervenir auprès de ces jeunes et de leurs familles. Ils sont parfois dépassés. La Corporation des travailleurs sociaux a déjà fait état des difficultés que posaient la clientèle ethnique. Dans sa revue, elle explique que l'intervention des professionnels est parfois vue comme un affront et une intrusion par les parents de culture différente.

Selon elle, il apparait urgent que les institutions déploient des efforts pour engager des employés d'ethnies aussi diverses que la clientèle.

Au centre La Clairière, situé dans le nord de Montréal, 10 p. cent de la clientèle (140 garçons) provient de communauté culturelle étrangère. Au centre de réadaptation Mont Saint-Antoine, on estime qu'elle s'élève à 12 p. cent et au centre Cartier, de 15 à 20 p. cent. .

L'autre problème que met en lumière le rapport de la Commission des droits est le suicide des jeunes. On a recensé cette année 38 suicides d'adolescents, qui avaient en moyenne 15-16 ans, surtout des garçons. Loin de diminuer, ce nombre a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente.

Ce chiffre saute aux yeux lorsqu'on ouvre le rapport annuel de la Commission. En comptant les suicides des jeunes de 18 ans, on atteint le chiffre global de 60 pour l'année 1989-90. On donne malheureusement peu d'explications, si ce n'est que plusieurs de ces jeunes vivaient des ruptures affectives (rupture avec un ami ou une amie, divorce des parents) qu'ils avaient de la difficulté a accepter. Quelques cas sont également liés à la consommation d'alcool ou de drogues.

Les moyens généralement utilisés par ces jeunes pour mettre fin à leurs jours sont la pendaison et l'arme à feu. Près de 20 p. cent d'entre eux étaient connus des services sociaux ou des services d'aide aux jeunes contrevenants. Autre fait, les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de la Maurice et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont plus touchées que les autres par ce phénomène.

La Commission de protection des droits se propose d'analyser plus à fond ce problème, mais ne précise pas comment elle entend s'y prendre. Dans au moins six cas, elle a décidé de procéder à une enquête sur la qualité des services fournis par les travailleurs sociaux ou autres professionnels.

Depuis 1988, la Commission reçoit des coroners les avis de décès des jeunes, ce qui lui permet de mieux établir les différentes causes. Ainsi, on apprend que 27 jeunes ont été tués par des parents ou des proches, le plus souvent la mère. Dans deux cas, celle-ci s'est suicidée après le meurtre.

D'après les données recueillies, les facteurs de risque sont généralement les conditions pénibles de vie, la solitude des jeunes mères et le divorce ou la rupture avec le conjoint.

ROLEX

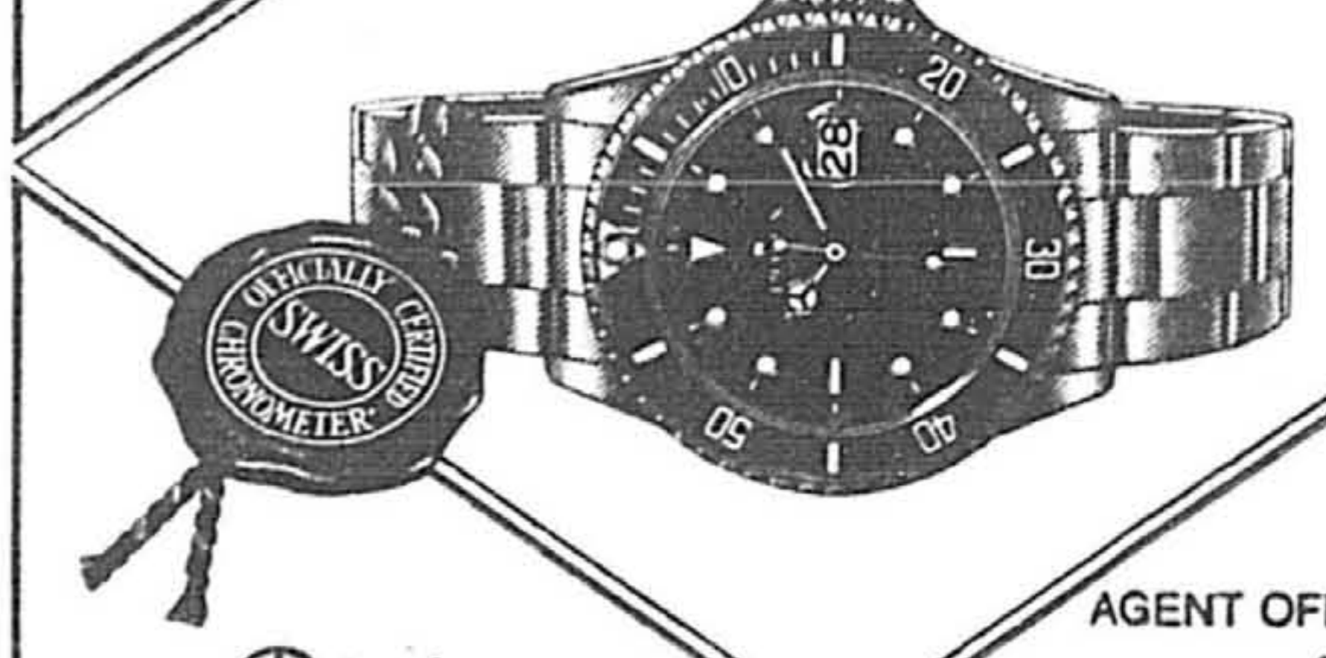

Bijouterie
GAMBARD
VENTE ET SERVICE TECHNIQUE
630-A CATHCART
MONTREAL CENTRE-VILLE

AGENT OFFICIEL ROLEX
ROLEX
866-3876

UN CADEAU DE 200$*

videoway
videoway
OUVERT DIMANCHE

LA TÉLÉ DE L'AVENIR
vidéoway Vidéotron

SKI CHANTECLER

ET 6 PASSES DE SKI

* Cette offre a une valeur de $200, avec tout achat de $400 et plus

Venez chercher votre cadeau!

LUXMAN harman/kardon SONY JVC PHILIPS
Mordaunt-Short Axiom HITACHI QED
ALPINE BOSE TOSHIBA UBL

TÉLÉVISEUR JVC 21"

- Télécommandé
- Minuterie sommeil
- Ajustement des couleurs à l'écran

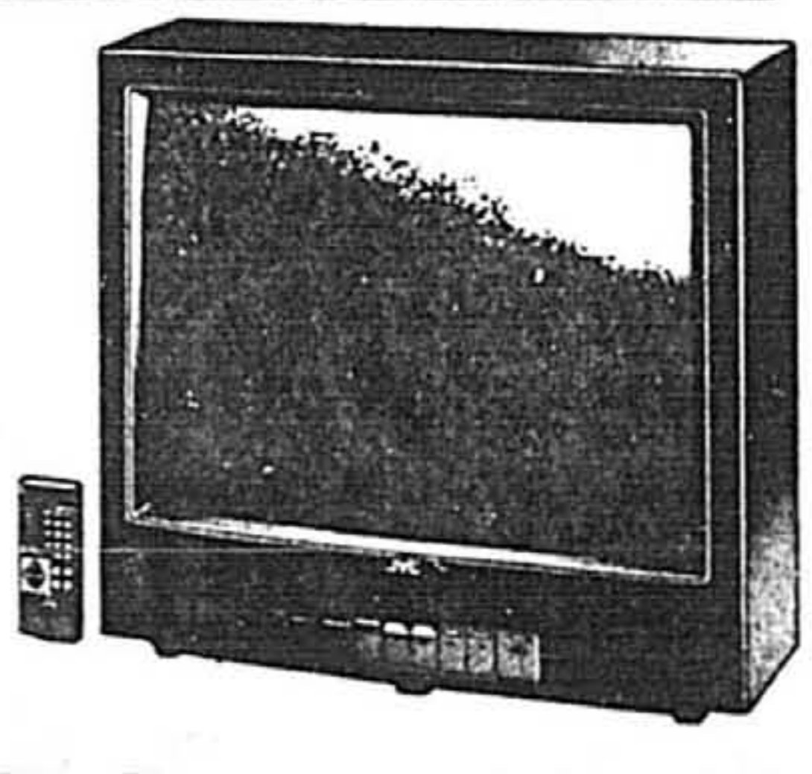

JVC
499⁰⁰

TÉLÉVISEUR 29" STÉRÉO

- Télécommandé câblosélecteur
- Affichage et ajustement à l'écran
- Entrée et sortie audio/vidéo
- Minuterie sommeil

Garantie 5 ans à domicile

JVC
999⁰⁰

Crédit instantané 2500$

Payez au printemps seulement

600 S-VIDEO INPUT

LA BOUTIQUE ÉLECTRONIQUE

MONTRÉAL
6380, St-Hubert
272-7441

LAVAL
1679, St-Martin O.
687-7500

ST-LÉONARD
6175, Métropolitain E.
321-2231

LE 26 DÉCEMBRE, LES CLIENTS D'OBERSON FERONT DU SKI. ET VOUS?

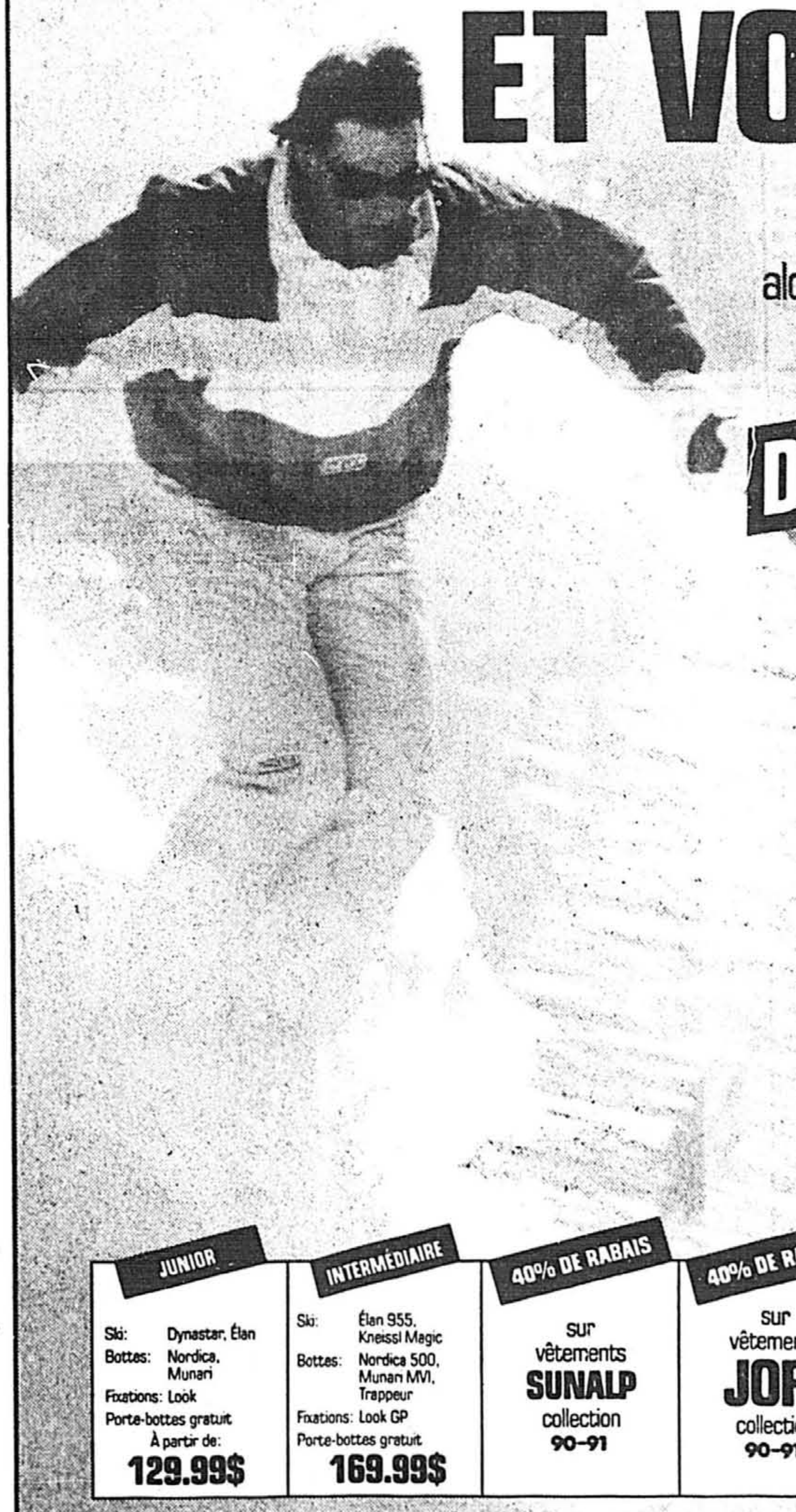

Attendrez-vous le "boxing day" alors qu'Oberson vous offre dès maintenant

DE 20 À 60% DE RABAIS

sur tous les vêtements de ski en magasin?

Attendrez-vous le "boxing day" alors que, jusqu'au 24 décembre, Oberson vous offre de

SKIER GRATUITEMENT*

au mont Bromont ou Chantecler?

*L'achat de 250$ et plus de marchandise dans un Oberson participant vous donne droit à 1 billet de remontée gratuit! Limite de 1 billet par client.

N'attendez pas! Dépêchez-vous d'aller dans l'une des 9 boutiques de ski Oberson et, le 26 décembre, vous serez en train de skier... gratuitement!

JUNIOR	INTERMÉDIAIRE	40% DE RABAIS	40% DE RABAIS	40% DE RABAIS	SPORTIF	PERFORMANCE
Ski: Dynastar, Élan Bottes: Nordica, Munari Fixations: Look Porte-bottes gratuit À partir de: 129.99$	Ski: Élan 955, Kneissl Magic Bottes: Nordica 500, Munari MVI, Trappeur Fixations: Look GP Porte-bottes gratuit 169.99$	sur vêtements SUNALP collection 90-91	sur vêtements JOFF collection 90-91	sur vêtements COLTECH collection 90-91	Ski: Rossignol 343, Dynastar Sport, Élan 955 Bottes: Munari MX2 ou MV3, Nordica 600 Fixations: Salomon 447 Look GP Porte-bottes gratuit 269.99$	Ski: Dynastar XSP, Élan, Omni, Head Vantage Bottes: Dynafit 2F PRO, Nordica 617, Munari MX15 Fixations: Tyrolia 470, Salomon 547 Porte-bottes gratuit 389.99$

Achetez avant le 31 décembre et ne payez qu'en mars 1991. Cette offre est valable pour tout achat de 250$ et plus sur approbation du service de crédit.
Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.
Jusqu'à épuisement des stocks. Aucun remboursement. Date limite d'échange: 2 janvier 1991.

Bromont
Ski
OBERSON MD

Cowansville
125, Principale
(514) 263-6363

Granby
3, Évangéline
(514) 375-1785

Greenfield Park
999, boul. Taschereau
(514) 671-0189

Laval
217, des Laurentides
(514) 668-5123

Montréal
1202, Ste-Catherine Ouest
(514) 395-2248

Pointe-Claire
Complexe Pointe-Claire
6361, Transcanadienne, angle St-Jean
(514) 694-9257

Repentigny
345, Notre-Dame
(514) 581-1816

St-Jean
897, du Séminaire
(514) 349-3725

St-Sauveur
226, chemin du Lac Milette
(514) 227-8481

Seulement le meilleur pour Noël

Sous-Vêtements Calvin Klein

Disponible dans tous les bons magasi

Poursuites de 194 000 $ contre les Centres Shawbridge

YVES BOISVERT

■ Les parents de deux adolescentes décédées lors de l'incendie du centre le Village, à Laval, l'hiver dernier, poursuivent les Centres de jeunesse Shawbridge, propriétaire de ce centre de détention.

Renée Roberta Lafortune McKenzie et Jeslin George McKenzie réclament 97 000 $ en guise de dommages pour la mort de leur fille Tifani, et Lois Bynoe Dorio en demande autant pour la mort de sa fille, Tina Poux. Les deux jeunes filles étaient détenues à leur demande.

Dans la nuit du 18 au 19 janvier 1990, quatre des 10 adolescentes détenues au centre le Village sont mortes asphyxiées après que deux d'entre elles eussent déclenché un incendie afin de évader.

Dans leur requête, déposée hier en Cour supérieure, les parents de deux de ces victimes prétendent que le centre, par sa négligence et par l'incompétence de ses employés, est responsable de la mort de ces quatre adolescentes.

Les portes des chambres des adolescentes étaient fermées avec un système électro-magnétique. Quand il y a un incendie, les portes des chambres sont déverrouillées automatiquement, mais après un délai de trois minutes.

Le soir de la tentative d'évasion, il y avait deux employés au centre. Quand l'incendie a débuté, plutôt que d'actionner l'interrupteur immédiatement (ce qui aurait eu pour effet d'ouvrir les portes des chambres avant le délai de trois minutes), ils ont appuyé sur un autre bouton qui a empêché l'ouverture des portes même après le délai de trois minutes.

Par la suite, plutôt que d'utiliser leurs clés pour tenter d'ouvrir les portes, ils ont tenté de les enfoncer.

Pourtant, deux autres tentatives d'évasion avec incendie avaient eu lieu dans le mois précédent!

Une première tentative du genre avait eu lieu le 22 décembre 1989, et une autre le 14 janvier, quatre jours avant le drame.

Les parents prétendent de plus que la construction du centre le Village ne respectait pas les normes du Code du bâtiment.

Une enquête du commissaire aux incendies Cyril Delage avait mis en relief toutes ces lacunes, plus tôt cette année.

Les deux adolescentes qui ont mis le feu ont été reconnues coupables de négligence criminelle causant la mort.

Les deux autres victimes de ce drame étaient Christina Cain, 13 ans, et Michelle Thibault, 14 ans.

Frauder la STCUM, ça ne paie pas... toujours

YVES BOISVERT

■ Brigitte Gagnon, cette handicapée de 23 ans qui avait fraudé la STCUM pour 1 625 $, a été condamnée hier au remboursement de cette somme et à 100 $ d'amende.

Le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, a donc rejeté la suggestion de la Couronne (Me Lucie Dufresne), qui demandait que l'on emprisonne Mme Gagnon.

Brigitte Gagnon, contrairement à ce qu'a dit la Couronne, n'est pas une personne «criminalisée», a constaté le juge; elle a tout simplement été négligente et a manqué de maturité.

La jeune femme, qui a beaucoup de difficulté à marché depuis qu'elle a subi un accident d'automobile, à l'âge de 4 ans, avait rempli un formulaire de la STCUM sous une fausse identité, afin d'avoir droit au transport adapté.

Elle n'avait pas droit au transport adapté, puisqu'elle demeurait em dehors du territoire de la CUM, soit à Repentigny.

Le jeune femme se faisait reconduire par son père devant une adresse qu'elle avait déclaré être la sienne, à Montréal, et elle y attendait le véhicule du transport adapté (des taxis spécialisés).

Aujourd'hui, la jeune femme a droit à ce service.

Le juge Barrette-Joncas lui a accordé un sursis de peine pour son infraction de fraude, et une amende dans le cas de sa condamnation pour personnification (quand elle a fait une fausse signature).

En plus de l'amende, le magistrat a obligé Mme Gagnon à rembourser la STCUM à raison de 100 $ par mois, à compter du 1er février prochain. Une ordonnance de garder la paix pendant un an a aussi été émise.

Original, moraliste et voleur

PIERRE BELLEMARE

■ Un voleur, au comportement plutôt original, recevra le 17 janvier sa sentence au Palais de justice de Longueuil, après avoir plaidé coupable de vol simple avec déguisement.

André Champagne, individu de 21 ans, a commis deux vols, l'un le 27 novembre dans une caisse populaire de Saint-Hubert, et l'autre, quelques jours plus tard, dans une banque de Greenfield Park.

À son entrée dans les établissements, l'accusé se voilait la figure avec son chandail, sautait pardessus le comtoir et, sortant un sac de ses poches, demandait tout simplement au personnel de le remplir avec l'argent qui se trouvait là.

Avant de partir avec 6 700 $ de la caisse populaire de Saint-Hubert, il a répondu au téléphone tout en ramassant l'argent. «On ne s'occupe de la clientèle ici?», a-t-il lancé aux employés, dont certains pensaient être en présence d'un hurluberlu ou d'un petit malin.

Me Mylène Grégoire, procureur de la Couronne, a dû retirer l'accusation de vol qualifié pour la réduire à une accusation de vol simple avec déguisement, en accord avec le juge Denis Bouchard. L'avocat de la défense, Me Gilles Chaloux, a fait valoir que son client n'a pas agi comme quelqu'un qui commet un vol qualifié.

Il ne voulait qu'un peu d'argent de poche pour passer les Fêtes et acquitter certaines dettes.

En bref

SALONS DE MASSAGE VISITÉS PAR LA POLICE

■ Deux salons de massage de Longueuil, l'un situé au 350 Chemin Chambly et l'autre au 81 Louise, app. 1, ont reçu la visite des policiers de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Longueuil. Au premier endroit, quatre femmes ont été appréhendées et deux autres l'ont été, rue Louise. Elles sont âgées entre 22 et 40 ans; elles comparaissent ce matin au Palais de justice de Longueuil, où elles sont accusées d'avoir tenu une maison de débauche. Aucun client ne se trouvait sur les lieux, à l'arrivée des policiers.

AMENDE DE 1 300 $

■ L'ex-organisateur politique et homme d'affaires Joseph Hamelin a été condamné hier au Palais de justice de Longueuil, à des amende de 1 300 $ «pour avoir conférer des bénéfices à deux fonctionnaires fédéraux». Il a été d'abord condamné pour avoir posé de la pelouse sur la propriété privée de Bernard Noël, un ingénieur au service de construction de Defense Canada. Le juge Denis Bouchard, de la Cour du Québec, lui a imposé une amende de 1,000 $ pour ce geste. Il s'est ensuite vu imposer une amende de 300 $ pour avoir offert des repas et des billets de spectacle à Adrien Warren, un inspecteur des chantiers de construction de Defense Canada.

PROCÈS LE 8 JANVIER

■ Le chauffeur de taxi Gaétan Tremblay, accusé d'avoir agressé sexuellement une adolescente de seize ans, subira son procès le 8 janvier au Palais de justice de Longueuil. Il aurait commis son délit le 27 septembre dernier, à Saint-Hubert, à bord de son véhicule. Il a déjà été condamné pour un crime semblable en 1988. Il était en libération conditionnelle au moment de commettre son deuxième délit, en septembre. Tremblay, 42 ans, est retourné derrière les barreaux la semaine dernière.

MORGENTALER A GAIN DE CAUSE

■ Le conseil municipal de Saint-Jean (Terre-Neuve) est revenu sur sa décision de révoquer le permis de la clinique d'avortement du docteur Henry Morgentaler. La mairesse Shannie Duff a indiqué que la clinique a maintenant un permis d'occupation légal. Le conseil municipal avait révoqué le permis en novembre, quelques heures à peine après que le docteur Morgentaler eut officiellement ouvert sa clinique. Une élection municipale avait cependant eu lieu le mois dernier et le nouveau conseil, qui est entré en fonction le premier décembre, a renversé la décision de ses prédécesseurs.

POUR UN NOEL AUSSI RAVISSANT QUE LES ROYAL DOULTON DE CHEZ HEMSLEYS

JUSQU'A 40% DE RABAIS

SUR LES FIGURINES ROYAL DOULTON, ROYAL CROWN DERBY ET LES ANIMAUX BESWICK.

Figurines Royal Doulton Sara ~~475 $~~ 317 $
Last Waltz ~~395 $~~ 264 $
Margaret ~~210 $~~ 140 $

Ensemble Bunnykin
3 pièces pour enfants ~~69,95 $~~ 44 $

Chevaux Beswick 28.95$ — 85,50 $ 25% de rabais

Presse-papiers Royal Crown Derby de
145 $ à 225 $ 25% de rabais

NOUS VOUS SOUHAITONS UN JOYAU HEMSLEYS

HEMSLEYS

Bijoutier depuis 1870
660, rue Sainte-Catherine, coin University, 866-3706

POUR UN NOEL AU RYTHME DU TEMPS AVEC UNE SEIKO DE HEMSLEYS

JUSQU'A 40% DE RABAIS

SUR LES MONTRES SEIKO POUR HOMME ET POUR FEMME ET SUR TOUTES LES HORLOGES SEIKO.

Montre pour homme avec cadran lunaire,
bracelet cuir SBYO22B ~~350 $~~ 210 $

Montre pour femme, ton or, bracelet métallique
SZL 038 ~~295 $~~ 177 $

Horloge murale, ton or, très mince pile
longue durée de 10 ans. ~~150 $~~ 89 $

NOUS VOUS SOUHAITONS UN JOYAU HEMSLEYS

HEMSLEYS

Bijoutier depuis 1870
660, rue Sainte-Catherine, coin University, 866-3706

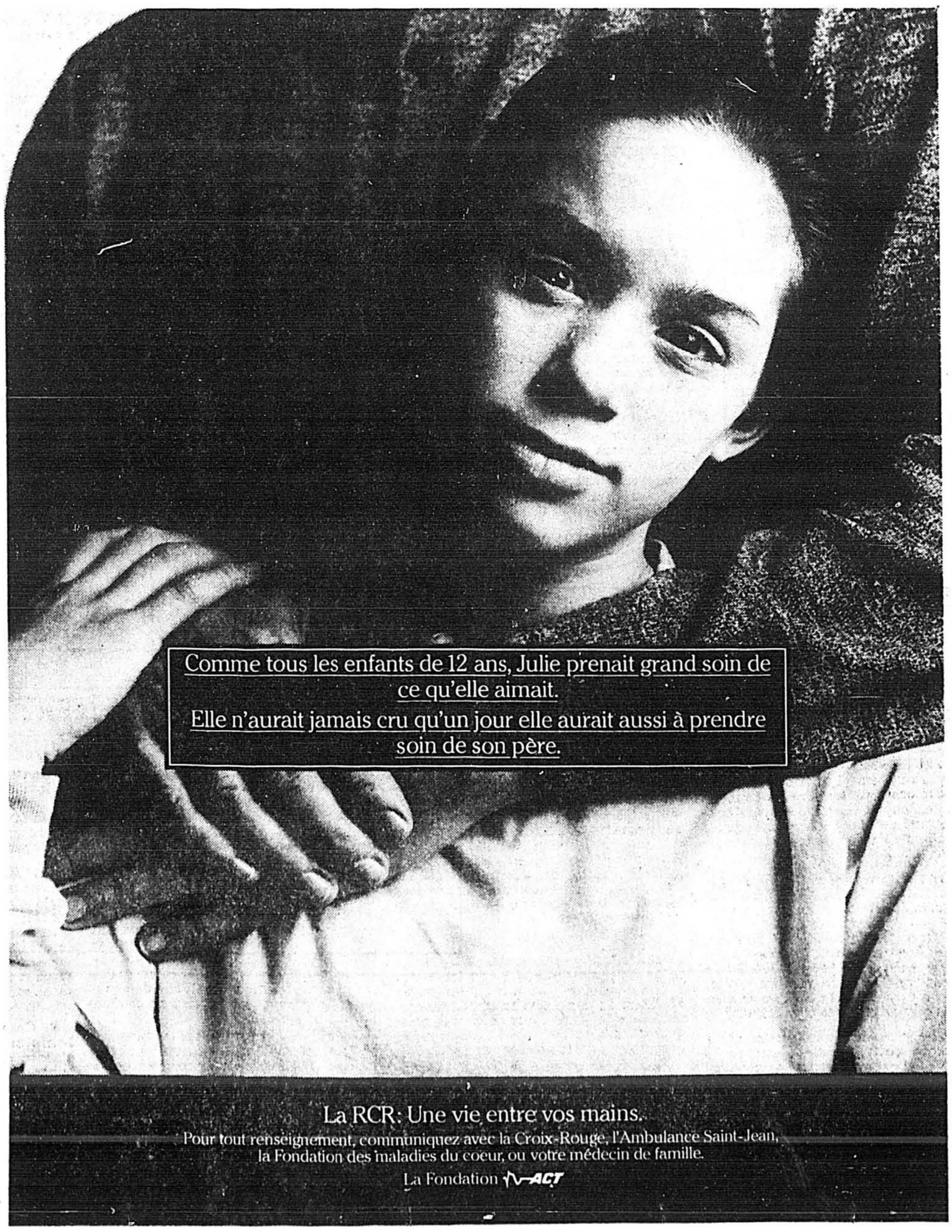

Comme tous les enfants de 12 ans, Julie prenait grand soin de ce qu'elle aimait.
Elle n'aurait jamais cru qu'un jour elle aurait aussi à prendre soin de son père.

La RCR: Une vie entre vos mains.
Pour tout renseignement, communiquez avec la Croix-Rouge, l'Ambulance Saint-Jean, la Fondation des maladies du coeur, ou votre médecin de famille.
La Fondation ACT

INDICES

MONTRÉAL

1730,84
(-6,28)
(-0,36%)

TORONTO

3255,43
(+1,69)
(+0,05%)

NEW YORK

2629,46
(+2,73)
(+0,10%)

DOLLAR CANADIEN

86,26 ¢
(-0,04¢)

PÉTROLE (N.-Y.)

27,50 $
(-0,80¢)

OR (N.-Y.)

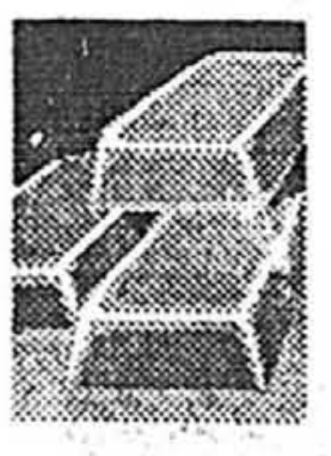

385,20 $
(-0,80¢)

À LIRE

- **Profitant de la confusion actuelle autour de la TPS et de la surcharge de travail des inspecteurs fédéraux, des consultants en taxes abusent présentement des dirigeants d'entreprise, leur soutirant parfois plus d'une centaine de milliers de dollars pour de mauvais conseils.**
  Page A 14
- **La Corporation du groupe La Laurentienne et le groupe Magil mettront en commun certaines propriétés immobilières et géreront conjointement leur parc immobilier, évalué à environ 350 millions de dollars.**
  Page A 14
- **Le Canada, dont la récession actuelle sera relativement courte et de faible ampleur, devrait connaître une reprise économique lente jusqu'à la fin 1992, selon une étude de l'OCDE publiée hier.**
  Page A 19

Le taux d'escompte baisse à 11,78 %

LAURIER CLOUTIER

La Banque du Canada a provoqué un autre petit soupir de soulagement hier, dans les bureaux et les chaumières, en abaissant tel que prévu la veille, son taux d'escompte de près de un quart de point de pourcentage qui passe de 12,01 à 11,78 p. cent. Dès qu'elles ont connu cette décision officielle, le Mouvement Desjardins et cinq des grandes banques à charte ont emboité le pas.

Ces grands prêteurs imitaient ainsi l'agressive Banque de Montréal qui avait devancé toute l'industrie bancaire par l'annonce, dès mercredi, d'une baisse de son taux préférentiel, de 13 à 12,75 p. cent. En fait, comme ils avaient négligé de suivre l'avant-dernière diminution de la Banque de Montréal, ils devaient décider hier d'une coupure deux fois plus importante, ramenant le taux consenti à leurs meilleurs clients de 13,25 à 12,75 p. cent, d'un coup.

C'est la Banque Royale qui a réagi la première hier, suivie de la Caisse centrale Desjardins, de la Banque Scotia, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque de Commerce CIBC, précédant de peu la Banque Nationale. Dans tous les cas toutefois, leur nouveau taux préférentiel ne prend effet qu'aujourd'hui alors que le taux révisé de la Banque de Montréal était effectif hier.

Et de deux pour la Royale

La Banque Royale a aussi annoncé qu'elle réduira le taux de sa carte de crédit Visa, de 19,75 à 19,25 p. cent, le premier mars prochain. Aucun autre grand prêteur n'avait suivi cet exemple pour sa carte de crédit au moment de mettre sous presse.

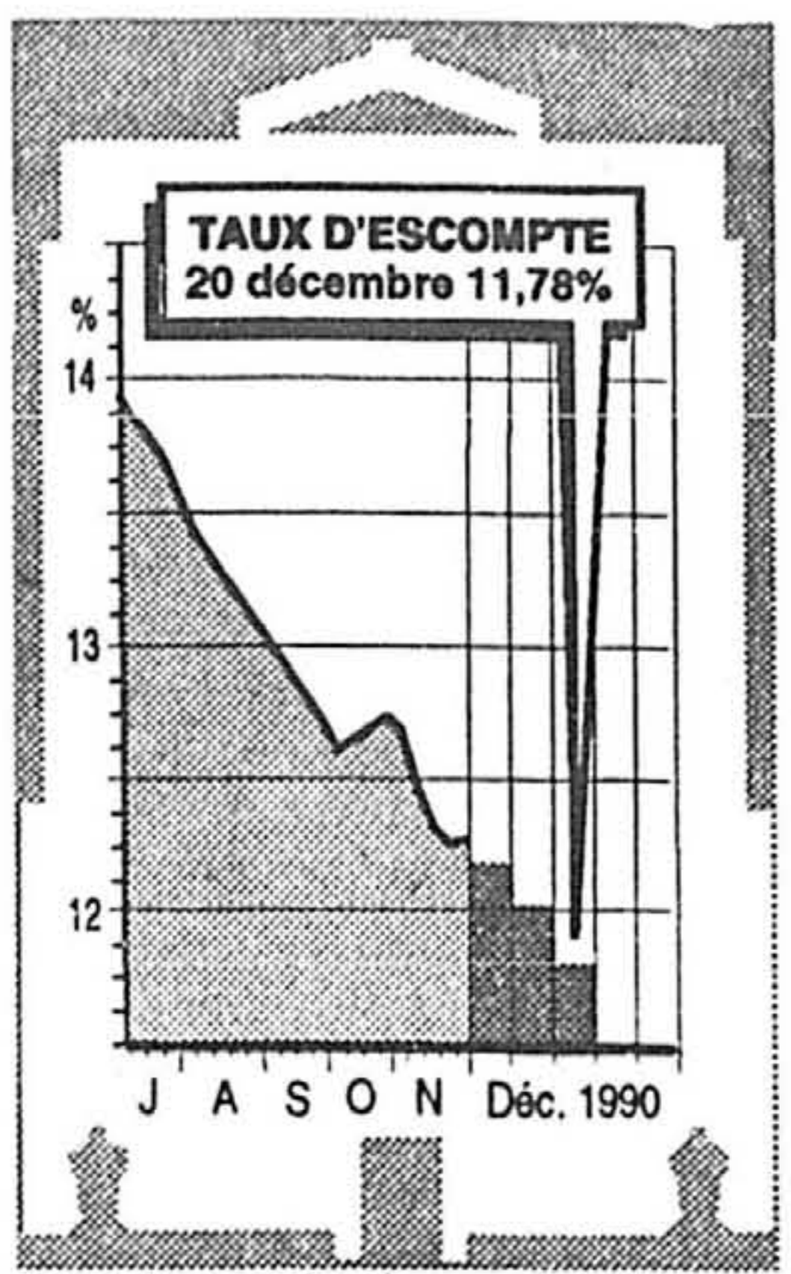

Source: Banque du Canada — Infographie La Presse

Malgré la réduction du coût du crédit annoncé hier, il ne fait aucun doute que les consommateurs et les compagnies demeureront prudentes dans leurs achats, vu la récession, les nombreuses faillites et les mises à pied. Il faut souligner que, malgré tout, les taux d'intérêt réels demeurent encore plus élevés qu'en 81-82, vu l'inflation de deux à trois fois plus importante que lors de la dernière récession. «Les gens préféreront encore payer une partie de leurs dettes avant de s'endetter à nouveau», souligne Ted Carmichael, économiste en chef chez Burns Fry.

Ceci dit, John Crow maintient la politique de lutte à l'inflation de la Banque du Canada, en n'abaissant ses taux qu'au compte-goutte. S'il y est allé un peu plus fort hier, c'est parce que la Federal Reserve américaine lui a ouvert une porte, mardi, en coupant son propre taux d'escompte de 7 à 6,5 p. cent.

Le ministre des Finances, Michael Wilson, a renchéri hier soulignant qu'il craignait surtout les demandes salariales. «Il nous faut trouver les moyens de sortir de cette récession et de bâtir une reprise solide sans inflation», a-t-il commenté à l'approche de la nouvelle année.

Au moins un an de sursis pour Cascades de Port-Cartier

RICHARD DUPAUL

L'usine Cascades de Port-Cartier, menacée d'abandon à cause de de ses difficultés financières, survivra pendant au moins un an. Le gouvernement et la compagnie ont en effet accepté d'injecter jusqu'à 36,6 millions de dollars — dont 23,3 millions proviennent de Québec— dans l'usine qui reprendra la production au début de l'an prochain.

Avec les quelque 117 millions fournis par Québec jusqu'ici, sous forme de prêts, de capital et de garanties, cela portera à environ 140 millions l'implication gouvernementale dans cette ancienne usine d'ITT-Rayonnier, relancée il y a quatre ans.

L'usine est fermée temporairement depuis trois semaines. Le président de Cascades, M. Benard Lemaire, avait menacé de ne pas redémarrer la production, au mois de janvier, si des fonds importants n'y étaient pas injectés sous peu.

Une entente est finalement intervenue au terme de plusieurs jours de discussions entre le grand patron de Cascades et le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté. L'accord, qui a été sanctionné par le conseil des ministres tard mercredi soir, comporte deux volets:

— Cascades et la société d'État, Rexfor, partenaires à parts égales dans l'entreprise, investiront chacune jusqu'à un maximum de 13,3 millions en actions privilégiées. Cette somme servira à éponger les pertes subies en 1990 et à financer les activités en 1991. De plus, on complétera les immobilisations courantes prévues pour 1991, en plus de réaliser une étude sur le marché de la pâte CTMB (chimico-thermo-mécanique-blanchie) produite à l'usine;

— de plus, Rexfor achètera pour 10 millions de dollars d'actions privilégiées préférentielles. Ces actions seront rachetables à brève échéance en totalité par Cascades Port-Cartier.

Cascades et Rexfor recherchent par ailleurs activement un nouveau partenaire dans l'entreprise en co-participation dans le but, principalement, «d'élargir la clientèle», peut-on lire dans un communiqué. M. Côté a aussi lancé un appel pour que les institutions prêteuses «maintiennent leur appui à l'entreprise».

Le ministre a aussi précisé que les «besoins éventuels» de l'usine devront être pourvus par Cascades à qui revient la responsabilité «d'assurer le bon fonctionnement de l'usine».

Pas de rénovation

Toutefois, le ministre passe complètement sous silence la question de la rénovation de l'usine.

M. Côté avait déclaré, il y a quelques jours, que les installations de Port-Cartier avaient besoin d'être rajeunies dans le but de diminuer les coûts de production. Selon lui, l'investissement requis s'élevait à 48 millions de dollars.

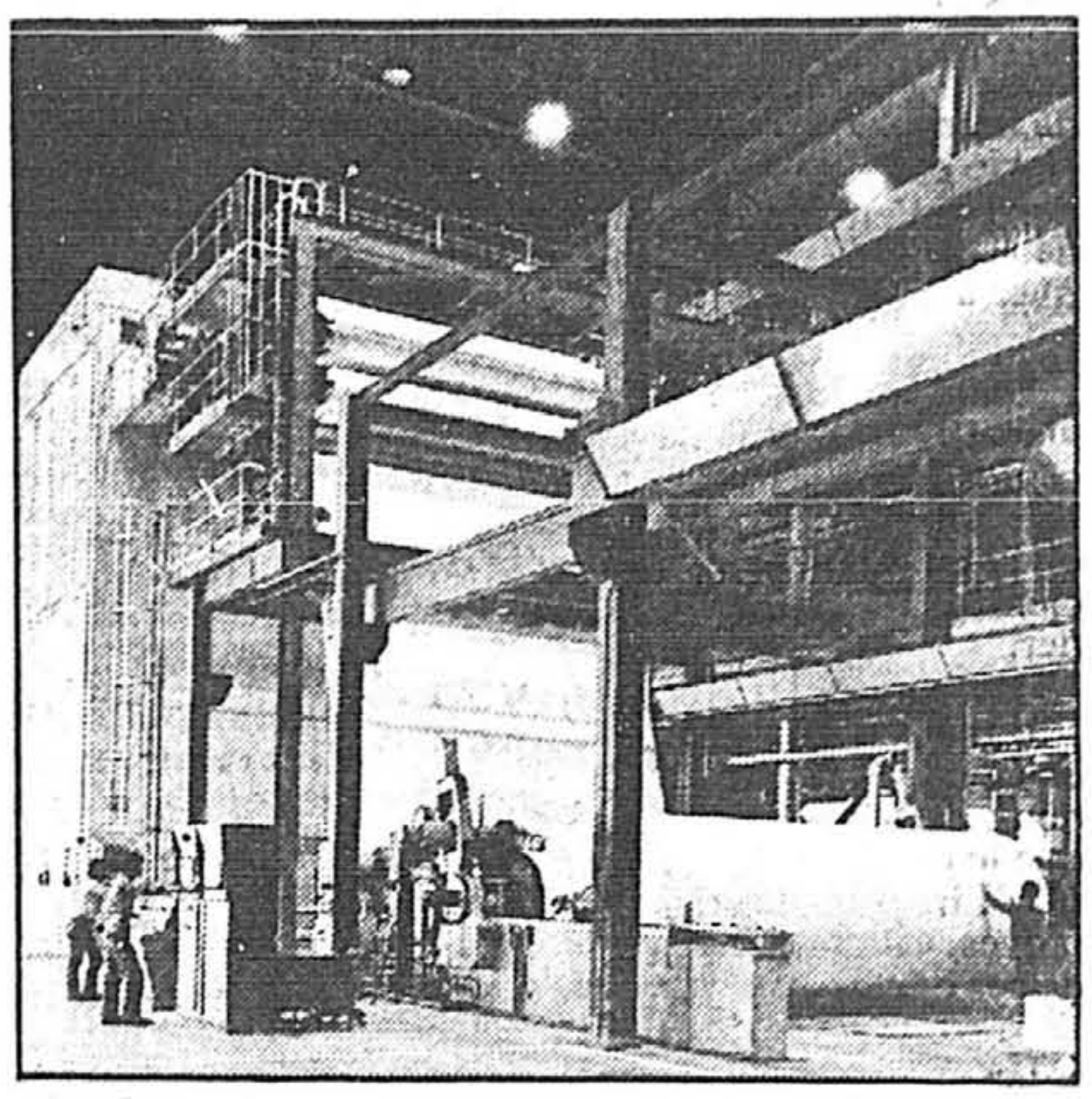

Québec et Cascades injecteront jusqu'à 36,6 millions de dollars dans l'usine qui reprendra la production au début de l'an prochain.

Mais pas un mot là-dessus. M. Côté a fait savoir par son attaché de presse, M. Robert Boulay, que l'on se fiait sur un «troisième partenaire» pour prendre en charge toute rénovation importante de l'usine. «Aussi, l'étude de marché devrait nous donner plus d'indications sur la direction à suivre dans les prochains mois», a déclaré M. Boulay.

Pour sa part, le secrétaire général de Cascades, M. Jacques Aubert a tenté de dissiper les craintes. «On a réussi à exploiter l'usine sans cela. On devrait être capable de s'en tirer pour un bout de temps», a-t-il dit. Il a ajouté que les dépenses en immobilisations déjà prévues pour 1991 seraient «suffisantes» et que, pour sa part, Cascades n'avait jamais parlé de la nécessité d'injecter un autre 48 millions de dollars.

Selon certains observateurs, les problèmes de l'usine de Port-Cartier découlent en grande partie de ses «coûts de production élevés» et du mauvais marché pour la pâte, dont les prix ont chuté de 25 p. cent depuis un an.

Pour l'heure, la production de l'usine de Port-Cartier est suspendue comme elle l'a été une douzaine de fois en 1990. L'entreprise donne du travail à environ 900 personnes, dont près de 200 directement. Elle est aussi responsable de la majeure partie de l'exploitation forestière de la région.

La tradition supplante la récession

LISA BINSSE

Noël oblige, la récession semble ne pas avoir stoppé l'engouement pour le traditionnel sapin de Noël. Les ventes sont plus fortes cette année et les producteurs sont satisfaits d'une hausse qui se situerait entre cinq à 10 p. cent.

Fernand Plante, qui s'occupe de marketing pour l'Association des producteurs d'arbres de Noel du Québec, a précisé cette semaine que presque toute la production sera vendue.

Il faut noter qu'environ 85 p. cent des sapins québécois — 2 millions d'arbres en 1990 — sont exportés aux États-Unis, en Amérique du Sud, aux Antilles et en Europe, ce qui laisse environ 400 000 arbres pour le marché local. Le gros de la production de sapins cultivés se fait dans les régions de la Beauce et de l'Estrie.

La production de 1990 comprend environ 80 000 sauvageons (arbre qui a poussé en forêt mais qui a été taillé par le producteur) et M. Plante souligne que peu à peu les membres de l'association, qui regroupe environ 170 des quelque 220 producteurs au Québec, élimineront les sauvageons de leur production.

«L'an prochain, a dit M. Plante, on va encourager nos producteurs à ne prendre que des arbres cultivés.» Cette année chaque arbre cultivé en vente chez les détaillants arbore une vignette vantant les mérites d'un tel arbre et de quelques règles d'entretien et de sécurité. L'an prochain, chaque arbre aura un numéro d'identification.

Il faut noter que le prix du sapin baumiers n'a pas augmenté depuis quelques années, selon M. Plante, et varie entre 15 $ et 50 $, selon la catégorie et de la hauteur de l'arbre. Il y a trois catégories.

Les propos de M. Plante rejoignent ceux de Christian Marois, de l'Estrie, qui est installé au marché Atwater depuis six ans. Il a remplacé son père qui y était depuis 14 ans. M. Marois a expliqué en entrevue qu'il n'a pas augmenté ses prix depuis cinq ans.

Ce qui lui importe avant tout c'est de vendre un sapin, qui constitue pour lui le véritable arbre de Noël. Et chaque année, il augmente ses

SUITE DES INFORMATIONS EN A 13

Jocelyn Gaucher, propriétaire d'un commerce de sapins, vend des bouleaux ou des branches de bouleaux, naturels ou peints. Les prix varient entre 15 $ et $30.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Finances personnelles

MICHEL GIRARD

Comment disposer des ses biens immobiliers?

On ne dispose pas des biens immobiliers comme bon nous semble. Nous traitons cette semaine de deux cas spéciaux. Pour ce faire, nous avons consulté Daniel Lachapelle, fiscaliste chez la firme comptable Raymond Chabot Martin Paré.

Q. Je suis propriétaire d'un duplex depuis 23 ans. Je l'ai payé 30 000 $. J'aimerais savoir si je fais une bonne affaire en vendant mon duplex à mon mari. Cette propriété vaut environ 200 000 $ aujourd'hui. Je ferais ainsi un gain en capital de 85 000 $. Ce montant représente le gain en capital sur la moitié du duplex car l'autre moité nous sert de résidence principale.

Comme je crains que d'une année à l'autre le gouvernement enlève le 100 000 $ d'exonération de gain en capital, je me demande si je ne devrais pas faire cette transaction tout de suite afin de ne pas perdre cette exemption fiscale. Il y a aussi la question de la loi 146 sur le patrimoine familial. Est-ce que cette loi permet encore la vente de propriété entre époux? Nous sommes mariés depuis 28 ans, sous le régime de la séparation de bien de biens.

Mme G.B.

R. Le seul avantage que vous pourriez retirer d'une telle transaction c'est dans l'hypothèse où le gouvernement fédéral mettait subitement fin à l'exonération des premiers 100 000 $ de gain en capital. Advenant une telle hypothèse, vous auriez ainsi économisé l'impôt sur le gain en capital en question. Mais les chances que le gouvernement fédéral mette fin à cette exonération sont très très minces.

La raison? Depuis la réforme gouvernementale, le gouvernement a introduit ce qu'il appelle les PNCP (pertes nettes cumulatives sur placement), lesquelles PNCP (si on un solde d'accumulé) reportent dans le temps (aux calendres grecques dans bien des cas) l'utilisation de l'exemption sur le gain en capital.

Finalement, à cause des PNCP, l'exmption sur le gain en capital est difficile d'accès ou partiellement utilisable. D'ailleurs, avant d'effectuer la transaction souhaitée, vous devriez vérifier si vous avez un solde de PNCP. De plus, vous devez également vérifier si le gain en capital que vous ferez ne va pas être assujetti à l'impôt minimum de remplacement...

En outre, vendre la propriété entrainera bien entendu divers frais, dont ceux d'un notaire. Bref, ce n'est pas une opération simple. Par ailleurs, lorsque votre époux revendra la propriété à profit, le gain en capital qui sera réalisé vous sera imputé à vous et non à lui même si la propriété est à son nom.

Eh oui! entrent ici en action les règles d'attribution entre personnes liées. Le gouvernement a prévu cette manoeuvre d'évitement fiscal et s'est organisé pour qu'une telle transaction, tout en étant permise, ne puisse procurer d'avantage fiscal. C'est pour cela que le seul avantage de vendre le duplex à votre époux porte sur l'abolition éventuelle de l'exonération d'impôt sur le gain en capital. Point à la ligne.

Par ailleurs, la loi 146 sur le patrimoine familial ne change en rien les règles touchant la vente de propriétés entre époux. Font partie du patrimoine familial la résidence principale et la maison secondaire, si tel est le cas. Est déductible du patrimoine la valeur de la portion payée par l'un des époux avant le mariage. Une propriété à revenu est exclue du patrimoine familial.

Transfert de logements

Q. Je possède une propriété de six logements. Ayant trois enfants, j'ai pensé leur donner chacun un logement et les trois autres (logements) seraient loués et serviraient à payer les taxes et les réparations de l'immeuble. Comment procéder?

Un: aller chez le notaire et faire un papier au nom des trois enfants... Mais je ne veux pas leur vendre cet immeuble, mais plutôt leur donné. Ce sera leur héritage. Pourquoi n'en profiterait-il pas maintenant? Deuxième possibilité: on me dit de vendre l'immeuble pour la somme de 1 $. Quelle est la solution?

P.S.

R. Ce genre de transaction est plus complexe que vous pensez. Tout d'abord, si vous voulez donner un appartement à chacun de vos trois enfants, il va falloir faire cela en bonne et due forme devant un notaire.

Ensuite, il faut que vous sachiez que le don en question entrainera pour vous une disposition à la valeur marchande de ces logements. Par conséquent, si vous avez payé pour ces trois logements, par exemple, une somme de 100 000 $ et que leur valeur marchande aujourd'hui est de 200 000 $, vous allez ainsi devoir déclarer un gain en capital de 100 000 $.

Ce gain en capital est évidemment assujetti à l'exonération à vie sur les premiers 100 000 $ de gain en capital. Mais si vous avez utilisé en tout ou en partie cette exonération, ou si vous avez des PNCP d'accumulées, vous allez devoir payer de l'impôt sur le gain en capital en question.

Donc, avant de procéder, vous avez grandement intérêt à vérifier les conséquences fiscales d'un tel don. Louer les logements pour une somme ridicule? C'est une autre solution... Toutefois sachez que vous ne pourrez pas déduire des frais sur ces logements supérieurs aux loyers perçus! Ce qui entraînera, pour vous, une perte économique sur ces logements.

Pour toutes questions touchant vos finances personnelles, veuillez écrire à: LA PRESSE, Finances personnelles, A/S MichelGirard, 7 rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

NDLR: Les renseignements fournis dans ce courrier proviennent d'informations que nous croyons fiables. Ils ne constituent pas cependant une garantie. À partir de cas particuliers, nous généralisons notre étude de manière à répondre au plus grand nombre de lecteurs possible

Roger A. Ashby président de la papetière Rolland

LISA BINSSE

■ Roger A. Ashby, âgé de 50 ans, a été nommé hier au poste de président et chef de l'exploitation et membre du conseil d'administration de la société papetière Rolland.

Sa nomination, annoncée par Lucien G. Rolland, président et chef de la direction de l'entreprise, entrait en vigueur hier.

La nomination de M. Ashby a été bien reçue par la firme Cascades, qui a tenté d'acheter Rolland il y a quatre ans et détient aujourd'hui 37 p. cent des actions votantes de l'entreprise.

Selon M. Jacques Aubert, secrétaire de Cascades, M. Ashby connait très bien la compagnie Rolland, y ayant oeuvré pendant deux ans, et il connait bien le secteur des pâtes et papiers, ayant passé plusieurs années chez Domtar.

C'est d'ailleurs chez Domtar que M. Aubert a connu M. Ashby, en 1983, au moment de l'achat par Cascades de l'usine de East Angus, qui appartenait à Domtar.

M. Ashby succède à Allan J. Nadeau, qui a récemment démissionné pour des raisons personnelles du poste qu'il détenait depuis juillet 1989.

Vaste expérience

Diplômé de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, il est entré à l'emploi de la firme Kimberly-Clark, à Saint-Hyacinthe, en 1963, comme comptable et ensuite chef de bureau. Il est demeuré six ans avec la firme. En 1969, il quittait pour Paris où il se joignait à une filiale de Kimberly-Clark, la société Sopalin, division produits à la consommation.

En 1972, M. Ashby devenait membre du conseil d'administration de Sopalin et vice-président et directeur-général en 1973. De 1976 à 1978, il a été président et chef de la direction de la firme Spruce Falls Power and Paper Ltd., en Ontario, une autre filiale de Kimberly-Clark.

Il se joignait à la compagnie Rolland en 1978, à titre de vice-président à la direction et chef de l'exploitation. Il quittait en 1980 pour se joindre à Domtar où il a passé 10 ans, d'abord comme vice-président directeur du Groupe des produits des pâtes et papiers. Il devenait président de cette division en 1981. Il était aussi vice-président principal de la société.

Au troisième trimestre, Rolland a déclaré une perte nette de l'ordre de 7,4 millions. Mais en dépit de cette perte, l'entreprise prévoit finir l'année avec un bénéfice net à cause de la vente, en octobre, de ses intérêts dans la compagnie Rolland-Fitchburg pour la somme de 13,5 millions.

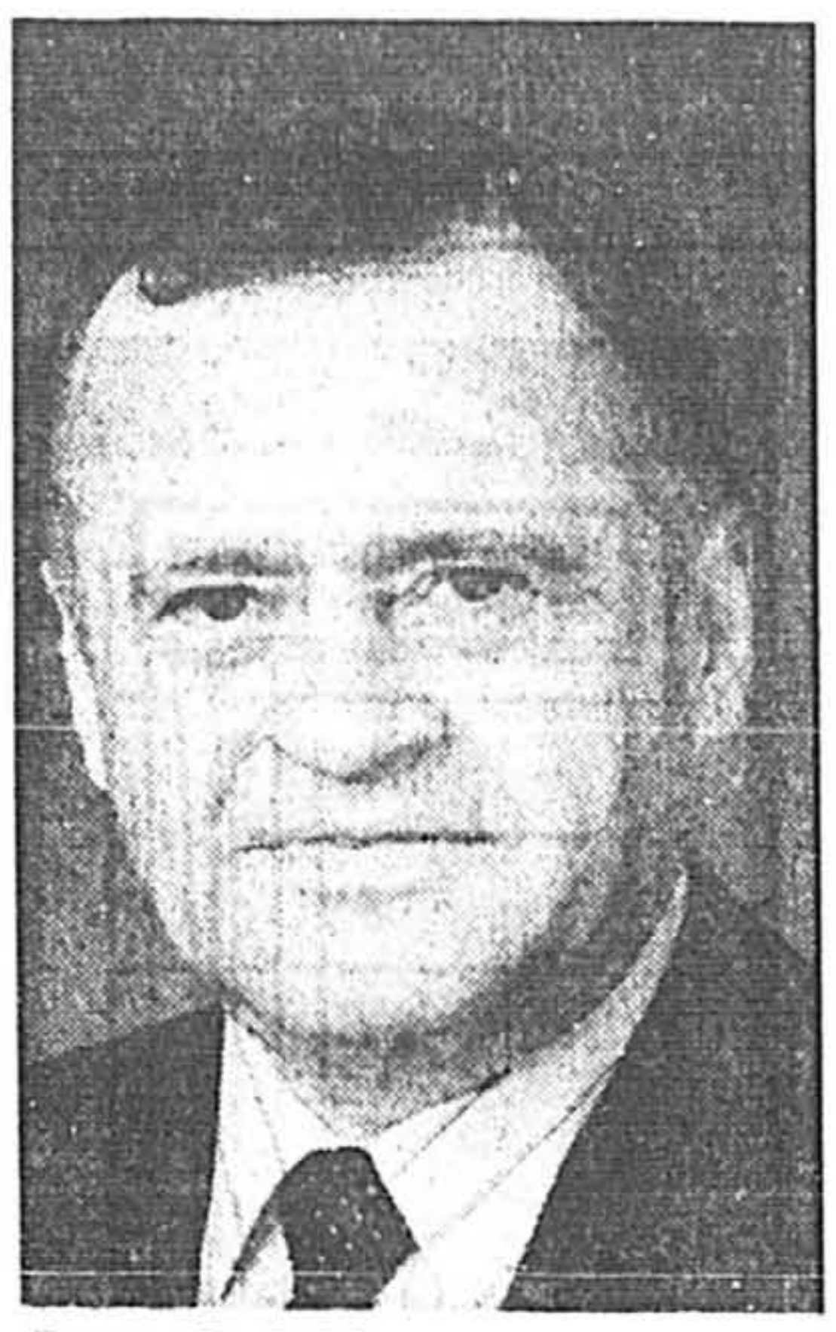
Roger A. Ashby

Questions d'argent

MICHEL GIRARD

Cette chronique fait le point sur des sujets traités lors de l'émission Questions d'argent, diffusée à Radio-Québec le jeudi, 19h30. Reprise le dimanche à 9h30. L'émission est animée par Lise LeBel, avec la participation de Michel Girard, de LA PRESSE, et Diane Bellemare, de l'UQAM.

Les petites passes financières de Québec

■ N'en déplaise au ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, le gouvernement Bourassa est train de nous vider littéralement les poches avec ses petites *passes* financières qu'il nous refile par la porte d'en arrière.

La dernière passe financière? Il nous transmet une facture fiscale additionnelle de 500 millions de dollars par le truchement cette fois des municipalités et d'une inévitable hausse de taxes municipales.

Le gouvernement Bourassa a décidé unilatéralement de transférer aux municipalités et MRC la responsabilité et la prise en charge d'une partie des coûts des services de voirie, des services de transport en commun et des services de police. Que donne le gouvernement en échange de ce transfert: rien.

Le ministre Ryan affirme que les dirigeants municipaux agitent inutilement des épouvantails lorsqu'ils analysent l'impact de la nouvelle facture qu'il vient de leur transmettre. Pour le ministre, la nouvelle facture se traduira par une modeste hausse de taxes de 34 $ par contribuable foncier. L'Union des municipalités, elle, y voit plutôt une augmentation réelle de 100 $ par habitant, soit 300 $ en moyenne par famille.

En refilant la nouvelle facture de 500 millions aux municipalités, le gouvernement libéral accentuera les disparités régionales et la différence entre les municipalités riches et les autres. Et cela arrive à un très mauvais moment, soit en pleine crise économique.

Pour un gouvernement qui avait promis dans le cadre de son dernier budget (du printemps dernier) de n'imposer aucune nouvelle hausse d'impôt, disons que la *promesse* a été quelque peu écorchée! Il est vrai qu'il n'y a pas eu de hausse d'impôt provinciale... Mais la réalité est très différente: des hausses d'impôt, lourdes par surcroît, ont été transmises d'une façon indirecte depuis le dépôt du budget provincial.

Rappelons-en les grandes factures surprises:

— Le gouvernement a transmis aux commissions scolaires une facture de 300 millions: les comptes de taxes scolaires ont augmenté de 100 à 150 p. cent dans la plupart des cas.

— Sous prétexte d'améliorer l'état de nos routes, le gouvernement a haussé le coût des permis de conduire et des plaques d'immatriculation.

— Réforme de la santé: le gouvernement imposera dès l'an prochain un impôt-services qui lui rapportera 100 millions par année, faisant ainsi une brèche dans la gratuité des services de santé.

— Et la TPS? Eh oui! le gouvernement libéral y voit une belle occasion d'arrondir ses fins de mois et c'est pourquoi il a décidé de taxer à compter du premier janvier toute une nouvelle gamme de produits détaxés jusqu'à maintenant, comme les meubles et les vêtements. Suivra l'année suivante une TPS provinciale sur les services...

Quelle sera la prochaine facture qui frappera les contribuable?

Le ménage de son portefeuille?

Vous voulez faire le ménage de votre portefeuille d'actions dans le but de déclarer des pertes ou des gains en capital? Désolé. Il est trop tard. Les gens avaient jusqu'à hier pour effectuer une transaction boursière comptant pour l'année 1990.

Les transactions réalisées à partir d'aujourd'hui seront réputées être réalisées en 1991. Mais par ailleurs, ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose en soi que le ménage de votre portefeuille soit remis à plus tard, si vous avez oublié.

Pourquoi? Parce qu'en fin d'année comme cela, c'est l'une des pires périodes pour liquider des titres. Trop d'investisseurs font le ménage en même temps et ce pour des raisons strictement fiscales. Ils prennent leurs pertes ou leurs gains, selon les aléas de leur situation fiscale. Par conséquent, l'offre dépasse la demande, ce qui fait une pression à la baisse sur les titres.

Mais que faire avec des petits titres REA qui ne valent plus rien ou presque? Vous avez deux solutions: ou vous vous en servez pour tapisser les murs ou vous réactiver la déduction fiscale.

Donnons un exemple: supposons que vous avez acheté pour 1000 $ d'actions d'une petite compagnie, un titre qui était déductible à 100 p. cent. Pour réactiver la déduction de ce petit titre, il suffit d'acheter pour 2000 $ de nouvelles actions de Banque Royale, déductibles à 50 p. cent (heure limite, midi aujourd'hui). Vous revendez subito presto les actions Banque Royale sur le marché (à découvert d'ici l'obtention des actions) et ainsi la petite compagnie redevient active dans le portefeuille REA.

Vous ne courez aucun risque puisque les actions de Banque Royale ont été revendues au même cours ou presque que le prix payé. Si vous avez d'autres petits titres à réactiver, vous répéterez la procédure dès le début de l'année prochaine.

Il y a eu beaucoup de faillites ces dernières années. Dans un tel cas, on peut faire une disposition présumée de ses titres, disposition qui permet de déclarer un prix de revente égal à zéro. On se trouve à déclarer ainsi des pertes en capital, lesquelles sont déductibles des gains en capital.

***Questions d'argent** reviendra jeudi 10 janvier, avec une émission spéciale d'une heure: la 200ième. Quant à cette chronique, elle reviendra le mercredi 11 janvier.*

QUESTIONS D'ARGENT jeudi 19h30
Radio Québec
C'est autre chose et c'est tant mieux.

La Bijouterie Everest présente la Rolex Oyster Datejust
Nous avons la nouvelle Rolex Cellini.
BIJOUTERIE Everest INC.
VENTE ET SERVICE CHERBAKA
Maison établie depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse Tél.: 388-5358
ROLEX
Rolex Oyster Datejust

Québec abolit la déduction accordée aux productions cinématographiques

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le ministre des Finances Gérard D. Levesque a annoncé des mesures fiscales qui lui permettront d'épargner 30 millions au détriment de l'industrie cinématographique.

Le gouvernement abolit la déduction spéciale accordée à ceux qui investissaient dans l'industrie cinématographique et télévisuelle. Cette taxe avait permis des déductions de 65millions aux investisseurs en 1989, dernière année pour laquelle les chiffres sont disponibles.

En contrepartie, le gouvernement accorde un crédit d'impôt valant 40 p. cent des coûts de la main-d'oeuvre admissible engagée dans la production de films québécois.

Cette mesure vaudra aux producteurs une économie évaluée à 32 millions. Mais au total, l'État épargnera par les deux mesures combinées une trentaine de millions en cette période de restrictions budgétaires.

M. Levesque a expliqué que la déduction qu'il abolit ne profitait pas suffisamment à l'industrie puisqu'elle englobait certains frais des intermédiaires. «Les bénéfices fiscaux des investisseurs étaient trop élevés par rapport aux risques que ces derniers supportaient», a dit le ministre des Finances.

La nouvelle déduction permettra de mieux cibler ceux qu'on veut aider: elle touchera directement les entreprises de production de matériel cinématographique et télévisuel à qui elle permettra d'épargner environ 32 millions dès la première année.

Pour bien gérer

La gestion intérimaire

GILLES ROULEAU, C.R.I.

Associé principal, AGIRH Ressources humaines inc

■ Le gestionnaire intérimaire est une personne d'expérience et de formation supérieure qu'une entreprise embauche pour une durée déterminée. Ce professionnel peut intervenir pour remplacer un cadre absent, exécuter un mandat précis ou simplement parer à un surcroit de travail. C'est en fait, un cadre temporaire.

Plusieurs auteurs s'accordent à dire que l'embauche de gestionnaires ou de cadres, sur une base intérimaire, présente des avantages certains et ce, pour tous les niveaux de l'organisation. En fait;

— L'embauche d'un gestionnaire d'expérience, sur une base intérimaire, peut permettre de répondre aux besoins immédiats tout en assurant la formation de la relève. Sa compétence le place dans une situation de formateur plutôt que de « formé ». L'environnement peut d'ailleurs s'avérer plus réceptif à un «coach» de l'extérieur, lequel sera perçu comme plus neutre dans ses évaluations.

— Le remplacement d'un cadre absent peut s'effectuer plus facilement et plus rapidement. De fait, le choix d'un remplaçant n'est pas lié aux incidendes à long terme. De même, toutes les susceptibilités, toujours possibles à l'interne, sont ménagées.

— Le cadre intérimaire n'est pas menaçant pour son entourage. Il est en quelque sorte immunisé contre la «politique interne» qui ne l'atteint pas. Il peut du même fait se concentrer sur les mandats et les objectifs qui lui sont fixés.

— L'embauche intérimaire offre l'occasion d'une période d'essai exceptionnelle, c'est un outil d'évaluation puissant. C'est du «louer avant d'acheter» qui permet de compléter par l'expérience vécue les tests psychométriques et les entrevues de spécialistes. Cette période privilégiée d'évaluation permet non seulement de savoir qui est la personne et son potentiel mais, vraiment ce qu'elle réalise dans le contexte du travail quotidien en interaction avec tous les acteurs de l'entreprise. D'ailleurs, beaucoup de cadres intérimaires deviennent au terme de leur mandat, des cadres permanents de l'entreprise.

Le gestionnaire intérimaire est une personne compétente qui présente un profil personnel et professionnel démontrant entre autres:

— Plusieurs années d'expérience en gestion, à des niveaux élevés dans les organisations pour lesquelles il a travaillé.

— Des assises financières solides qui lui permettent de choisir le mandat qui lui convient le mieux et l'intéresse le plus.

— Un désir de contribuer au développement d'une entreprise en mettant à profit son savoir et ses compétences.

L'embauche d'un cadre intérimaire répond à un besoin immédiat pour une durée déterminée. Cependant, pour l'entreprise, embaucher signifie habituellement se lier à long terme. On hésitera parfois alors, à embaucher la personne requise craignant devoir prolonger l'embauche au-delà des besoins et on retiendra les services d'un consultant.

Le gestionnaire intérimaire se distingue du consultant à bien des égards. L'entreprise, par exemple, retiendra les services d'un consultant pour trouver des solutions à ses problèmes. Une fois trouvées, ces solutions restent à implanter. Ce qui différencie donc le plus le gestionnaire intérimaire ou le cadre temporaire, du consultant, c'est qu'il intervient implicitement dans l'implantation des programmes ou des processus de résolution de problèmes. Il utilise quotidiennement le réseau hiérachique ou fonctionnel de l'organisation, qu'il apprend à mieux connaitre.

En définitive, le gestionnaire intérimaire répond aujourd'hui à une réalité de plus en plus présente. L'entreprise vit des changements de valeurs, le marché du travail également. La pénurie de ressources humaines qualifiées qui s'annonce à court terme oblige dès maintenant les organisations à se tourner vers de nouvelles formes de partenariat et d'utilisation des ressources.

La gestion intérimaire répond au développement de l'entrepreneurship individuel et aux aléas de l'économie. Il s'agit là d'une solution intéressante à bien des égards.

(Cette chronique est rédigée par des consultants et des membres de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec.)

Écono-flashes

Les INVESTISSEMENTS DLOUHY à la Bourse

BOURSE DE MONTRÉAL

■ Le Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal a approuvé l'adhésion de Les Investissements Dlouhy inc. à titre de membre de la Bourse de Montréal, le 18 décembre 1990. Les Investissements Dlouhy inc., société constituée en 1990, agira à titre de courtier de plein exercice et fera affaires avec la clientèle institutionnelle et de détail. Monsieur Dominik Dlouhy en est le président et représentant attitré. Le titre de membre et le permis de négociation ont été acquis du membre démissionnaire Dominick et Dominick valeurs inc. Le siège social de la compagnie est situé à Montréal.

Un contrat de 6 millions pour GAZ MÉTRO

■ Gaz Métropolitain annonce qu'elle vient de signer un contrat de vente de gaz naturel avec Produits Forestiers Canadien Pacifique Limitée (PFCP). Il s'agit d'une entente de cinq ans visant à desservir l'usine de PFCP à Trois-Rivières. Les termes de cette entente prévoient des livraisons de gaz naturel en service interruptible de 0,42 Bcf par année (12 millions de mètres cubes), soit environ 1,2 million annuellement. Pour raccorder ce client industriel, Gaz Métropolitain devra investir environ 100000 $ afin de prolonger son réseau de distribution jusqu'à l'usine de PFCP. L'opération de mise en gaz est prévue d'ici la fin de la semaine. PFCP utilisera le gaz naturel en remplacement du mazout lourd pour faire fonctionner l'une des chaudières à vapeur. La vapeur produite est utilisée principalement pour le séchage du papier journal.

VAL D'OR Inc: du zinc au gypse

■ Ressources Val d'Or Inc. vient de faire l'acquisition, dans le nord ouest de l'Ontario, de quarante concessions dont les gisements de gypse à fleur de terre ou faible profondeur devraient permettre l'exploitation à ciel ouvert. Sous réserve d'approbation officielle, le vendeur E. F. Martinello acceptera essentiellement en paiement sept millions de nouvelles actions de Ressources Val d'Or, qui annonce parallèlement son abandon du projet Bardome en raison de la chute du prix du zinc durant les six dernier mois.

SNC ira en Tchécoslovaquie

SNC

■ Le Groupe SNC International Inc. de Montréal a conclu avec le gouvernement de Tchécoslovaquie et une compagnie tchécoslovaque privée, Ekotrans Moravia, une entente pour fonder une société par actions qui concevra et réalisera à Prague un centre de commerce international comprenant notamment une gare ferroviaire souterraine, des locaux de congrès, un hôtel de luxe, des bureaux, des boutiques, ainsi qu'un complexe sportif et récréatif. SNC dirigera les études d'architecture, l'ingénierie, les approvisionnements et la construction, plusieurs autres entreprises montréalaises apportant leur concours à ces réalisations. SNC annonce que son groupe interviendra aussi dans la privatisation et l'expansion de la plus importante papeterie tchécoslovaque, Biocel.

ENGINEERED AIR absorbe CLIMATE MASTER

■ Filiale d'Airtex et fabriquant surtout du matériel de climatisation et de ventilation, la compagnie Engineered Air Inc., dont les ateliers à Brossard et ailleurs au Canada permettent un chiffre d'affaires de 55 millions $ avec 350 employés, annonce son acquisition de l'équipement et autres éléments de l'actif de Climate Master Inc. d'Edmonton, Alberta. Les ventes de Climate Master sont de l'ordre de 20 millions par an, a précisé Ronald Lapointe, directeur d'Engineered Air au Québec.

Abrupt recul pour TRIZEC

■ Invoquant un contexte économique défavorable «qui englobera sans doute le premier semestre de 1991», le colosse canadien de l'immobilier Trizec Corp., dont le portefeuille représente 11 milliards répartis notamment en 300 immeubles, annonce pour son exercice complété en octobre des revenus de 1,2 milliard de dollars, soit 6,4 p. cent de plus que les 1,18 milliard perçus en 1989. Le bénéfice net, de 112,2 millions en 1989, est par contre tombé à 49,4 millions $ tandis que le revenu par action basculait de 49,7 en 1989 à 2,4 cents cette année.

Progrès pour les magasins WISE

WISE

■ Allant contre la tendance du moment, la société des Magasins Wise, dont les 47 établissements à rayons se répartissent au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, publie pour son 3e trimestre complété en novembre un chiffre d'affaires de 25,8 millions qui est de 8,65 p. cent supérieur au 23,8 millions perçus au cours de la même période en 1989. Le bénéfice a été de 90000 $ contre 51000, soit 2 cents par action au lieu d'un cent. Wise, qui a son siège social à Montréal, rapporte en outre que, pour les neuf premiers mois de l'exercice, ses pertes ont été ramenées à 299000 $ ou 5 cents par action contre 16 cents par action ou 938000 $ en 1989.

Évaluation défavorable à NORANDA

noranda

■ Alléguant «une sérieuse réduction des activités de la compagnie» et ajoutant que les perspectives à court et moyen terme restent douteuses pour l'industrie de la construction et des pâtes et papiers, le Service canadien d'évaluation de la cote de crédit (CBRS) a révisé à la baisse la cote de Noranda Forest Inc., dont les trois premiers trimestres indiquent une perte avant impôt de 66 millions comparativement à des bénéfices avant impôt de 371 millions l'an dernier. L'organisme a réduit son évaluation du papier commercial de Noranda Forest de A-1 (bas) à A-2, ses débentures de A (bas) à B++(bas) et les actions privilégiées de P-2 (bas) à P-3 (bas)

TRUSTCO DESJARDINS se rachète

■ Trustco Desjardins annonce son intention d'acquérir un certain nombre de ses actions ordinaires par l'entremise de la Bourse de Montréal. La société peut ainsi acquérir jusqu'à 900000 actions ordinaires, ce qui représente un peu moins de 5 p. cent des 18303530 actions ordinaires en circulation au 30 novembre 1990. L'offre de rachat pourra débuter le 28 décembre 1990 et se terminera au plus tard le 27 décembre 1991. Le prix sera payé par Trustco Desjardins pour toute action au moment du rachat. Trustco Desjardins se réserve le droit de mettre un terme à l'avis d'intention en tout temps avant le 27 décembre 1991. Les dirigeants croient toujours que le rachat par Trustco Desjardins de ses actions ordinaires peut constituer un investissement judicieux des fonds disponibles de la société, s'il est effectué dans les circonstances appropriées. Au 30 novembre 1990, la société avait racheté un total de 217400 actions aux termes d'une offre publique de rachat qui a débuté le 28 décembre 1989 et se terminera le 27 décembre 1990.

Une acquisition pour QUEBECOR

■ Imprimeries Quebecor, le deuxième plus important imprimeur commercial en Amérique du Nord, vient de compléter l'acquisition des presses rotatives avec sécheur de Metroland Printing, de Scarborough, indirectement détenue par Torstar Corporation. Imprimeries Quebecor est une filiale de Quebecor.

Achat au Texas pour DOMCO

DOMCO

■ Le conseil d'administration des Industries Domco, qui fabriquent à Farnham des couvre-sol en matière plastique, vient d'approuver une entente préliminaire pour l'acquisition du capital-actions d'Azrock Industries de San Antonio, Texas, un producteur de carreaux de vinyle au chiffre d'affaires excédant 50 millions. Domco distribue déjà ses propres produits aux États-Unis.

La tradition supplante la récession

SUITE DE LA PAGE A 11

ventes. Il pense écouler 3500 arbres cette année, comparativement à 3000 en 1989.

Les prix en 1991? M. Plante a déclaré que l'association n'a pas l'intention de hausser ses prix, mais le consommateur pourrait devoir débourser environ six p. cent de plus à cause de l'ajout de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) jumelée à la taxe provinciale qui passera de neuf à huit p. cent.

M. Marois, pour sa part, n'entend pas augmenter ses prix en 1991. Par contre, il va réduire ses frais d'exploitation notamment en baissant les coûts d'entretien (taille, arrosage etc) des arbres. Les prix resteront les mêmes, mais, a-t-il admis, la qualité en prendra pour son rhume au fil des ans.

Le bouleau, le nouvel arbre de Noël

Par ailleurs, depuis plusieurs années certains marchands d'arbres de Noel vendent des bouleaux ou des branches de cet arbre à ceux qui, pour une raison ou une autre, ne veulent pas du traditionnel sapin. Le marché des bouleaux de Noël... semble peu connu, mais il existe depuis une vingtaine d'années.

Les Plantations JLS, installé au marché Atwater, en vend depuis 20 ans. Jean Ellyson note qu'il ne s'agit pas d'un produit très populaire. Sur 1000 sapins, il vend environ 20 bouleaux, environ un p.cent de son chiffre d'affaires. Il ne prévoit aucune croissance marquée pour cet arbre qui, a-t-il dit, «ne remplacera jamais, jamais» le sapin traditionnel.

On peut se procurer des bouleaux naturels ou peints blancs, bleus, roses et même verts chez plusieurs marchands. Les prix varient beaucoup. Chez un détaillant à Longueuil, où les bouleaux peints se vendent particulièrement bien, le prix d'un petit bouleau naturel d'environ six pieds est de 15 $. Peint, le prix double chez certains mais reste le même chez d'autres.

Le plus grand choix de montres suisses de renommée internationale

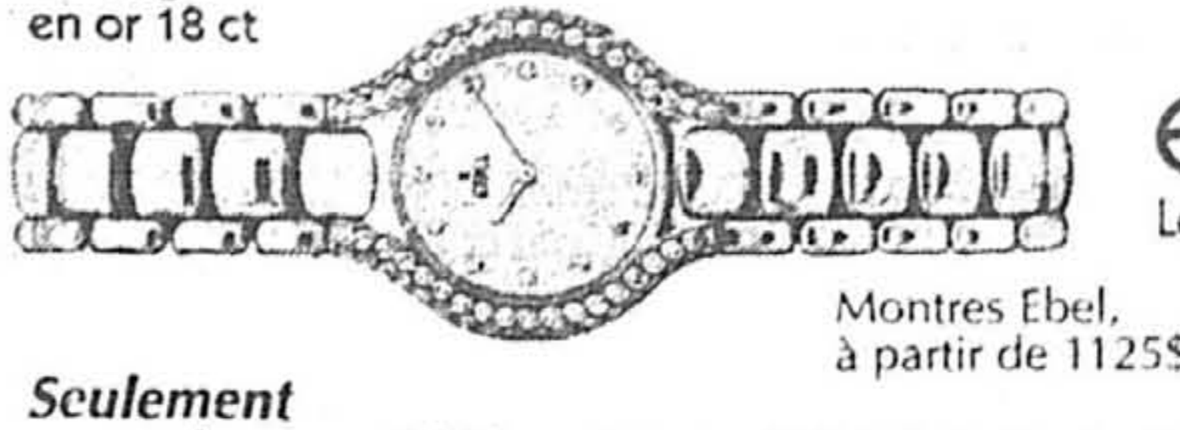

beluga
en or 18 ct

EBEL
Les Architectes du Temps

Montres Ebel,
à partir de 1125$

Seulement chez: KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, rue Crescent, Montréal H3G 2C1 Tél.: (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Chopard PIAGET BREITLING

CSST: une réforme qui ne va pas assez loin, dit l'AMC

■ La phase II de la réforme de la tarification de la CSST ne va pas assez loin soutient la Division du Québec de l'Association des manufacturiers canadiens (AMC).

«Contrairement à l'opinion exprimée par la CSST, nous sommes d'avis qu'il faut examiner dès maintenant la viabilité d'un système de tarification distinct pour le secteur manufacturier», a déclaré hier M. Richard Le Hir, vice-président et directeur général de l'AMC qui a constitué un groupe de travail réunissant les représentants de 25 entreprises petites, moyennes et grandes provenant de tous les grands secteurs d'activité manufacturière, pour analyser la problématique de la santé et sécurité.

«Les mesures que nous proposons visent à répartir plus équitablement les coûts futurs en les remettant plus près des manufacturiers et en éliminant les situations de subventions», a déclaré monsieur Le Hir. Pour l'AMC une telle approche constitue un incitatif à la prévention plus efficace que la seule révision des critères et du seuil d'admissibilité au taux personalisé et au régime rétrospectif tel que le propose la CSST.

Pour responsabiliser davantage les employeurs, l'AMC propose par exemple d'augmenter immédiatement de trois à sept ans la période du régime rétrospectif. Présentement, après trois années, les réclamations à la suite d'un accident de travail sont défrayées à même le fonds général de la CSST, ce qui ne constitue pas un incitatif efficace pour que les manufacturiers puissent réduire et exercer un plus grand contrôle de leurs coûts.

MONT BLANC
THE ART OF WRITING

MONTBLANC
MASTERPIECE

GRAVURE SUR PLACE
Disponible en fini noir ou bourgogne
Pointe de la plume fontaine
en or 14 carats.

BIJOUTERIE
le roy

7139, rue St-Hubert, Montréal
(coin Jean-Talon)
277-3127

TRUSTCO GÉNÉRAL

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS est par la présente donné que le Conseil d'administration de TRUSTCO GÉNÉRAL DU CANADA INC. a déclaré les dividendes suivants, payables le 15 janvier 1991 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 décembre 1990:

ACTIONS PRIVILÉGIÉES, catégorie A, série 1

— dividende trimestriel no 15, d'un montant par action calculé en multipliant 25$ par un taux de dividende équivalant à ¼ de 70% de la moyenne du taux préférentiel en vigueur chaque jour au cours de la période des trois (3) mois civils se terminant le 31 décembre 1990, sous réserve d'un taux minimum égal à un quart de 8,25%.

ACTIONS ORDINAIRES

— dividende trimestriel no 19 de 0,05$ par action ordinaire.

Par ordre du Conseil
d'administration
Le secrétaire
de la société
Louise Jolicoeur

Montréal
le 24 octobre 1990

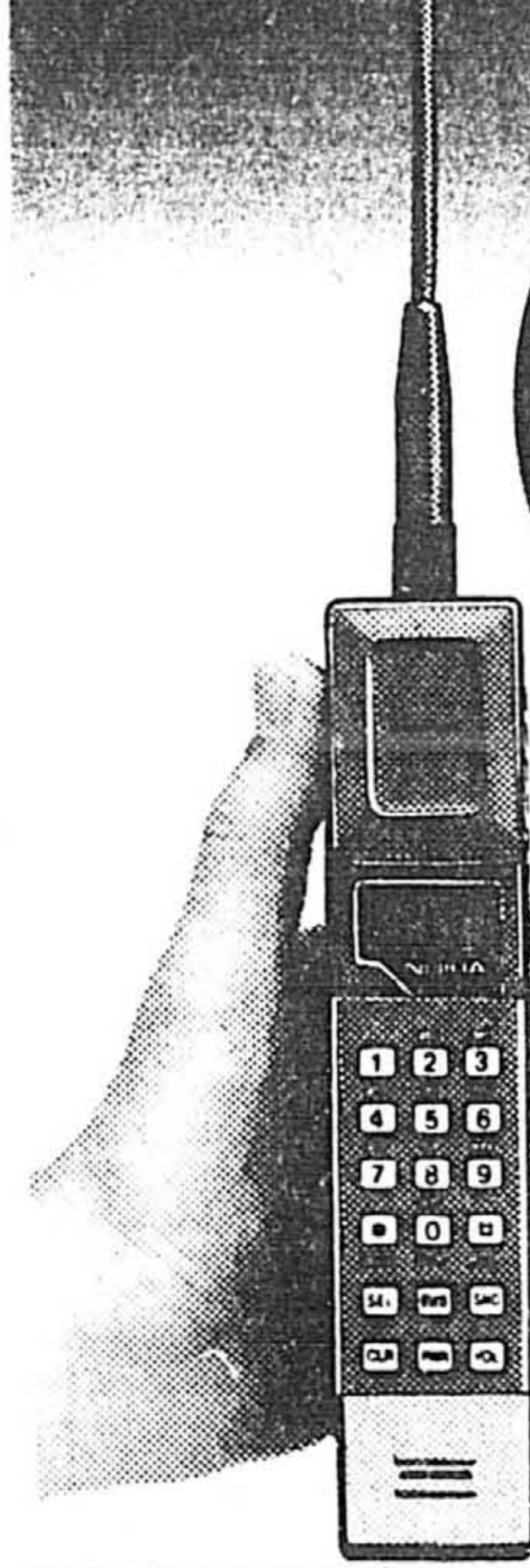

OUVERT DIMANCHE 16 DÉC. DE 9 H À 17 H

De joyeuses suggestions... à joyeux prix!

NOKIA-MOBIRA
NOKIA P-30*
- Mémorisation de 40 numéros
- 1,2 heures de conversation
- Mode d'attente de 15 heures

Rég.: 999,00 $
599$

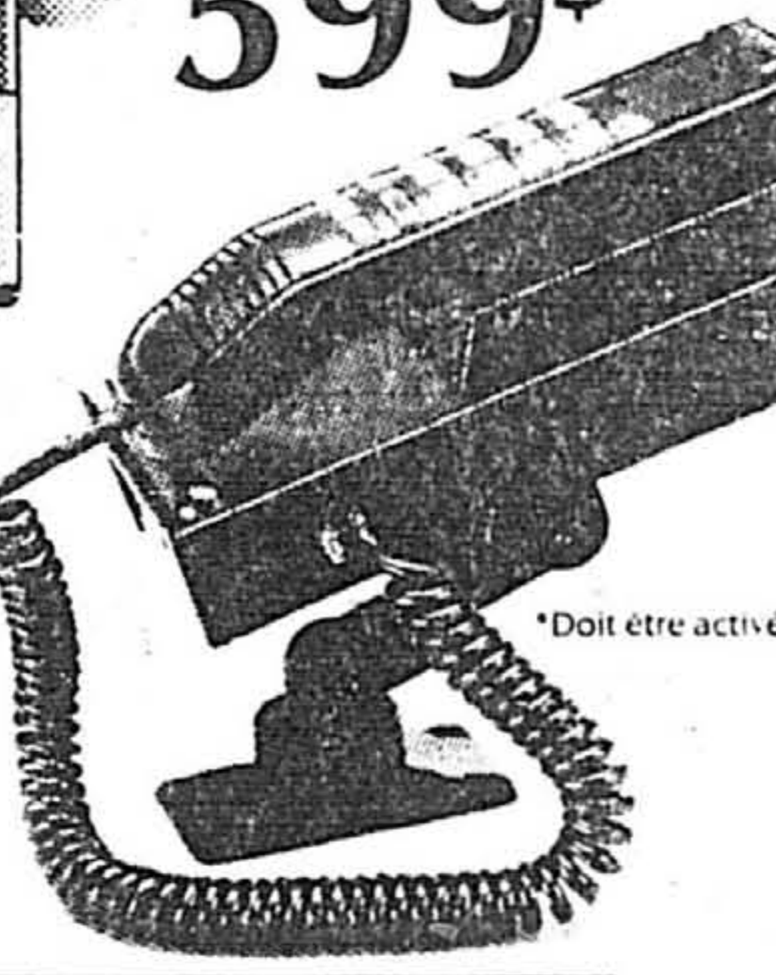

NOKIA LX-11*
- Transférable voiture à voiture et voiture à bâteau
- Mémorisation de 30 numéros
- Adapteur allume-cigarette
- Antenne mobile

Rég.: 799.00 $
499$

*Doit être activé par OE.

CANTEL Agent autorisé

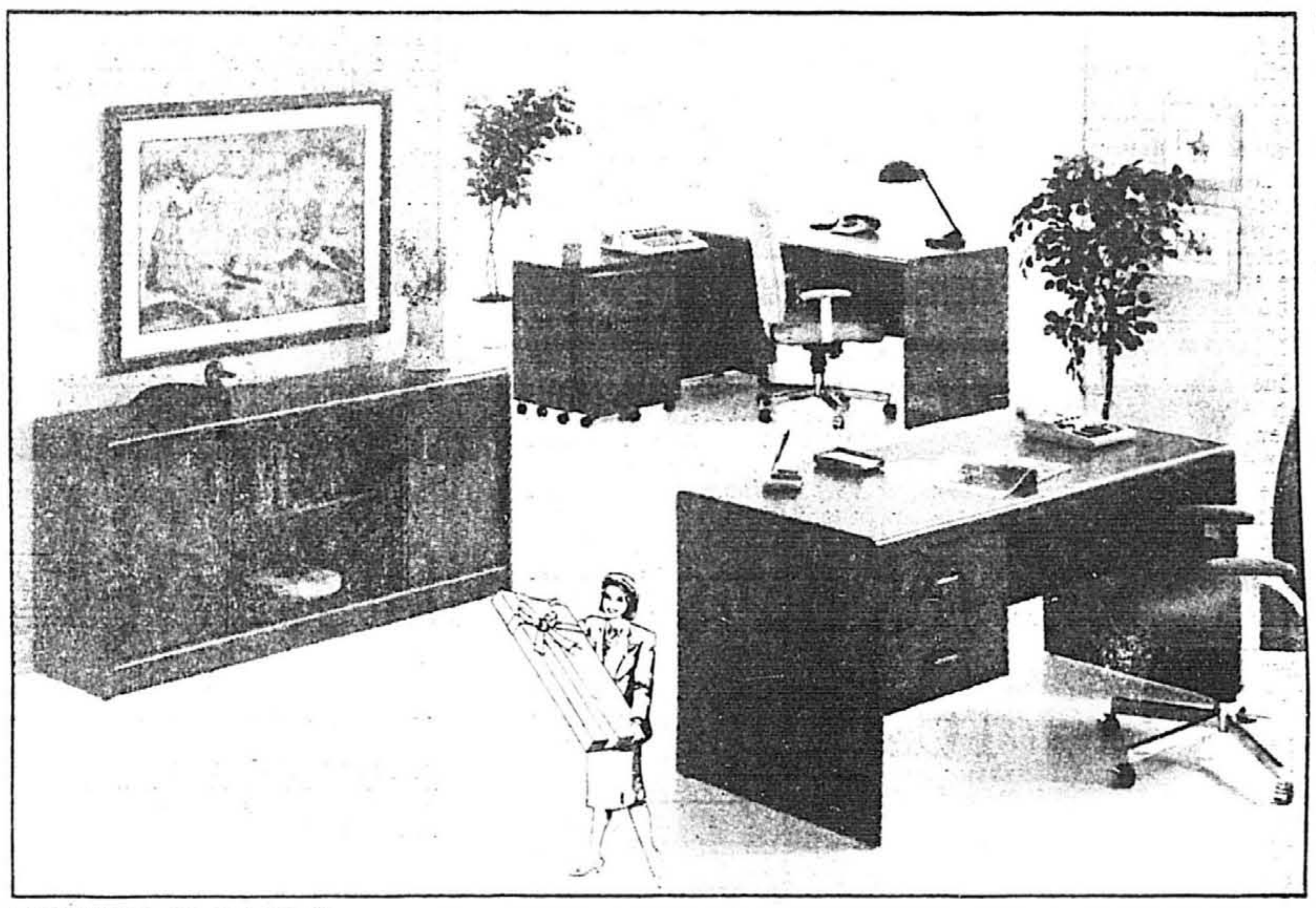

MOBILIER DE BUREAU DE VALEUR SÛRE
En mélamine et prêt à être assemblé. Disponible en chêne noir ou chêne miel.

Bureau à 2 tiroirs, 60"×30" 148⁵⁰$
Table de travail, 30"×60" 94⁵⁰$
Retour sur roulettes, 49"×16" 59⁵⁰$
Crédenza 60"×16" 148⁵⁰$
Classeur à 2 tiroirs sur roulettes 89⁵⁰$

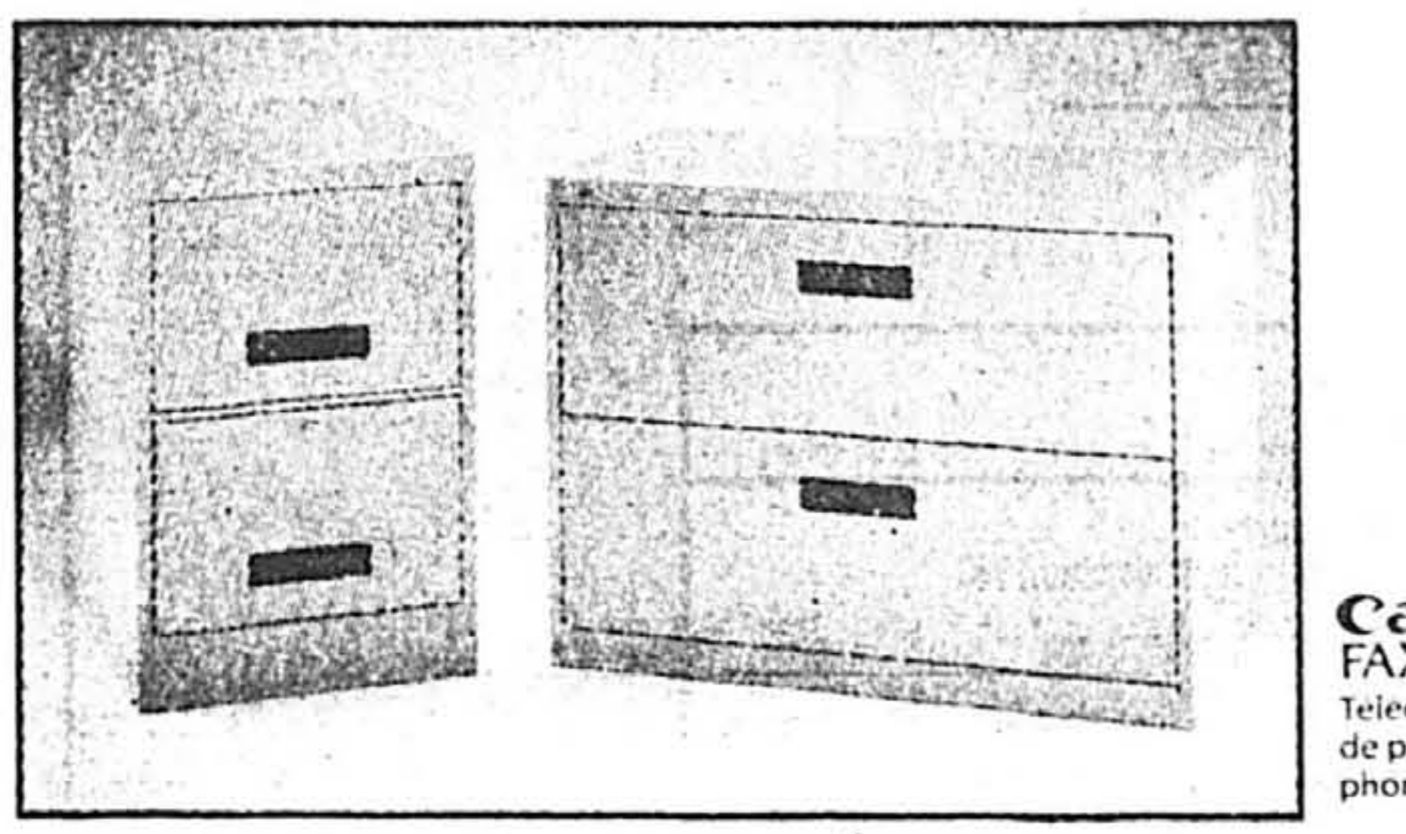

CLASSEURS VERTICAL ET LATÉRAL
en métal avec serrure. Couleurs: beige, gris ou noir.
Vertical 2 tiroirs 125⁰⁰$
Latéral 2 tiroirs 277⁹⁵$
Latéral 3 tiroirs 377⁹⁵$
Vertical 4 tiroirs 199⁵⁰$
Latéral 4 tiroirs 467⁹⁵$

Canon
FAXPHONE 15
Télécopieur personnel doté de plusieurs fonctions téléphoniques avancées
Rég.: 1 149.00 $
799⁰⁰$

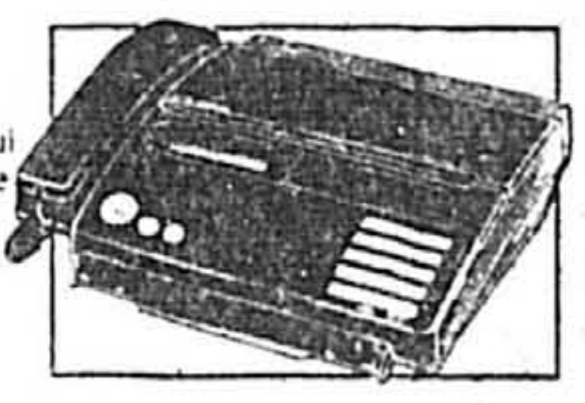

Canon
FAXPHONE 35
Un télécopieur personnel qui possède une qualité d'image supérieure et un répondeur automatique intégré.
Rég.: 1 899.00 $
1 595⁰⁰$

CHAISE ERGONOMIQUE
Chaise à ajustement pneumatique. Disponible en noir ou gris.
Reg.: 220.00 $
98⁰⁰$
Bras 30,00 $

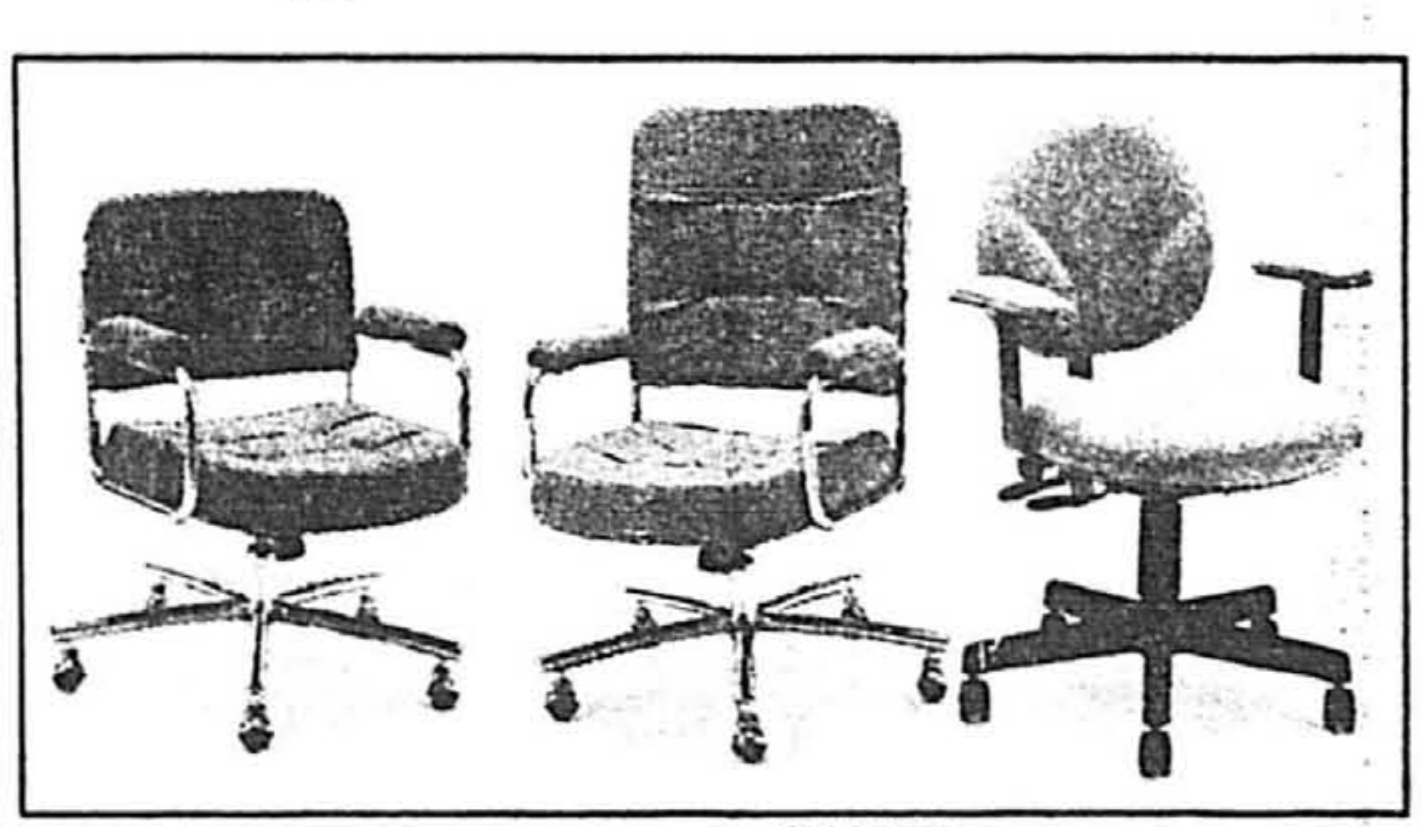

CHAISE DE BUREAU
Entièrement rembourrée de mousse moulée. Disponible en noir, gris ou beige.
Dossier bas Rég.: 276.00 $ 129⁵⁰$
Dossier haut Rég. 332.00 $ 164⁵⁰$

CHAISE ERGONOMIQUE
Avec ajustement pneumatique de la hauteur. Rembourrage profilé à support dorsal pour dossier et siège. Disponible en gris ou noir.
Reg.: 311.00 $
175⁹⁵$ Sans Bras 145⁹⁵$

AT&T

TÉLÉPHONE SANS FIL AT&T 5200
- Son Clarity Plus^MC
- Qualité aussi bonne qu'un appareil à fil
- Sélection de 2 canaux

229⁰⁰$

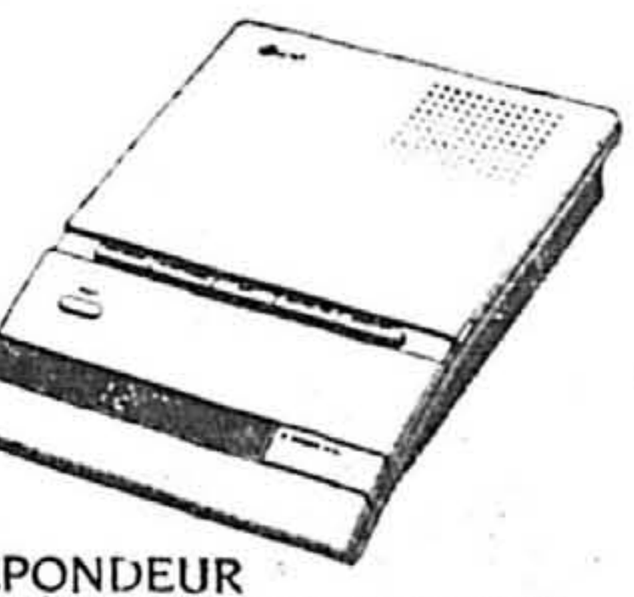

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE AT&T 1323
- Accès à distance à partir de n'importe quel poste
- Annonce l'heure et le jour de chaque message
- Avertisseur de message audible

199⁰⁰$

Canon
VENDU
onnées
squ'à 150 noms et
téléphone ou mémos.
Rég.: 32.95 $
14⁹⁵$

MOBILIER DE BUREAU EXCLUSIF
En mélamine grise avec finition noire. Prêt à être assemblé.
- Bureau à 4 tiroirs, 30"×60"

Rég.: 600.00 $
349⁰⁰$
- Crédenza à 4 tiroirs et tablette pour clavier.

Rég.: 600.00 $
349⁰⁰$

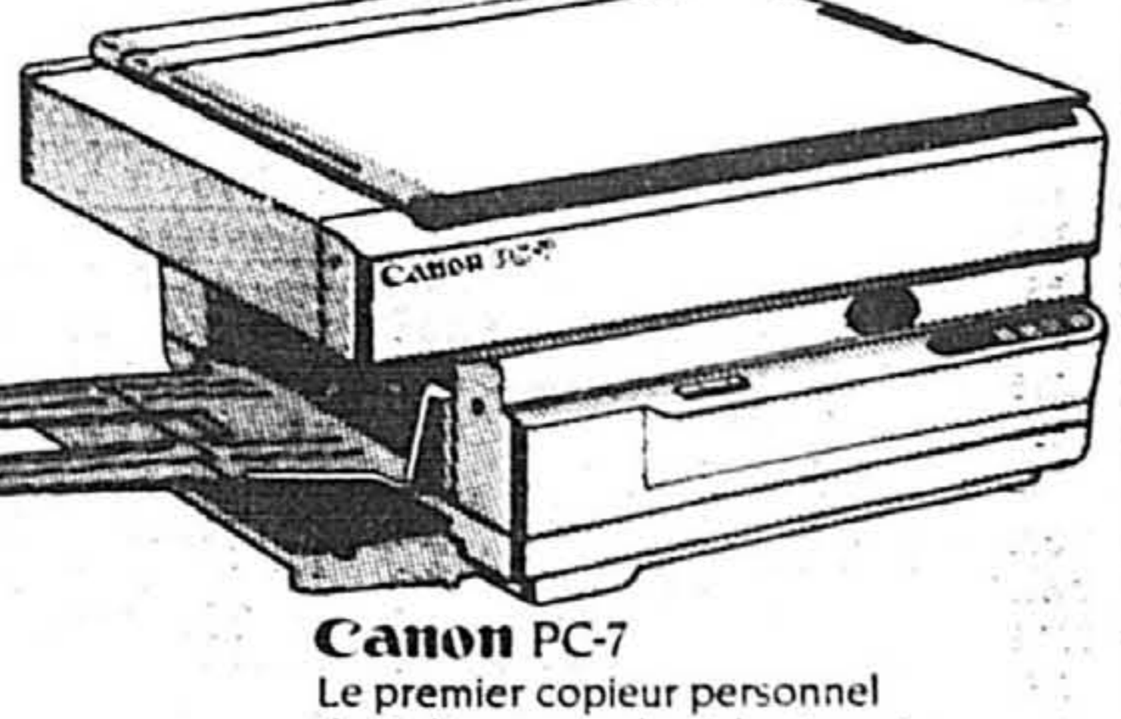

Canon PC-7
Le premier copieur personnel doté d'un zoom de réduction et d'agrandissement.
Capacité: format lettre et juridique.
Rég.: 2 099.00 $
1 395⁰⁰$

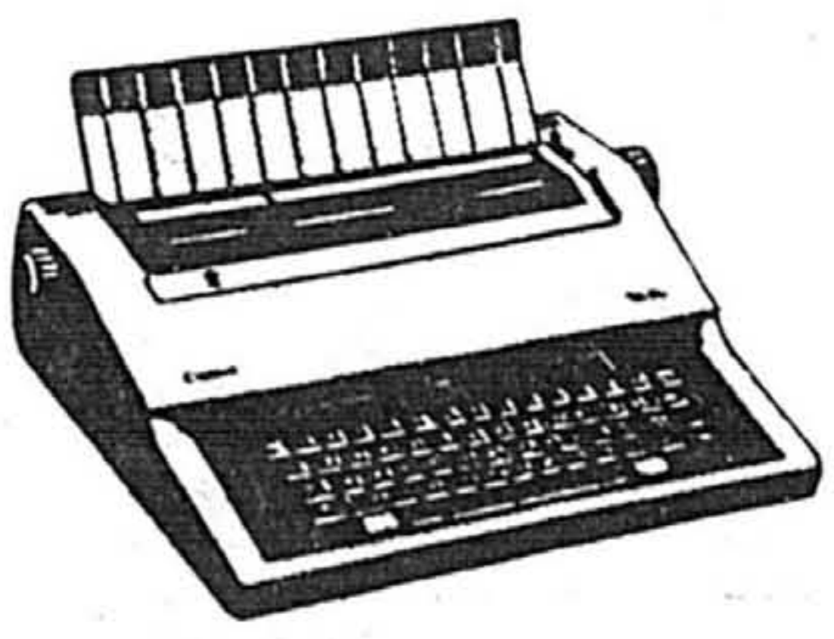

Canon ES-5
Machine à écrire électronique, personnelle et portative.
Rég.: 329.95 $
179⁰⁰$

CENTRE DE LIQUIDATION

5832, Côte de Liesse
Montréal
(514) 735-7979
Lun. au Mer. 9h à 18h
Jeu. et Ven. 9h à 21h

SAMEDI 9 H À 17 H
DIMANCHE 9 H À 17 H

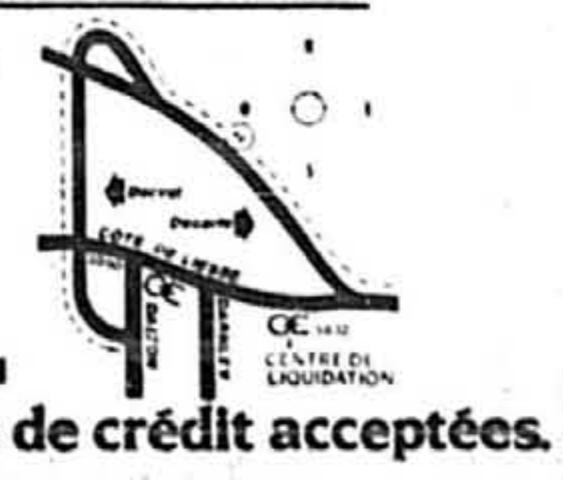

CENTRES DE PRODUITS

2035, rue Stanley
Montréal
(514) 288-5120
Lun. au Ven. 9h à 18h
Samedi 10h à 16h

5811, boul. Taschereau
Brossard
(514) 443-1902
Lun. au Ven. 9h à 18h
Samedi 10h à 16h

240, St-Jacques ouest
Vieux-Montréal
(514) 843-8281
Lun. au Ven. 8h30 à 17h30

Toutes les cartes de crédit acceptées.

Quantité limitée jusqu'à épuisement des inventaires.
Service de livraison disponible.

OE

La Corporation du groupe La Laurentienne et le groupe Magil géreront conjointement leur parc immobilier

MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

■ La Corporation du groupe La Laurentienne et le groupe Magil ont décidé de mettre en commun certaines propriétés immobilières et de gérer conjointement leur parc immobilier.

La création de ce nouveau groupe immobilier montréalais a été annoncée, hier, par MM. Jacques Drouin, président de la Corporation du groupe La Laurentienne, et Sol Polachek, l'actionnaire majoritaire du groupe Magil.

La nouvelle entité sera formée de deux sociétés, l'une qui détiendra des participations dans la propriété d'immeubles, tandis que la seconde se chargera de la gestion du parc immobilier des deux entreprises, évalué à environ 350 millions.

La première société sera détenue à parts égales par les deux partenaires et les actifs qu'elle aura entre les mains sont évalués à environ 80 millions. Essentiellement, seront mis en commun la participation que Magil détient dans la propriété de la Place Victoria (aussi connue sous le nom de Tour de la Bourse) et des intérêts de 50 p. cent de La Laurentienne dans Le Windsor, l'ancien hôtel du même nom rénové et transformé en immeuble à bureaux.

En même temps d'ailleurs que l'on annonçait la conclusion de l'entente, M. Drouin faisait savoir que La Laurentienne avait vendu l'autre 50 p. cent du Windsor à la Caisse de dépôt et placement du Québec. L'un des vice-présidents et responsable du secteur immobilier à la Caisse, Jean-Claude Scraire, précisait que la transaction s'est faite au prix de 27 millions, soit l'équivalent de 50 p. cent de la valeur marchande estimée de l'immeuble Le Windsor. «Nous avons comme objectif d'augmenter notre positionnement dans le centre-ville de Montréal», expliquait hier M. Scraire.

Quant à la société de gestion, elle est pour le moment contrôlée à 75 p. cent par Magil et à 25 p. cent par la Corporation du groupe La Laurentienne. Mais ces pourcentages pourraient éventuellement être modifiés puisque la Caisse détient une option, qui peut être exercée d'ici 18 mois, lui permettant d'acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 20 p. cent de la société de gestion.

L'entente annoncée hier fait en sorte que le bras immobilier de La Laurentienne, le Fonds F.I.C., sera appelé à disparaitre. Ses opérations seront en effet progressivement transférées vers la nouvelle société immobilière conjointe.

Une portion des propriétés du Fonds F.I.C. sera cependant revendue. M. Drouin a précisé que l'on compte ainsi vendre la participation de 16 p. cent détenue dans la Maison Ultramar, sur l'avenue McGill College, la propriété de deux immeubles à Laval ainsi que les terrains que le Fonds F.I.C. avait assemblés autour du complexe d'Hydro-Québec. La valeur totale des actifs mis en vente est estimée à 15 millions.

Si La Laurentienne a décidé de réaliser un tel changement dans sa manière d'opérer dans le secteur immobilier, a expliqué M. Drouin, c'est qu'elle jugeait que son rôle en était davantage un d'investisseur que de développeur. L'institution désirait cependant conserver des biens immobiliers dans son portefeuille, question d'apparier les risques qu'elle doit assumer dans le domaine des assurances avec des placements à long terme.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A ARGENT, 1e & 2e hyp., jusqu'à 85%. Residentiel, commercial, industriel. S.N.C.H. enr. 987-1993

A 1ERE et 2e, balance de vente, notaire Laberge 729-4334

BISSETT & PETIT NOTAIRES
931-4242 ou 697-5361

PREMIERE et deuxieme hypotheque, residentiel, commercial, industriel. Dencol Mortgage 342-1356.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

BESOIN capital, projet dans l'environnement. M. Julien, 731-1512.

INVESTIR SON TEMPS plutôt que son argent est la solution lors d'une recession. Informez vous au 1-800-465-5634. Developpez votre propre entreprise de distribution de produits multiples. Formation.

712 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE(E) demandé(e) pour spectacle unique en son genre. Demander Rene 652-7048, 227-6437

712 ASSOCIES DEMANDES

PARTENAIRE(S) financiers recherche(e)s pour une cie très prometteuse domaine santé. Investissement 100 000$. 937-1016.

714 FRANCHISES

FRANCHISE de produits esthétiques, 375 $. Personnes ambitieuses seulement. (514) 967-4981

717 SERVICES SPECIALISES

INCORPORATION, taux très competitifs. R. Malo 337-5176.

718 ARGENT DEMANDE

ABAISSEMENT: 1ere-2e hypotheque, rapide jour, soir. Not: 729-4332

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

COMPTABILIX 270-3838

726 INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE

COMPTABILIX 270-3838

Les gens d'affaires
avisés font confiance
à la rubrique des
**PROPOSITIONS
D'AFFAIRES**
de **LA PRESSE**
pour obtenir les
MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

TPS: des consultants peu scrupuleux

PAUL DURIVAGE

■ Profitant de la confusion actuelle autour de la TPS et de la surcharge de travail des inspecteurs fédéraux, des consultants en taxes abusent présentement des dirigeants d'entreprise, leur soutirant parfois plus d'une centaine de milliers de dollars pour de mauvais conseils.

«La plupart des consultants sont honnêtes et de bon conseil mais un bon nombre ne se sont pas recyclés à la TPS et certains semblent vouloir réaliser une dernière passe avant de se sauver en République Dominicaine», commente Yvon Cyrenne, directeur du module TPS du bureau de conseillers en administration Raymond Chabot Martin Paré & Associés.

M. Cyrenne dit avoir été confronté au travail de consultants peu scrupuleux à trois reprises au cours des dernier mois. En un cas, le client avait déjà rédigé un chèque de l'ordre de 100 000 $ à l'attention du consultant, quand un doute lui vint. Une simple vérification auprès de Revenu Canada permit à son comptable de confirmer le traquenard.

Aux Douanes et Accises, le directeur des communications, M. Jean-Pierre Tremblay affirme qu'il ne s'agit pas d'un phénomène vraiment nouveau, les consultants, bons comme mauvais, étant bien connus des inspecteurs. Malheureusement, note-t-il, de plus en plus d'entreprises modifieraient leur chiffrier sur les simples conseils d'un consultant ou conseiller privé non professionnel, sans vérifier la justesse de ses recommandations auprès du ministère. Elles risquent alors de devoir rembourser les taxes impayés, avec amendes et intérêts composés rétroactivement.

«Je suis toujours abasourdi d'apprendre que des entreprises réduisent d'elles-mêmes leurs taxes sur les simples conseils d'un consultant qui se présente à eux de façon impromptue pour leur montrer la Voie et la Vérité. Il serait si facile pour elles d'avoir l'heure juste, sans frais, en s'adressant à nos services», commente M. Tremblay niant par ailleurs que les fonctionnaires fédéraux soient submergés de travail avec le changement de régime fiscal.

Les consultants en taxes, le plus souvent d'anciens fonctionnaires des Douanes et Accises recyclés dans le secteur privé, proposent aux entreprises des méthodes astucieuses permettant de réduire leur fardeau de taxes. Leur rémunération représente souvent entre 15 et 30 p. cent des économies fiscales réalisées par l'entreprise. Dans les meilleures années, cela atteignait même 50 p. cent. Compte tenu des montants de taxes impliqués (souvent, plus d'un demi million de dollars), ils empochent ainsi souvent des chèques dans les six chiffres. Pour leur part, les comptables professionnels sont rémunérés à l'heure ou à l'acte, suivant leur code d'éthique.

Avec la multiplication des directives et memorandums fiscaux, il n'est pas rare en effet de trouver de nouvelles façons tout à fait honnêtes de calculer une taxe ou une déduction, avoue M. Cyrenne.

«Par contre, le manque de prudence des entreprises ouvre la porte à un potentiel de fraude énorme», souligne le fiscaliste. Ce n'est souvent qu'au moment de la vérification comptable que le pot-aux-roses est découvert. L'entreprise devra alors rembourser toutes les sommes soustraites sans autorisation. Pour sa part, le consultant aura pris entre temps le chemin de la nature avec son butin.

MM. Cyrenne et Tremblay suggèrent très fortement aux entreprises d'exiger que les ajustements internes suggérés fassent l'objet d'une vérification comptable ou d'une autorisation écrite (communément appelée une N-15 ou X-18) de la part des autorités fiscales, avant d'être appliqués.

Hausse des primes d'assurance automobile

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les consommateurs québécois doivent s'attendre à subir des augmentations d'environ cinq pour cent de leurs primes d'assurance automobile au cours de la prochaine année. Par contre, dans le domaine de l'assurance-habitation, si hausses il y a, elles seront très minimes.

C'est ce qu'indique un sondage mené auprès de dirigeants de quelques groupes québécois oeuvrant dans le secteur des assurances générales.

S'ils le pouvaient, les assureurs décréteraient des hausses plus importantes. La très forte concurrence entre eux et la situation économique les empêchent de le faire. «Nos marges bénéficiaires sont trop faibles et, dans certains cas, elles sont même déficitaires. Nous bougerons beaucoup moins que nous devrions le faire», disent-ils, en substance. Par ailleurs, les consommateurs seront plus chanceux lors du renouvellement de leurs primes d'assurance-habitation.

Ultima, Paul Martin et J.G. Huot nient

LAURIER CLOUTIER

■ Ultima Finance, Paul Martin et J.G. Huot ont nié hier les allegations contenues dans deux requêtes en faillite et des documents soi-disant officiels de la Cour des faillites et de la division des crimes économiques de la SQ.

Me Robert Brunet et MM. Rolland Bastien, Pierre Maheu et Jean Pilotte, dirigeants d'Ultima Finance, ont volontiers reconnu qu'il ont dû faire face à une mise sous séquestre, le 10 décembre dernier, mais un document officiel prouve qu'elle fut cassée par le tribunal presque immédiatement et que le séquestre Michel Belhumeur s'est retiré du dossier.

Benoit St-Pierre et un ami ont aussi déposé deux requêtes en faillite cette semaine à Trois-Rivières contre Ultima Finance. Ce prêteur immobilier de Montréal a toutefois fait valoir à la Cour, qu'avec un actif et un capital investi de l'ordre de 46 et 9 millions respectivement, il a réussi à afficher des profits encore cette année, malgré les faiblesses actuelles du marché. Ultima a aussi affirmé n'accuser aucune dette en souffrance, malgré les prétentions des pétitionnaires en faillite.

Le juge Rioux doit rendre son jugement dans les deux causes aujourd'hui. Les dirigeants d'Ultima Finance n'écartent pas un coup monté, qui n'en a pas moins inquiété leurs banquiers pendant un moment.

Quant aux sergents Lambert et Auger de la SQ, ils n'ont jamais eu vent de soi-disant plaintes officielles contre un réseau de faillites frauduleuses.

Me P.-Michel Bouchard déclare de son côté que le syndic J.G. Huot ne connait aucun problème avec la justice. «De telles affirmations fausses et gratuites causent un préjudice à notre client puisqu'elles laissent croire qu'il aurait participé à des événements pouvant donner lieu à des poursuites criminelles». Le syndic Huot n'est intervenu qu'une fois dans le dossier d'un client d'Ultima et la SQ n'enquête pas sur lui.

Le constructeur Paul Martin, qui vient de connaitre une dure année à la suite d'une faillite, souligne qu'il ne détient pas 32 p. cent d'Ultima mais 5,6 p. cent. Des intérêts personnels et de sa compagnie de construction en font un des 14 propriétaires de 152-898 Canada Inc, qui à son tour détient 31,9 p. cent d'Ultima. En outre, «Paul Martin Inc. n'a jamais construit un seul immeuble pour un actionnaire d'Ultima. Elle n'a construit qu'un hôtel à Roberval, dont Ultima fut un des prêteurs. L'hôtel a par la suite déclaré faillite, tous les fournisseurs furent payés mais Paul Martin Inc. y a perdu un million», conclut le constructeur.

Des résultats positifs générés grâce à l'innovation, l'exécution et une présence internationale

- Revenu de 222,2 millions $*
- Bénéfices de 54,3 millions $
- Taux de rendement de l'actif de 99 points de base

CITIBANQUE CANADA

Citibanque Canada est une filiale en propriété exclusive de CITICORP société qui possède des bureaux dans plus de 90 pays et dont l'actif, pour le monde entier, s'élève à plus de 227 milliards de dollars

CITIBANQUE CANADA
État consolidé des revenus • Exercice terminé le 31 octobre 1990
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action ordinaire)

	1990	1989
Revenu d'intérêts		
Revenu de prêts, baux exclus	424 928 $	362 806 $
Revenu de baux financiers	25 181	28 266
Revenu de valeurs mobilières	39 584	29 468
Revenu de dépôts à d'autres banques	9 000	17 148
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	498 063	435 688
Frais d'intérêts		
Intérêts sur les dépôts	341 963	303 356
Intérêts sur les engagements autres que les dépôts	45 962	20 767
Total des frais d'intérêts	387 925	324 123
Revenu net d'intérêts	110 138	111 565
Provision pour pertes sur prêts	23 346	24 180
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	86 792	87 385
Autres revenus	112 067	106 303
Revenu net d'intérêts et autres revenus	198 859	193 688
Frais autres que d'intérêts		
Salaires	53 364	44 084
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	3 039	2 232
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	27 050	19 564
Autres frais	30 673	28 200
Total des frais autres que d'intérêts	114 126	94 080
Revenu net avant provision pour impôts sur le revenu	84 733	99 608
Provision pour impôts sur le revenu	30 403	38 566
Revenu net de l'exercice	54 333 $	61 042 $
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	41 224 603	41 224 603
Revenu net par action ordinaire (en dollars)	1.32 $	1.48 $

CITIBANQUE CANADA
État consolidé de l'actif et du passif au 31 octobre 1990
(en milliers de dollars)

	1990	1989
ACTIF		
Liquidités		
Encaisse	1 416 $	1 000 $
Dépôts à d'autres banques	178 838	49 855
	180 254	50 855
Valeurs mobilières		
Émises ou garanties par le Canada	294 851	248 725
Émises ou garanties par les provinces et par des corps municipaux ou scolaires	57 619	5 296
Autres	459 827	563 842
	812 297	817 863
Prêts		
Au jour le jour, à vue et à court terme à des courtiers en valeurs mobilières, garantis	10 353	96 066
A des banques	42 413	119 555
Sur hypothèques	831 821	916 113
Autres	2 826 574	2 351 764
	3 711 161	3 483 498
Autres éléments d'actif		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	510 445	731 379
Immobilisations	19 152	19 337
Autres	299 710	171 295
	829 307	922 011
	5 533 019 $	5 274 227 $
PASSIF		
Dépôts		
Payables à vue	93 868 $	74 816 $
Payables sur préavis	410 061	289 426
Payables à terme fixe	2 226 755	2 460 196
	2 730 684	2 824 438
Autres éléments de passif		
Acceptations	510 445	731 379
Engagements des filliales, autres que les dépôts	210 172	32 872
Autres engagements	1 538 185	1 290 335
	2 258 802 $	2 054 586 $
Dette de rang inférieur		
Débenture de banque	94 000	—
Avoir de l'actionnaire		
Capital social	117 651	117 651
Bénéfices non répartis	331 882	277 552
	449 533	395 203
	5 533 019 $	5 274 227 $

CITIBANQUE CANADA
État consolidé des modifications survenues dans l'avoir
Exercice terminé le 31 octobre 1990
(en milliers de dollars)

	1990	1989
Capital social en début et en fin d'exercice	117 651 $	117 651 $
Bénéfices non répartis		
Solde en début d'exercice	277 552 $	216 510 $
Revenu net de l'exercice	54 330	61 042
Solde en fin d'exercice	331,882 $	277 552 $

Le président et chef de la direction
Frederick C. Copeland, Jr.

Le vice-président et comptable en chef
Ian D. Pember

CITIBANQUE CANADA
BUREAU RÉGIONAL : Place Air Canada, 500 boul. René-Lévesque ouest, Montréal (Québec) H2Z 1W7 (514) 393-7500
SIÈGE SOCIAL : Citibank Place, 123, Front St. W., Suite 1900, Toronto, Ontario M5J 2M3 (416) 947-5500

•Le revenu est égal à la somme du revenu net d'intérêts et des autres revenus

CITIBANK

THE INCOMPARABLE MEISTERSTÜCK

PRIX SPÉCIAL
MONT BLANC
THE ART OF WRITING
Collection complète de précieux bijoux
BIJOUTERIE
Everest INC.
Cherbaka
Maison établie depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse Tél.: 388-5358

Après avoir passé les examens les plus difficiles de leur vie, ces personnes intelligentes, éloquentes et raffinées aimeraient dire un mot.

TERRE-NEUVE

St. John's

Tony Jenkins
Paul Moores
Gerard Power
Gerald Rockwood

NOUVELLE-ÉCOSSE

Halifax

Carolyn Feindel
Carol Jones
Mary Lambert
Nancy Murray
Kevin Waller

NOUVEAU-BRUNSWICK

Saint John

David Bessey
Mark Francoeur
Elaine Henderson
Greg Hierlihy
Cathy Prosser
Denean Voutour

QUÉBEC

Granby-Bromont

Réal Brosseau
Patrick Laplante

Laval

Johanne Brouillard
Stéphane Dumoulin
Sylvain Gervais
Johanne Labadie
Sylvie Lauzon
Martin Lefrançois
Jean-Luc Pomminville

Montréal

Joelle Assaraf
Sylvie Bélanger
Dan Bérard
Michel Bergeron
Robert Cantatore
Solange Chapuis
Stéphane Crevier
Nathalie Di Maria
Julie Dussault
Garry Gyselen
Nathalie Jolicoeur
Kathy Kerr
Renée Lambert
David Lampitt
John Leader
Pierre Leblanc
Francis Létourneau
Chris Marcolefas
Kevin Meaney
Gary Miller
Cathy Nadeau
Mark Oleksiw
Andrée Plante
Chess Ricci
Jackie Richardson
Thierry Roussin
Catherine Senay
Johanne Thiffeault
Annie Tremblay
Johanne Turbide
Emilio Vettese

Montréal – Rive-Sud

Nathalie Bélisle
Marc J. Dubé
Marc Dubé
Daniel Fontaine
Ghislaine Godin
Josée Hamel
Yvon Jacques

Québec

Gisèle Chouinard
Simon Chouinard
Eric Fréchette
Manon Gauthier
Christain Jacques
Dany Jackson
Michel Lambert
Lucie Roy
Pascal Thibeault

ONTARIO

Ottawa

Maria Belanger
Brigitte Bonneville
Marc Boucher
Tamara Brett
Patrice Castonguay
Denis Chaîne
Mary Ann Kuntz
Luc Lafontaine
Regis Lavoie
Lise Mauviel
Neil McCluskey
Stephane Periard
Mitch Robinson
Jennie Lynn Sayyeau
Graham Shannon
Sandra Silvaroli

Toronto – Metro East

Paul Christopher
Sharon Faasse
Doug French
Trent Henry
Allan Kamerman
Kent Kaufield
Glen Stadtegger
Laura Woodhouse

Toronto

Marsha Bailey
Livio Bencich
Andra Blinn
Stephanie Bowman
Andrew Callum
Stephen Chisholm
Carlo Crozzoli
David Daum
Lyn Davis
John Douglas
Bruce Elliott
Alex Falconer
Barbara Fenn
Diane Ferguson
Tom Ferries
Lorna Finlay
Laura Gartrell
Tracey Haddleton
Mike Hannan
Joan Ho
Diane Hoover
Hing On Hung
Scott Ince
Nashater Jaji
Suzanne James
Kathy Jauernig
Mark Johnson
Parminder Kalirai
Kevin Kimmons
Tom Kornya
Daiva Krivas
Maria Laset
Amy Lau
Keith Lazenby
Carol Lee
Peter Lee
Don Linsdell
Gordon Listoe
Rhoda Liu
Kristi Ludig
Andrew Luetchford
Tom Mak
Doug Michael
Steve Miller
Love Mital
James Moffatt
Alex Murphy
Andrew Nairne
Anita Niitenberg-Luksep
Rosemary Nyenhuis
Cathy Olech
Mary Oxner
Paul Poon
Michael Pullella
Patricia Renwick
Paul Rupnow
Indira Sears
Melinda Spencer
Christine Steadman
Mark Sterling
Alexandra Suhanic
Marc Swartz
Karen Tai-Pow
Rob Taylor
Shannon Valliant
Nancy Vancise
Anne Vettorel
Konstantin Wehnert
Wendy Werry
Tom Wills
Tam Wissen
Sandy Yao
Angela Young
John Young
John Zammit

York Region

Jeff Bly
Diana Brouwer
Sheldon Caplin
Sante Corona
Greg Ferguson
Cam Grierson
Hugh Latimer
Edward Man
Peter Ng
Scott Owens
Greg Taylor
Dale Winkworth

Mississauga

Mark Bauer
Sarah Burcher
Sherry Gillard
Cheryl Hogg
Kelly Jackson
Heather Kirk
Stephen Lewis
Rosie Mancini
Angela Mill
Deb Powis
Ed Sherratt
Sheldon Stevens
Sze Ki Tam
Anthony Valentini
John Vankesteren
Lisa Wells

Barrie

Jim Cruickshank
Tony Ianni
Lisa Moon

Hamilton

Luana Comin-Sartor
Carm Criminisi
Julie Harte
Eric Johnson
Anne Lepore
Shirley MacDougall
Grant Parson
Susan Piva

Kitchener-Cambridge

Kevin Casey
Mike Eckardt
Roy Lumley
Deb Gutermuth
Al White

London

Phil Carter
Maureen Creagmile
Janice Daer
Dion Diamond
Mike Emery
John Gunn
Mike Israels
Doug Mason
Jamil Nazarali
Carolyn Penny
Kevin Strain

Windsor

Judy Chaif
Bob Jones
Jaspal Neelam
Paul Taylor

Thunder Bay

Wendy Ehn
Mike Harding
Bill Poulter
Terri-Ann Sylvester

MANITOBA

Winnipeg

John Cole
Daryl Kehler
Mary Jane Loustel
Rory Reinbolt

SASKATCHEWAN

Regina

Sherri-Lynn Breit
Tim Frass
Janie Markewich
Barbara Sainty
Wayne UnRuh

Saskatoon

Jim Burgess
Ian Wilson

ALBERTA

Calgary

Kevin Buhse
Linda Dalgetty
Kelly Holmes
Theresa Jang
Sharon Killam
John Kim
Lori McLeod-Hill
Jeff Newman
Warren Pashkowich
Dave Saruwatari
Dale Willetts

Edmonton

Chris Gauk
Craig Gardiner
Graham Heron
Denise Montgomery
Suzanne Robinson
Christopher Shelton
Neil Smith

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Vancouver

Jay Code
John Gasparac
Tom Holmes
Nicola Horner
Rob Kang
Paul Kennell
Chuck Konrad
Thaddeus Lee
Stephen Lim
Brenda Livingston
Charlie Miller
Brian Sanders
Nikki Sandhu
Darren Shaw
Jennifer Smith
Jackie Takashima
John Torosoff
Blair Wilson

Victoria

Kelvin McCulloch
Neil Paterson
Bert Reinecke

Bravo!

Ces personnes ont raison d'être aussi heureuses.
Elles ont triomphé de difficiles examens en vue d'obtenir leur titre de c.a.
Chez Caron Bélanger Ernst & Young, nous sommes si fiers que
283 membres de notre personnel professionnel aient relevé ce défi, que
nous aimerions nous aussi dire un mot. Félicitations!

CARON BÉLANGER
ERNST & YOUNG

La Bourse

MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1734.37
Fermeture: 1730.84
Bas: 1728.09

(Indice canadien 25 titres)

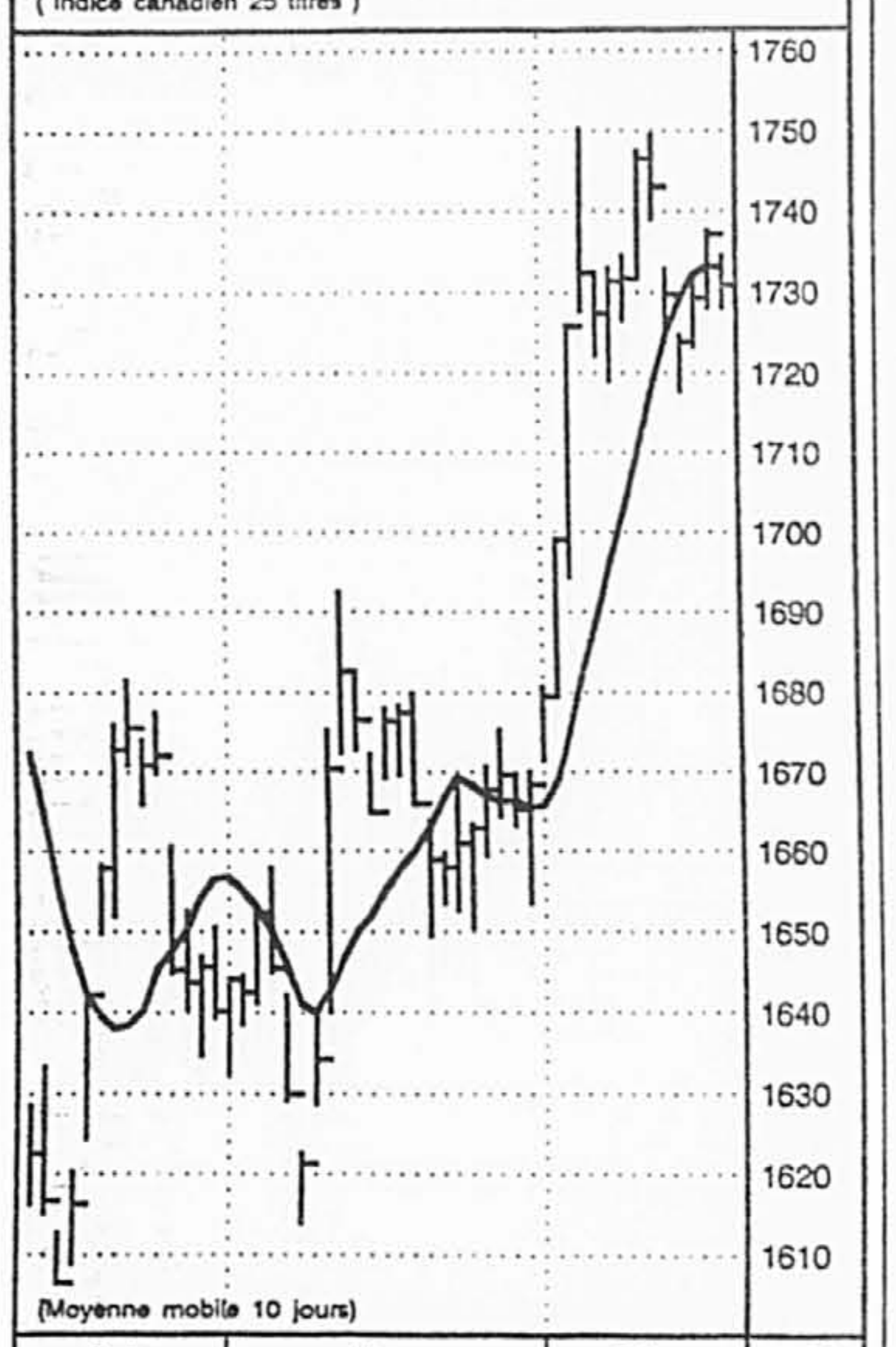

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS : 6268000

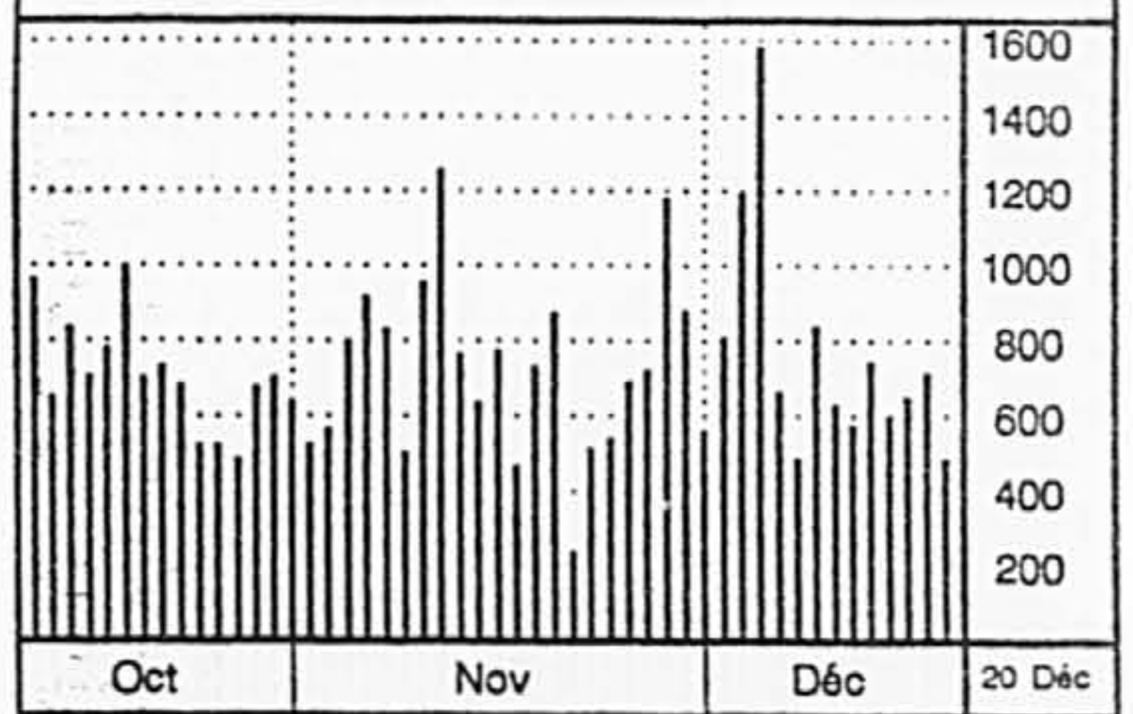

INDICES DE MONTREAL

	Ferm.	Var.
MARCHÉ CANADIEN (XXM)	1730.84	-6.28
MARCHÉ BANCAIRE (XCB)	1685.84	-8.97
HYDROCARBURES (XCO)	1510.01	+0.00
MINES/MÉTAUX (XCM)	1728.24	+9.02
PROD. FORESTIERS (XCF)	2220.33	-4.47
BIEN D'ÉQUIP. (XCI)	1302.20	+3.25
SERV. PUBLICS (XCU)	1649.16	-6.40

source: Info-Bourse Inc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « $ » apparaît.

Div (1) = Dividende par action sur une base annuelle.
C.B (1) = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
Ventes = En unités sauf si la mention « h » (centaines) apparaît, pour les Bourses canadiennes. À la Bourse de New York et à l'AMEX, tous les montants sont exprimés en centaines sauf si la mention « z » (unités) apparaît.
Haut = Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas = Plancher touché par le titre au cours de la période.
Ferm. = Cours à l'arrêt des transactions.
Ch = Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO

p ou o = Titre assujetti à une réglementation spéciale.
f = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z = Lot brisé.
Wt ou w = Bon de souscription (*Warrant*).
u = Unités de capital-actions.
pr = Action privilégiée.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z = Lot brisé.
f = Entreprise commerciale ou industrielle.
y = Entreprise de ressources.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens.
e = Dividende extraordinaire.
t = Dividende en action.
c = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
a = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
i = Paiement suspendu du dividende.
s = Après fractionnement d'actions.
x = Ex-dividende.
d = Nouveau bas de l'année.
u = Nouveau haut de l'année.
pf = Action privilégiée.
Wt = Bon de souscription.
v = Suspension des transactions.
vi = Situation de faillite.

A / B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACDS	18000	20	19	20	
ACSI—Bio	1120	3	3	3	
fAur Res	16600	335	325	330	— 5
Abt Prce	1148	$12½	12¼	12½	
Actidev	2100	70	70	70	
Agnico E	18250	$6⅝	6¼	6⅝	
fAgromx	2172	13	13	13	
Air Canda	82365	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Alta energ	3490	$16¼	16½	16½	
Alta N Gs	900	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Alcan Alu	24133	$22½	22¼	22½	— ⅛
Algo Sr 1	281	330	330	330	
Algo A	2350	210	200	210	+ 5
Alim CT	1000	95	95	95	
Am Barric	39300	$24¼	23⅞	23⅞	+ ¼
fArden	2000	79	79	79	+ 4
Armoro	400	$6	6	6	
Artopex	7600	185	150	160	— 30
fAstral A	2000	$9¼	9	9¼	+ ¼
fAtco I	8396	$12¼	11¾	11¾	— ¼
Atco II	500	$12	12	12	
Audrey	108920	335	320	330	+ 10
Autostock	450	325	325	325	
Avcorp	1000	32	32	32	
BC Tel	111986	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
BC GAS	1200	$14⅝	14½	14½	— ⅛
BCED Sr1	2500	41	41	41	+ 1
BCED	28500	11	10	10	— ½
BCED Wt	3000	0½	0½	0½	
BCE Inc.	22749	$40	39¾	39⅞	
BCE Mbl	550	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅛
Bgrom A	2000	$8½	8½	8½	+ ½
fBMTC a	2800	260	255	260	+ 5
BP Can	2000	$16¼	16	16¼	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Bq Laur	600	$14	14	14	+ ¼
Bque Nat	191564	$7⅝	7½	7¼	
Bq Nat sr8	1400	$17¼	17⅛	17¼	
Bq Nat sr5	20000	$70	70	70	— 10
Bq Royale	115093	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅛
BqRv 145	5000	$16½	16½	16½	+ ⅛
BqRv 188	1000	$21⅝	21⅝	21⅝	+ ⅛
Bq Rv srE	10900	$88	88	88	— 6½
Bq Rv srF	100	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Bq Rv srG	6100	$23	23	23	
Bq T—D	45754	$17⅛	16¾	17⅛	+ ½
B Imp sr8	4500	$23¼	23	23	— ⅛
B Imp sr6	800	$23¼	23¼	23¼	— ½
Bq C Imp	10800	$26¼	26⅛	26¼	— ⅛
Bq Mtl	46554	$30	29¾	29⅞	— ⅛
BMO Sr4	300	$24	24	24	+ ⅛
Bq N Ecos	54550	$12½	12⅜	12½	— ⅛
B NE sr3	500	$18⅛	18⅛	18⅛	— ½
B NE sr4	1600	$23¼	23¼	23¼	— ¾
Baton	1000	$5½	5½	5½	— ⅛
fBelmoral	2100	17	17	17	
Biochem	16421	$12	11⅞	12	
Bioch wt	6150	$8	7¼	7¼	+ ⅛
Bonaire	10100	45	43	43	— 2
Bocenor	500	27	27	27	
BF Royal	2200	65	65	65	
Bomb A	1000	$16⅛	16¼	16¼	+ ¼
fBomb B	54860	$15½	15¼	15¼	— ¼
Bomb Sr1	450	$21⅞	21⅝	21⅝	— ⅛
Bow Val	700	$14¾	14¾	14¾	
BowV12.02	600	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
BowV12.05	1400	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
fB Brick A	1515	335	325	335	+ 20
Brascan A	8900	$16⅛	15⅞	16	
Bruncor	4778	$17½	17⅛	17½	+ ¼
Brunswick	500	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼

Junior

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Abcourt.b	24459	5½	5	5	— ½
Abco.prA	1600	25	25	25	— 4
Amberost	800	45	45	45	
Anodor	10000	3	3	3	
Armeno	1000	25	25	25	
Armistc	14500	16	14½	14½	—1½
Augyva	2328	31	31	31	
Aunore	14000	5	5	5	
Aurizon	68900	10	10	10	+ 2
Aurochs	35296	39	36	36	
Bateman	1000	7	7	7	+ 1

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Spctrm A	2500	0½	0½	0½	
Spirit Lk	14000	100	90	90	— 10
St.Genev	38175	85	80	80	
Stabell	14495	2	2	2	
Tandem	2260	23	23	23	+ 2
VSM	9286	99	95	99	
Val D'Or	13000	4	3½	4	
Vior	161700	65	58	65	+ 11
Virginia	20000	14	14	14	+ 1
Wrightbr	35200	15	14	15	+ 2
Yoro CIA	2000	25	25	25	— 2

Total Sales : 1,685,380
Total Market : 6,266,912

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

$100 000; points de 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. cours
93.39	86.18	Mar	92.20	91.90	92.06	— 0.36	4965
93.30	92.80	Jun	92.40	92.40	92.24	— 0.41	75
95.70	92.60	Sep	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Dec	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Sep	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Dec	0.00	0.00	0.00		0

Volume estimé: 1,098
Volume d'hier: 1,574
Intérêts en cours: 5,040

CONTRATS À TERME DE TITRES FINANCIERS

Acceptations Bancaires Canadiennes
$1 million; points de 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. en cours
89.94	86.60	Mar	89.04	88.97	89.03	+ 0.01	2144
89.60	87.00	Jun	89.57	89.49	89.54	— 0.02	1332
89.85	88.40	Sep	89.75	89.72	89.75	— 0.05	1345
89.74	89.00	Dec	89.72	89.71	89.71	— 0.03	527
89.37	88.30	Mar	89.15	89.15	89.15	— 0.21	27
89.08	88.20	Jun	88.80	88.75	88.75	— 0.35	16
89.60	88.00	Sep	88.30	88.30	88.30	— 0.80	11
0.00	0.00	Dec	88.20	88.15	88.15		0

Volume estimé: 381
Volume d'hier: 465
Intérêts en cours: 5,402

LA DIVISION INTERNATIONALE À MONTRÉAL

Valeur	Offre	Dem.	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas

(EN DOLLARS CANADIENS)

Traded

BET Ads	500	$14¼	14¼	14¼ — ½
Cascd s.a.	300	$7	7	7

Untraded

Stock	Bid	Ask	52 Weeks High	52 Weeks Low

Stocks trading in CDNS

(EN DOLLARS CANADIENS)

Autres

Valeur	Offre	Dem.	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas

Stocks trading in USs

Valeur	Offre	Dem.
ADT Ltd.		
BET plc U	300	400
pLatonia	$63¼	64¼
LyonDmez		

LA BOURSE DE TOKYO

L'INDICE NIKKEI

Fermeture	Variation
25 524.94	- 351.84

LE PÉTROLE

NEW YORK (AP) Prix par baril en $ US

	Jeudi	Mercredi
Saudi Arabian light	24.90	25.25
North Sea Brent	27.50	27.80
West Texas intermédiaire	27.50	28.30

NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 2648.51
Fermeture: 2629.46
Bas: 2591.58

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

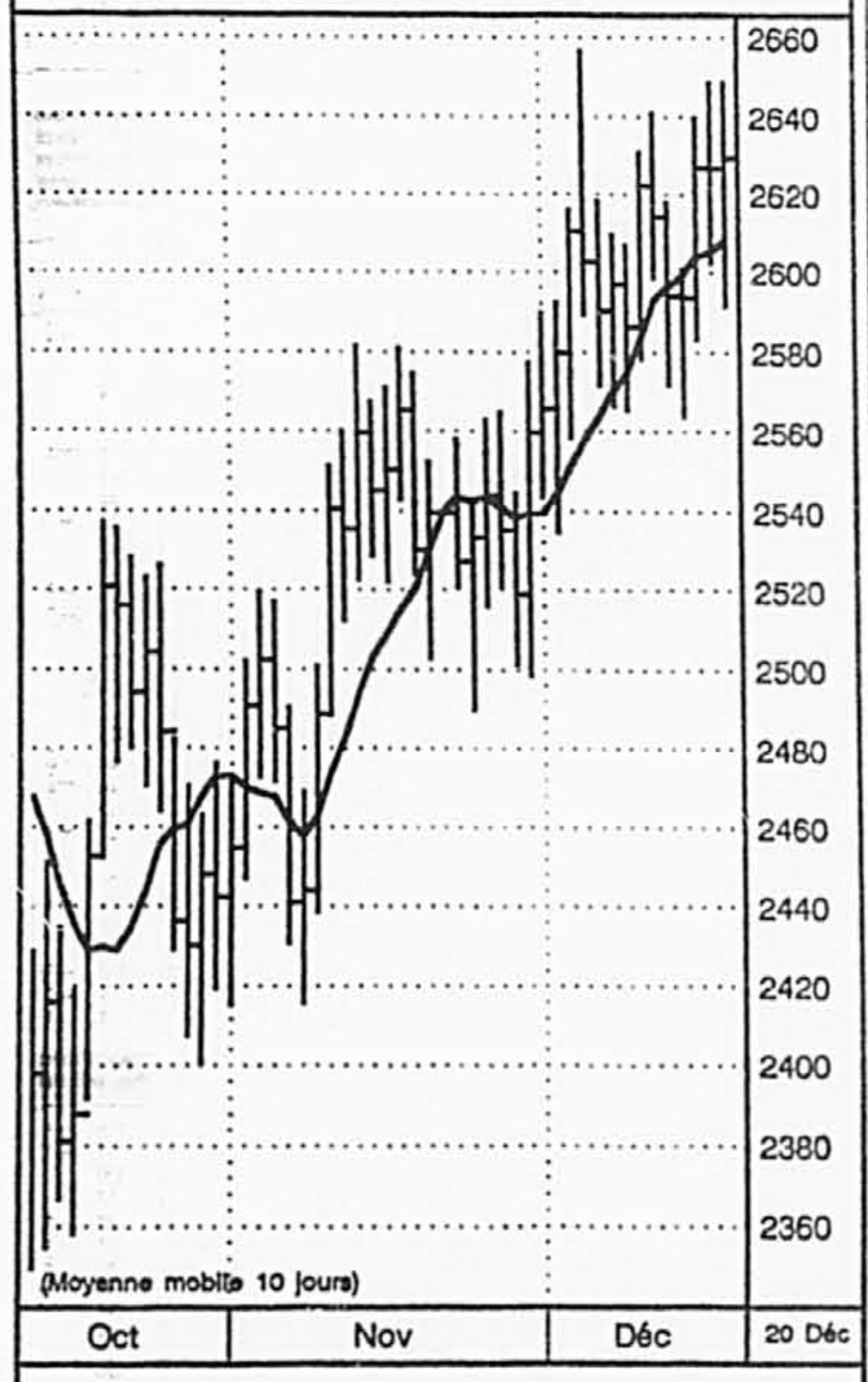

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS : 176562000

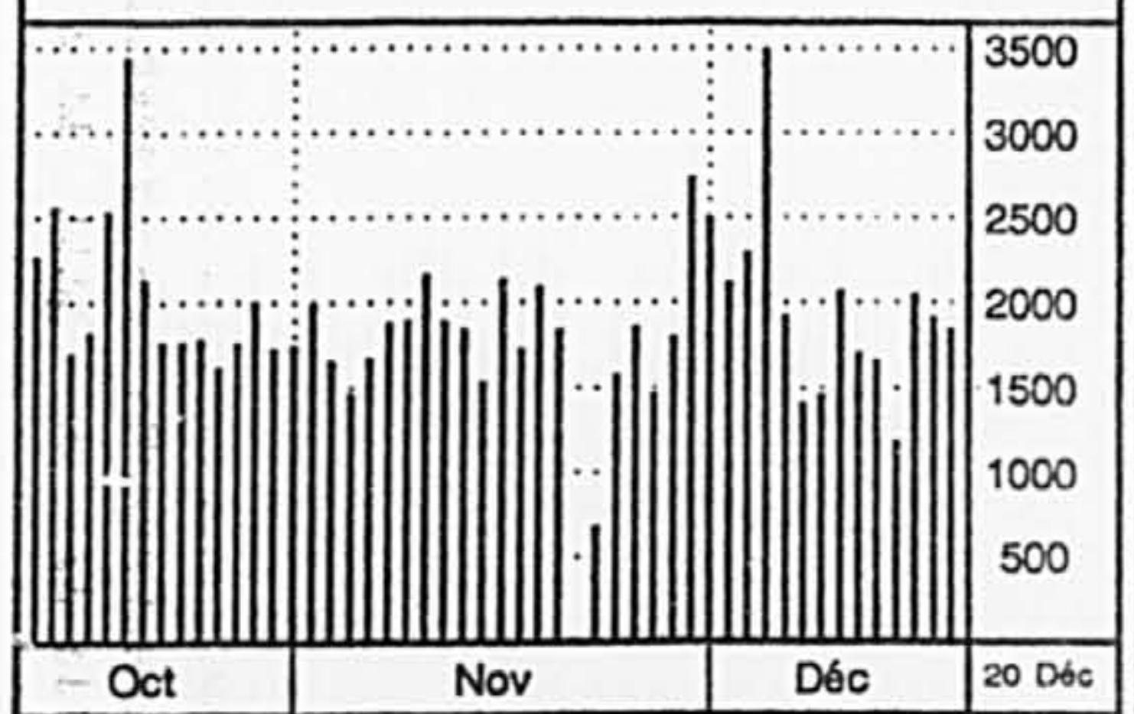

INDICES DE NEW-YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	180.32	-0.03
INDUSTRIELLES	222.64	+0.04
TRANSPORTS	141.62	-0.37
SERVICES PUBLICS	91.74	-0.41
FINANCE	123.75	+0.48

source: Info-Bourse Inc.

A / B

Valeurs	Div.	C.B	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AAR	.48	6	3036	10½	9⅜	10⅛	+ ½
ACM n	1.01		247	8⅞	8¾	8¾	— ⅛
ACMIn	1.26		1555	10¾	10⅝	10⅝	
ACMM	n1.01		1532	8	7¾	8	+ ¼
AM Intl			464	1¼	1⅛	1¼	+ ⅛
AM In pf	2		22	6¾	6½	6½	— ¼
AMR		15	1997	50⅜	49⅞	50⅛	+ ¼
ASA	3		1452	43⅛	42⅛	42¾	+ ¼
AbtLab	s.84	21	5475	44⅝	43⅞	44⅜	— ⅞
Abitibi	g.50		48	10⅞	10¼	10¼	— ⅜
AcmeC	.40	11	113	4⅞	4⅝	4¾	— ⅛
Acuson	s	21	2902	26¾	26	26¾	+ ¼
AdaEx	1.72e		106	14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅛

suite à la page A 19

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut:	3255.72
Fermeture:	3255.43
Bas:	3245.86

(Indice composé 300 titres)

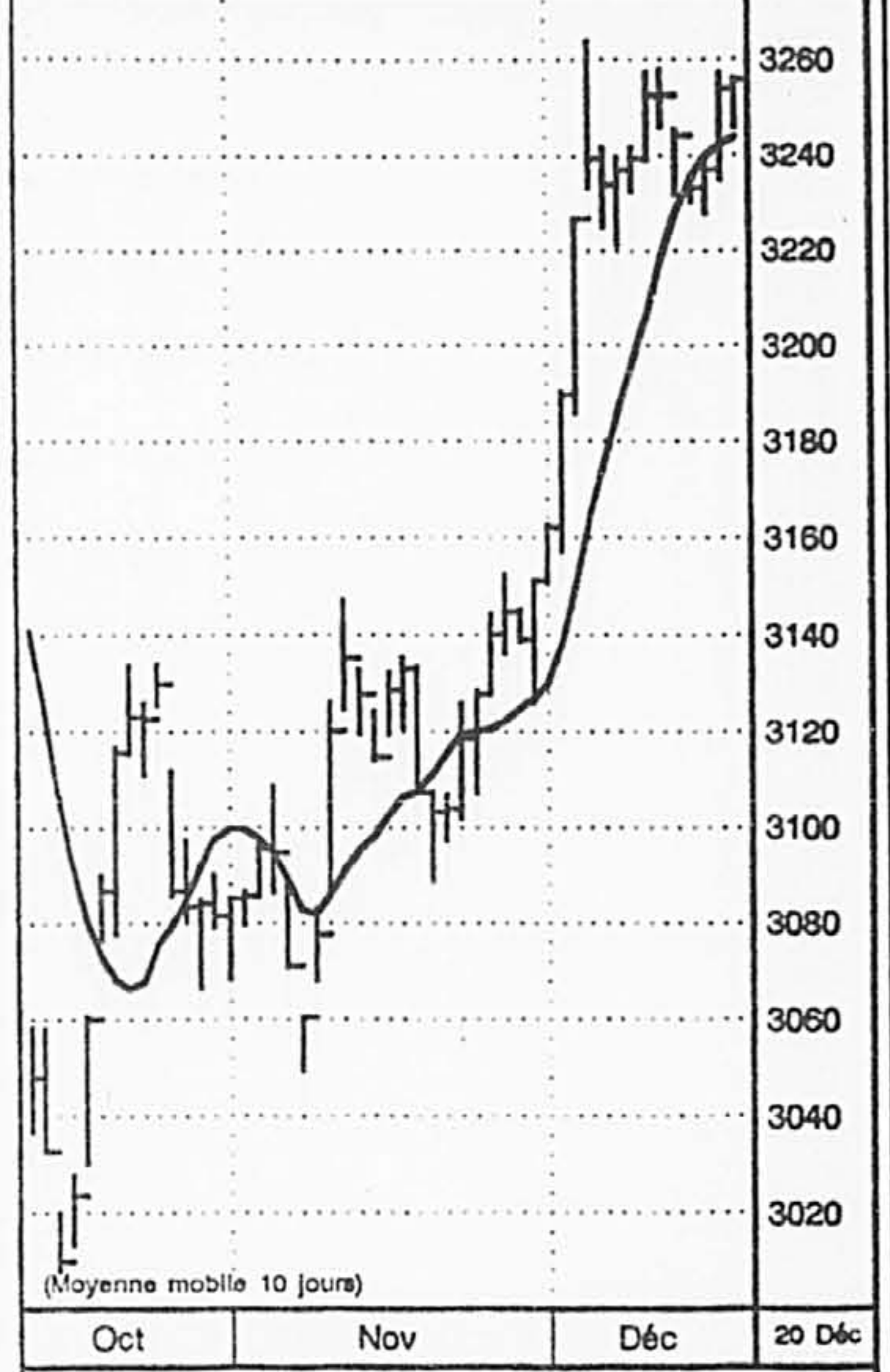

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS : 28928000

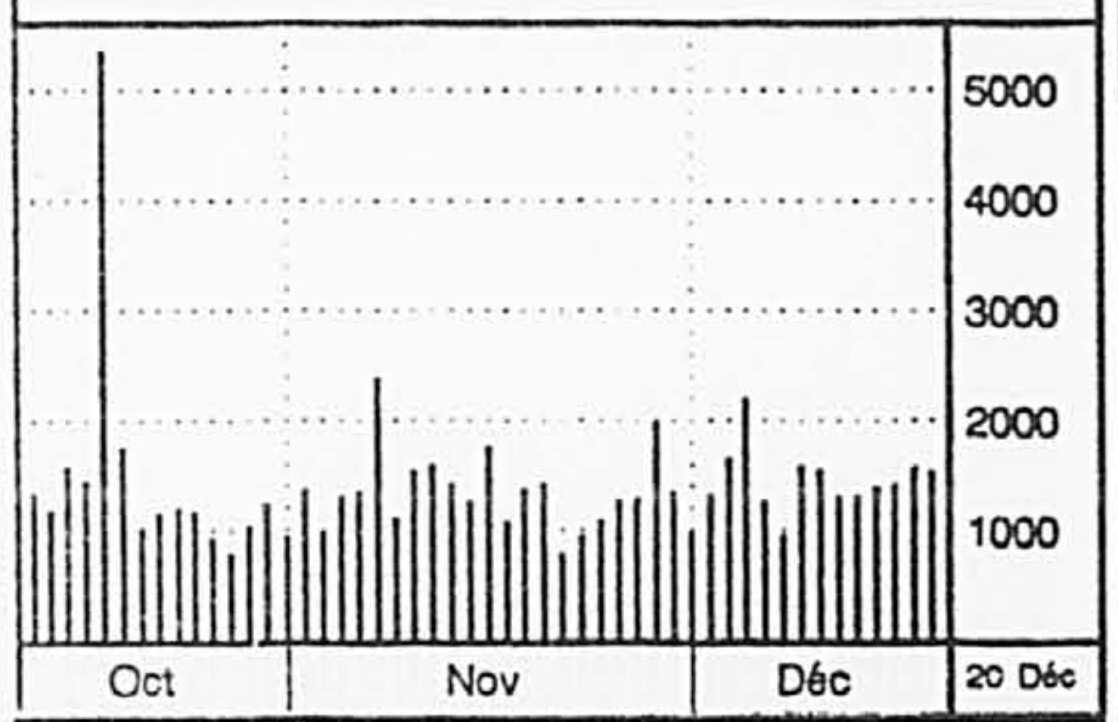

INDICES DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	3255.43	+1.69
SERV. FINANCIERS	2367.59	-10.61
MINES ET MÉTAUX	2769.88	-14.34
PÉTROLE ET GAZ	3927.60	+9.20
INDUSTRIELLES	1665.72	+6.59
AURIFERES	5464.48	+88.00
PAPETIERES	3111.40	+15.01
CONSOMMATION	4510.91	+15.51
IMMOBILIER	8343.50	-162.06
TRANSPORT	8316.74	+75.28
PIPELINES	3923.47	+2.06
SERV. PUBLICS	2842.55	-7.94
COMMUNICATIONS	6292.20	-36.22
DÉTAIL	3749.14	-23.08
GESTION	4249.96	+5.89
HAUTE TECHNOLOGIE	753.77	+3.13

INDICE TSE 35

HAUT	181.86
FERMETURE	181.41 (-0.17)
BAS	180.69
VOLUME	4545153

source: Info-Bourse Inc.

A / B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
AGFM B f	4500	$5¼	495	5¼	+25
Abbey E o	27882	1	1	1	
Aber Res o	21500	40	35	35	
Abitibi Price	7190	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Acadia M o	20190	15	14	15	+ 1
Acugron A o	27000	11	5	5	— 6
Acklands	1971	$6½	6	6¼	
Adanac M o	z400	12	12	12	
Aetna 1p	1200	$22¼	22	22	
Agassiz	125501	16	16	16	
Agnico E	82850	$6½	6¼	6⅜	
Agnico w	28000	145	141	145	+ 5
Agra B f	9100	$7⅛	7	7¼	
Air Canada	40155	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Albany C	1000	10	10	10	
Alt Energy	10051	$16⅞	16⅜	16½	
Al Enr 775	800	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Alta Nat	300	$12½	12½	12½	— ⅛
Alcan	213615	$22½	22¼	22½	— ⅛
Alcan C p	3620	$21	21	21	
Alcan E p	900	$19½	19⅜	19⅜	+ ⅛
Algo Gr A f	686	200	200	200	—20
Algo Cent	z1	$10	10	10	
Algma St C	300	$16¼	16	16¼	+ ¼
Algon Merc	1000	290	290	290	
Alied Lyns	2650	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
Allerio o	39500	11	10	11	+ 2
Altex	6200	330	295	300	—15
Amco Corp	6200	75	75	75	
A Barick	287660	$24⅛	23¾	23⅞	+ ⅜
Am Eagle	o45000	35	35	35	
Am Leduc	8000	26	26	26	
Amoco Sed see below					
Anderson	13500	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ¼
Andrs WA f	1000	$9	9	9	+ ¼
Ang CdnM o	8000	10	10	10	— 2
Ang CT 4½	z40	$22¾	22¾	22¾	
Ang CT 265	100	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Ang CT 315	700	$32	32	32	+ ⅜
Ang dGld o	500	15	15	15	
Anthes	34500	32	32	32	+ 1
Archer C o	15077	$12¼	12	12¼	— ⅜
Argus B pr	100	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Arimetco o	9000	133	133	133	+ 3
Arimtco w	1000	25	25	25	+ 3
Armbro En	z46	$6	6	6	
Asmra Mnl	4300	95	95	95	+10
Astral A f	4600	$9	9	9	
Atco I f	212500	$12¼	11⅞	12	— ⅛
Atco II	8200	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Atcor A f	14643	250	235	246	+ 2
Atcor B	3872	260	250	260	
Athabska o	10000	14	14	14	— 1
Atlanta G o	16500	48	35	37	—13
Atlantis	500	70	70	70	
Audrey R	11000	330	330	330	+15
Audrey w	750	60	60	60	
Aur Res o	183000	335	320	330	
Aurizon o	18758	11	9	9	+ 1
BAA plc	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
BCE Inc	143721	$40	39¾	39⅞	— ⅛
BCE I O	1000	$37½	37½	37½	
BCE w	5200	280	265	275	— 5
BCED	97300	12	10	10	— ½
BCED 9⅛	800	20	20	20	— 5
BCED 1 p	4700	41	41	41	
BCE Mobl	36900	$18⅞	18½	18¾	+ ⅛
BCE Pl 2p	200	$21½	21½	21½	
BCED C I	400	$23¼	23¼	23¼	
B C Bancor	25344	190	186	190	+ 4
BC Banc B	100	$25	25	25	+ ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Camco Inc	4370	$8¼	7⅞	8¼	+ ½
Camp Res	z102	38	38	38	
Camp Soup	1024	$22½	22	22	
Campeau	36125	42	36	41	+ 3
Campeau B	6200	21	20	20	
Campeau C	2550	20	20	20	
Campeau D	5250	15	15	15	— 5
Camreco o	15660	16½	16½	16½	
C Income u see below					
Can Malt	1600	$14⅜	14¼	14⅜	
C Nor West	60700	75	65	75	+ 2
CNor Wst C	51200	450	400	450	
C Packrs	35360	$11⅛	10¾	11	+ ¼
CS Pete f	100	285	285	285	+ 5
C Trust un see below					
C Trsco B	700	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
C Trsco C	9550	$18¾	18	18¾	+ ¾
C Tung w	5000	½	½	½	
Canadex o	3000	95	90	95	— 1
C Energy	4100	$6¼	6	6	
C Exprss f	2096	112	13	12	13 + 1
CForms A f	600	115	115	115	+10
CG Invest	100	$38⅜	38⅜	38⅜	+ ⅜
C Home o	1000	46	46	46	+ 6
CI Bk Com	53942	$26⅞	26⅝	26¾	— ¼
CIBC 5 p	500	$21	21	21	
CIBC 4 p	50500	$82	81	82	+1½
CIBC 6 p	3900	$24	23½	23⅝	— ⅛
CIBC 8 p	14665	$23⅜	23	23¼	— ⅜
CIBC P w see below					
C Manoir	2000	140	140	140	
C Manoir f	5000	110	110	110	
Cdn Nat Res	13820	365	360	360	
C Nth Star	z120	425	425	425	
C Ocdental	26100	$13⅞	13⅝	13¾	
CP Forest	900	$28½	28½	28½	
CP Ltd	125777	$20⅜	20⅛	20¼	
CPL Cdn p	z36	135	135	135	
CPL UK p	z17	135	135	135	
Cancom o	9600	$13	12¾	12¾	
C Spooner	10666	11	10	10	— 1
Cdn Tire	500	$22¾	22¾	22¾	
CTire A f	106516	$20⅞	20¼	20½	— ½
Cdn Turbo	45279	340	330	335	
CUtil A f	16283	$20¾	20⅝	20¾	— ⅛
C Util B	1300	$20¾	20½	20¾	
CUtil 2nd K	100	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Cdn Wn Bk	2000	390	380	380	—10
Canamax	5324	38	38	38	— 2
Canam A f	100	330	330	330	— 5
Canrchon	200	250	250	250	
CanCapti	1480	130	130	130	—10
Candol D o	30982	3	2	2	
Canfor	4400	$21¾	21¾	21¾	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Crownx 1	p10575	$13⅜	13	13¼	— ¼
Crownx 2	p 2700	$13¼	12⅞	12⅞	— ⅜
Crownx 3	p 200	$12½	12½	12½	+ ¼
Crownx B	w34320	$9⅜	9⅜	9⅜	
Cumulus o	1800	3	3	3	
Cusac Ind o	500	45	45	45	+ 5
Czar Res	5210	111	110	111	+ 1
DMR A f	500	305	305	305	
Davis B f	19000	190	180	180	—20
Deak Res o	7000	27	25	27	+4½
Delrina C o	112100	100	90	100	
Denison A	p15992	85	70	75	+ 5
Denison B	f89609	70	63	70	+ 6
Denison B	p 7900	$7	6	6⅜	
Denisn B	w 44000	2	2	2	
Deprenyl o	7400	$11⅞	11¾	11¾	
Derlan	12200	$6⅛	6	6	
Devnic E o	500	80	80	80	— 5
Dexleigh	7085	135	115	115	—20
Dicknsn A f	5200	400	385	385	—15
Dicknsn B	2800	395	380	380	+10
Discov W	57200	175	165	165	+ 5
Dofasco	42107	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
Dofasco 260	10475	$26	25¾	25¾	— ¼
Doman A	8080	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Doman B f	14897	$5⅝	5⅜	5½	
Doman 2 p	800	$19½	19½	19½	+ ⅜
D Expl fo	129663	4	3½	3½	— ½
D Textle	2804	$5¾	5½	5⅝	— ¼
Domtar	2750	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Domtar 225	400	$22	22	22	
Domtar B	2200	$13½	13¼	13¼	— ⅛
Dorel Ind	5000	315	310	310	—10
Dorset E o	2000	90	90	90	
Du Pont A	13100	$24¾	24½	24½	— ¼
Dvlex A f	23500	305	295	300	+ 5
Dynlta 10 p	1000	$7¼	7¼	7¼	— ¼

E / F

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
E-L Fin	250	$45	43	45	
Eagle P	500	155	155	155	—10
Estmain o	10000	5	5	5	+ 1
Eastmaq o	37960	55	55	55	+ 2
Echo Bay	248550	$10	9⅝	9⅞	+ ¼
Eco Corp	4955	350	335	350	+25
Edper A f	8900	$10¼	10	10	— ⅜
Ego Res o	6000	16	15	16	+ 1
Elders A	13956	$17¾	17⅝	17⅝	
Elcthm Y f	2000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Elks	7500	400	375	375	—75
Emco	2000	465	465	465	+15
Empire A f	10500	$9	8¾	8¾	— ½
Encor Inc	538750	185	180	185	+ 9

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Gwil Ind	2000	260	260	260	
HERO o	181966	39	37	39	+ 2
Haley	5500	230	220	220	—10
Harbour P	6000	75	75	75	
Hardrock o	5000	7	7	7	
Harris A f	1000	430	430	430	
Harris B	z34	400	400	400	
Hawker	250	$22¼	22¾	22¾	+ ¾
Hayes D	638	$11¼	11¾	11¾	+ ¼
HCare A of	2000	20	20	20	
Hees Intl	35000	$16⅞	16½	16⅞	— ⅛
Hees w	90325	38	32	32	— 4
Helix	53150	8	6	6	— 2
Hemlo Gld	132887	$11	10⅝	10⅞	+ ½
Highwod o	6000	40	40	40	
Hilcrest o	313	190	190	190	
Hillsboro	z12	200	200	200	
Hollingr I	21986	$11⅛	11⅛	11¼	
Hope Brok	8000	59	51	59	+ 4
Hope B w see below					
Horsham f	127600	$9⅜	9¼	9⅜	+ ¼
HBay Mn s	1104	$5⅛	5	5	— ⅛
H Bay Co	26800	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
HBC A p	2200	$18¼	18	18	+ ⅛
Hy Zels	2700	220	205	210	
Hyal Ph o	12500	220	202	220	+15
Hydra Ex o	z240	39	39	39	

I / J

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ISG Tec o	5400	150	150	150	—10
Ican o	14000	32	30	30	
Imasco L	30222	$27½	27⅛	27⅜	— ⅛
Imsco L Co	1400	$23½	23½	23½	+ ¼
Imp Metal	1600	125	120	125	+ 5
Imp Oil A	61997	$58¾	58¼	58¼	— ¼
Inco	376750	$30⅝	30½	30¼	— ⅜
Innopac	15300	150	140	145	+ 5
Intensity	43152	102	100	100	
Inter Cabl p	z41	25	25	25	
Intr Cty P	2580	335	330	335	+10
IntCty P C	142	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Intera A	1400	$14	14	14	
Interactn o	5666	38	36	36	— 4
Interhome	3275	$48	47⅝	48	+ ⅛
IBM	1899	$131½	131	131	
Intl Colin	2067	160	160	160	— 5
IContor A f	4000	9	9	9	+ 1
I Epitek	z35	40	40	40	
IForest A f	8615	$5⅝	5½	5⅝	
Intl Lardr	z400	15	15	15	
IMngy B	of77497	70	63	67	+ 4
I Movie Gr	5000	150	145	145	
I Murex o	286	$5½	5½	5½	— ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Mark R db see below					
Mark Wrk f	374000	100	95	100	+ 5
Maxx Pet	10500	52	48	48	— 6
McFinley o	24000	20	18	18	— 2
McGraw H	z25	$25¾	25¾	25¾	
Melcor	50000	$9¼	9¼	9¼	+ ⅜
Memotec	11521	$8⅛	7⅞	7⅞	— ⅛
Mentor	1900	385	375	385	+10
Meridian	3800	170	160	170	+ 5
Metal Mng	3227	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Metalore	3857	475	425	475	+75
Mind Wlyn	2692	225	220	220	— 5
Minera o	1000	105	105	105	+ 1
Minerex o	2500	40	35	40	+ 5
Minorco p	250	$53½	53½	53½	
Minnova	6033	$14⅞	14¾	14¾	
Minven Gl	47600	80	60	80	+18
Mirtronics I	1750	15	15	15	
Mirtron 1 p	1750	10½	10½	10½	
Mr Jax	600	165	165	165	+ 5
Mitel Corp	99050	130	126	130	— 1
Mitel 200 p	300	$12	11½	12	—1½
Moffat	4200	$10½	10⅜	10⅜	
Molson A f	15866	$32¾	32½	32¾	+ ⅛
Molson B	200	$32⅜	32⅜	32⅜	— ⅛
Monenco	134860	305	300	305	
M Trsco B	366	$19¾	19½	19½	
Moore	60847	$26⅛	26	26	— ¼
Morgn F C	9800	95	80	80	— 5
Morgan	11018	$6¼	6⅛	6¼	
Morisn P	13050	$10½	10¼	10¼	— ¼
Moss Pwr	o12500	6	6	6	
Mltibn Nt	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Muncpl Fin	277	$7	7	7	— ½
Mun Fin Af	11400	$5¾	5½	5¾	+ ½
Mun Fin p	1100	$8¾	8¼	8¾	+ ½
Murgold o	26000	8	6	6	+ 3
Muscocho	35800	8	7½	7½	—1½
NHI Nels o	2000	300	275	275	
NHI Neiss	p62500	85	80	85	+15
Nii Norsat o	2000	120	120	120	
NIM Pete	1510	200	200	200	
NSR Res o	4000	3	3	3	
Nat Bk Can	50404	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Nat Bk 7	450	$21	21	21	+ ¼
Nat Bk 8	189950	$18	17	18	+ ½
Nat Bk 9	6800	$23½	23¼	23¼	— ⅜
Nat Pete o	20000	11	11	11	
Nat Trsico	1000	$20	19½	19½	
Nelson V o	69600	13	11	11	— 2
Nevada o	3000	17	17	17	
NGld Scot	o29300	19	18½	19	+ 2
Jordan P A	4042	275	275	275	—10
Newalta	13500	55	55	55	— 5

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
P Storage see below					
Pure Gld o	30610	2½	2	2	— ½

Q / R

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
QPX Mnrl o	1000	23	23	23	
Quadra L o	13112	$8⅛	8	8	
Quartex A f	500	70	70	70	+10
Quartz M o	87900	17	17	17	+ 1
Que Sturg o	9100	47	41	47	+ 7
Quebecor A	200	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Quebcor B	113950	$14⅛	14	14⅛	
Queenstak	15000	11	11	11	
Quenstn M	13500	85	81	81	— 4
Qintra B o	5000	13	13	13	
RFC Res o	6000	75	75	75	
RPF Bnd u see below					
RY Fin r see below					
RY NT Fin	4600	$21	21	21	
Ranchmen	10010	$8⅛	8	8	— ⅛
Rnchmn p	600	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Ranger	13750	$7⅝	7½	7⅝	
Ravrock f	15300	$9	8¼	9	+ ⅞
Rea Gld o	26652	81	75	75	—10
Redfern o	15700	279	273	275	
Redstone o	6500	148	148	148	+ 6
ReedSt I Sp	15000	$26½	26½	26½	+ 1
Regional o	10000	110	105	105	
Rnb Gold U see below					
Renisanc	16304	$15⅜	15⅜	15¼	
Rentown o	61000	15	14	14	
Repap f	12100	$5⅝	5¼	5⅜	+ ⅛
Revenue P	56500	360	350	350	— 5
Rimoil A f	10000	50	50	50	
Rio Algom	5565	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ⅜
Rio Alto o	74000	40	35	40	
Rockford o	41000	2	2	2	— 1
Roddy o	2500	34½	34½	34½	— ½
Rogers A	4100	$8½	8¼	8¼	
Rogers B f	41150	$6⅛	6	6⅛	
Roman	4015	240	215	240	
Rothman	740	$43½	43½	43½	
Rouyn M o	3000	75	75	75	— 5
Roxmark o	43000	2	1	2	
Roy L Mrch	1400	250	250	250	—40
Royal Bnk	86027	$23⅞	23⅝	23⅝	— ⅛
Ry Bk 188	1100	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Ry Bk 145	2400	$17	16½	17	+ ¾
Ry Bk E	100	$88	88	88	
Ry Bk F	10500	$24½	24⅛	24⅛	— ⅛
Ry Bk G	33050	$23	22⅞	23	
Ryl Gld o	10000	7	7	7	— 3
Ry Leog L	1466	$7½	7½	7½	+ ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Time Air	5500	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Timmins o	94600	75	71	75	+ 4
Tor Dm Bk	186742	$17¼	16¾	17⅛	+ ⅛
TD Bk 1.835	100	$21	21	21	
TD Bk F	5080	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
TIPS	11614	$18½	18½	18½	
Torstar B f	3175	$24½	24¼	24⅜	— ⅛
Total Pet	2400	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Total PA p	200	$37½	37½	37½	— ½
Trader R o	69400	24	19	24	+ 5
Tr Rmport o	25499	80	80	80	
TrnAlta U	215663	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
TrAlta 4	100	$42	42	42	
TrAlt 9	2900	$25	25	25	
TrAlta 7.20	100	$24	24	24	
TrCan PL	245878	$17	16⅞	16⅞	
TrP r see below					
TrP 1st J	5000	$49½	49½	49½	+ ⅛
TrP wt	110000	146	144	145	+ 1
Trpac Res	o20200	4	4	4	
Tri Link a	1000	$5⅛	5	5	— ⅛
Tridel Ent	300	$9	9	9	
Trilogy	32194	95	95	95	
Trilon A	28848	$12	11⅝	11⅞	— ⅛
Trilon Fin I	200	$18⅝	18⅝	18⅝	
Trilon Fin II	5500	$17	16⅞	17	+ ¼
TrilonF p w see below					
Trimac	20571	$6½	6⅜	6⅜	
Trimel C	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Trimin o	8825	200	192	200	
Trinity Res	600	35	35	35	— 2
Triton Can	16000	110	101	110	+ 9
Triton C A	800	$11	10½	11	
Triton C 1	1000	$10	10	10	
Triton I	7000	13	10	13	+ 1
Trizec A f	16604	$13¾	13½	13⅝	
Trizec B	5050	$14¼	14⅜	14½	— ½
Trizec 3 p	z90	$9	9	9	
Trizec 4 p	470	$17⅛	17⅛	17⅛	
Trizec 6 p	2450	$15¼	15	15	— ⅜
Tudor o	22000	27	25	27	— 2
Tymar R o	500	80	80	80	+ 4

U / Z

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
UAP A f	16800	$15½	15⅛	15⅛	+ ½
ULS Cap p	800	$24	24	24	
Ulster P	43508	325	320	320	
Ultmar plc	1300	$7	7	7	— ⅛
Unican B f	10000	$6¾	6⅜	6⅜	+ ¼
Unicorp A f	2918	90	85	90	+ 5

VANCOUVER

VOLUME: 21 200 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE: 519 93 + 6,14

A / B

C / D

E / F

G / H

I / J

K / L

M / N

O / P

Q / R

S / T

U / Z

suite à la page A 19

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises etrangeres tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de nominaux parce qu'ils fluctuent durant la journée, et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.	Rand	$0.4592
Allemagne	Mark	$0.7724
Ar. Saoudite	Rial	$0.3091
Australie	Dollar	$0.8957
Autriche	Schilling	$0.1103
Bahamas	Dollar	$1.1590
Bahrain	Dinar	$3.0700
Barbade	Dollar	$0.5816
Belgique	Franc	$0.037490
Bermudes	Dollar	$1.1590
Bresil	Cruzado	$0.007625
xBulgarie	Lev	$0.4073
Caraibes	Dollar	$0.4305
Chine	Renminbi	$0.22789
xColombie	Peso	$0.002053
Coree	Won	$0.001625
Danemark	Couronne	$0.2006
E.A.U.	Dirham	$0.3151
Espagne	Peseta	$0.01214
Etats-unis	Dollar	$1.1590
Fiji	Dollar	$0.7986
Finlande	Mark	$0.3204
France	Franc	$0.2268
Grece	Drachme	$0.007396
Guyane	Dollar	$0.02589
Hong kong	Dollar	$0.1486
Hongrie	Forint	$0.01978
Inde	Roupie	$0.0638
Indonesie	Rupiah	$0.000613
Irak	Dinar	$3.7239
Irlande	Livre	$2.0584
Israel	Shekel	$0.5741
Italie	Lire	$0.001023
Jamaique	Dollar	$0.1484
Japon	Yen	$0.008595
Kenya	Shilling	$0.04900
Koweit	Dinar	$4.2224
Liban	Livre	$0.00144
Malaysie	Ringget	$0.4287
Mexique	Peso	$0.000394
Norvege	Couronne	$0.1974
N.-Zelande	Dollar	$0.6838
Pakistan	Roupie	$0.05321
Pays-Bas	Florin	$0.6850
Philippines!	(Peso)	$0.0413
xPologne	Zloty	$0.000124
Portugal	Escudo	$0.008714
xRoumanie	Leu	$0.03293
Royaume-U.	Livre	$2.2096
Singapour	Dollar	$0.6739
Suede	Couronne	$0.2058
Suisse	Franc	$0.8991
Taiwan	Dollar	$0.043010
Tanzanie	Schilling	$0.005929
xTchecosl.	Couronne	$0.032380
Thailande	Baht	$0.04600
Trinidad-T.	Dollar	$0.2726
Turquie	Livre	$0.000430
xURSS	Rouble	$0.7026
Venezuela	Bolivar	$0.02296
Yougoslavie	Dinar	$0.1146

Les cotes sont en devises canadiennes.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes jeudi, dans la région montréalaise

Fruits

Pomme McIntosh Qué.: 9.15$ boisseau

Pomme McIntosh Qué.: 12.25-15.25$ cello 12x3 lb

Pomme Spartan Ont.: 13.00-16.25$ cello 12x3 lb

Tomate rouge serre Qué.: 16.15-18.50$ ctn 5 kg

Legumes

Betterave Qué.: 5.35-7.25$ s. 25 lb

Betterave Qué.: 6.60-7.90$ s. 12x2 lb

Carotte Qué.: 7.60-9.80$ s. 24x2 lb

Carotte Qué.: 7.30-8.55$ s. 10x5 lb

Carotte extra-gr. Qué.: 7.30-8.55$ s. 50 lb

Carotte mini Qué.: 7.25-8.00$ cello 20x12 oz

Celeri-rave Qué.: 9.80$ ctn 20 lb

Champignon Qué.: 8.50-9.25$ ctn 5 lb

Champignon Ont.: 8.10-8.25$ ctn 5 lb

Chou Bruxelles Qué.: -----$ ctn 25 lb

Chou Bruxelles Qué.: 10.55-11.00$ ctn 12x10 oz

Chou chinois Qué.: 8.25-11.00$ ctn 30 lb

Chou rouge Qué.: 7.40-9.35$ ctn 12 un

Chou Savoy Qué.: 7.55-9.95

Chou vert moy. Qué.: 6.20-7.70$ ctn 40 lb

Chou vert gr. Qué.: 4.00$ s. 50 lb

Courge butternut Qué.: -----$ ctn 35 lb

Courge buttercup Qué.: -----$ ctn 35 lb.

Echalotte Qué.: 9.20-11.30$ s. 10 lb

Endive Qué.: 8.50-11.75$ ctn 5 lb

Haricot germe Qué.: 11.00-11.70$ ctn 30 lb

Laitue Boston serre Qué.: 8.75-9.55$ ctn 12 un

Laitue Boston hydro Qué.: 11.95$ ctn 12 un

Navet blanc Qué.: 9.00-11.50$ s. 25 lb

Oignon jaune bouil. Qué.: 0.90$ s. 10 lb

Oignon jaune moy. Qué.: 6.50-8.10$ pr 24x2 lb

Oignon jaune moy. Qué.: 6.50-8.10$ pr 10x5 lb

Oignon jaune moy. Qué.: 6.758.50$ s. 50 lb

Panais Qué. no 1: 6.50-7.65$ s. 12x1 lb

Poireau Qué.: 6.25-7.90$ botte 12 un.

Rutabaga moy. Qué.: 9.15-11.50$ s. 50 lb

Rutabaga gros Qué.: 6.75$ s. 50lb

Ce rapport est préparé par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec à partir de données fournies par Agriculture Canada.

dividendes

	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Boston Edison	0.395 trim.	01-02-91	10-01-91
Deerfield Fed & S&L (S)	0.30	14-01-91	07-01-91
[illegible]	0.20 trim.		
Frenchtex inc	0.10 ann.	18-01-91	10-01-91
Homeplex Mortgage Inv	1.05 ann.	30-01-91	31-12-90
Nipsco	0.29 trim.	20-02-91	31-01-91
Nynex Corp	1.14	01-02-91	31-12-90
Prime Bancorp	0.16 trim.	01-02-91	02-01-91
State Street Boston	0.18 trim.	15-01-91	02-01-91

MINES ET PÉTROLES (OFFRE ET DEMANDE À TORONTO)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptoir (mines et petroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

LES OBLIGATIONS

GOUVERNEMENT DU CANADA

			Prix	Rend.	Var.
Canada	9	15Sep91	98.50	11.29	
Canada	10¼	5Dec92	99.75	10.38	
Canada	9½	15Sep93	97.52	10.57	−0.05
Canada	11¾	15Oct93	102.70	10.59	−0.05
Canada	10¼	1Feb94	99.72	10.34	−0.05
Canada	9¼	15Dec94	96.42	10.37	
Canada	10½	1Jun95	100.62	10.31	+0.05
Canada	10¾	15Dec95	101.77	10.28	+0.05
Canada	10¼	1Mar96	100.37	10.14	+0.05
Canada	9¼	1May96	96.02	10.22	+0.05
Canada	9¾	1Oct97	97.77	10.20	−0.10
Canada	10¾	15Mar98	102.42	10.25	
Canada	9¼	1Dec99	94.27	10.24	−0.20
Canada	9¾	1May00	96.97	10.25	−0.20
Canada	10½	1Jul00	101.52	10.24	−0.20
Canada	11½	1Sep00	106.52	10.40	−0.20
Canada	10½	1Mar01	101.67	10.22	−0.15
Canada	9½	1Oct01	95.72	10.15	−0.15
Canada	10	1May02	98.25	10.26	−0.25
Canada	11¾	1Feb03	108.87	10.43	−0.25
Canada	10¼	1Feb04	99.87	10.26	−0.25
Canda	10	1Jun08	97.25	10.34	−0.37
Canada	9½	1Jun10	93.62	10.26	−0.37
Canada	9	1Mar11	89.62	10.22	−0.37
Canada	10¼	15Mar14	99.25	10.33	−0.37
Canada	11¼	1Jun15	106.50	10.50	−0.37
Canada	10½	15MAr21	101.50	10.33	−0.37

PROVINCIAL

			Prix	Rend.	Var.
Alberta	10¾	15Jan96	99.62	10.84	+0.05
Alb Tel	9½	5Jul97	93.90	10.82	−0.10
B C	11	20Jun95	100.37	10.88	+0.10
B C	11¼	15Aug00	101.62	10.96	−0.25
B C	10.60	5Sep20	97.57	10.87	−0.40
Hy Que	11¼	10Oct00	99.52	11.32	−0.10
Hy Que	11	15Aug20	96.27	11.43	−0.35
Manitoba	11¼	17Oct00	102.05	10.89	−0.20
N B	11¼	18Oct95	100.22	11.17	+0.10
N B	9½	15Aug99	92.10	11.19	−0.25
Nfld	10.13	22Nov14	88.30	11.57	−0.60
NfldLab H	9.88	15Jul96	94.07	11.34	−0.05
NS Power	11.65	24Oct93	102.17	11.24	+0.10
NS Power	10¼	10Jan20	90.95	11.31	+0.55
Ont H	11½	16Jun92	100.72	10.94	
Ont H	10	16Jun93	98.00	10.94	
Ont H	10¾	19Nov95	99.57	10.85	+0.10
Ont H	10.88	8Jan96	100.12	10.84	
Ont H	9.63	3Aug99	93.07	10.88	−0.25
Ont H	11.20	8Aug00	101.47	10.94	−0.15
Ont H	9¼	6Jan04	87.77	11.04	−0.15
Ont H	10	17Oct14	92.40	10.89	−0.40
Ont H	11	10Oct20	101.27	10.85	−0.40
Ont	10.88	10Jan01	99.57	10.94	−0.10
PEI	11½	16Aug10	99.72	11.53	−0.60
Que	10¼	7Apr98	94.72	11.32	−0.10
Que	10	26Apr00	92.42	11.33	−0.10
Sask	12¼	5Jun95	103.47	11.22	+0.05
Sask	11	9Jan01	98.47	11.25	−0.15
Sask	10	16Jan10	90.27	11.25	−0.60
TorMet	11.63	2Dec00	103.42	11.04	−0.15

CORPORATIONS

			Prix	Rend.	Var.
Alcan	12.45	7Nov97	104.12	11.55	−0.12
Bell Can	10½	15May98	97.87	10.92	
Bell Can	10.35	15Dec9	93.50	11.18	−0.37
Bell Can	11.45	15Apr10	101.50	11.25	−0.25
BC Tel	10½	12Jun00	96.50	11.10	−0.12
BC Tel	11.90	22Nov15	104.37	11.36	−0.37
CIBC	12.45	1Dec00	104.75	11.62	−0.25
Cdn Util	11.40	15Aug10	101.00	11.26	−0.25
Cdn Util	11.77	30Nov20	104.25	11.27	−0.37
Hshold	12.40	1Nov95	101.75	11.90	+0.12
Imp O	9.88	15Dec99	93.50	11.03	−0.25
McL Hntr	12.20	19Jun95	102.12	11.58	
Nova C	12.63	15Apr10	101.87	12.36	−0.25
Royal B	11¼	31Jan01	102.25	11.36	−0.25
Sears	11¼	5Dec95	100.00	11.74	
TrnsAlta	11½	15Dec00	102.12	11.12	−0.25
TrnsCan	11.90	20Aug15	101.50	11.70	−0.25
Union G	11½	28Aug15	96.37	11.69	−0.37

AMÉRICAINE

Valeurs	Div	C B	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
TriaCo	.20		52	2	1⅞	2	
TubMex			4423	7⅜	7⅛	7¼	
Unicorp			172	5-16	5-16	5-16	
Unimar	.80e		37	4¼	4⅛	4¼	+ ⅛
UnCap			89	2⅜	2¼	2⅜	+ ⅛
UtMed	1.20e	11	27	7⅞	7¼	7⅞	+ ⅜
UnvPat			52	5½	5⅜	5½	
UnoRst	s	23	12	11	10¾	11	+ ⅛
Versar			6	2⅜	2⅜	2⅜	− ⅛
Virco	.04b	14	11	6¼	6⅛	6¼	+ ¼
VulcCo	.80	17	34	14⅛	13¾	14	− ¼
WangB			4518	2¾ d	2⅝	2⅝	− ⅛
WangC			32	4½ d	4¼	4¼	− ¼
WRiT	1.16	16	49	16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
Wthfrd			1050	7¼	6⅞	7⅛	+ ⅛
WelGrd		11	4	2¾	2¾	2¾	
Wesco	.82	13	11	49⅜	49¼	49¼	− ⅛
WDigitl		5	3707	4⅝ d	4	4½	
WIRET	1.46	12	373	14½	14⅛	14½	+ ⅛
WichRO			112	2¾	2½	2¾	+ ¼
WinstRs			53	7-16	⅜	⅜	
Wintln	3.20e	10	53	12½	12⅜	12⅜	− ⅛
Wldlnc	1.30e		653	9	8¾	8⅞	
Worthn		7	45	12	11⅞	12	+ ⅛

DOLLAR

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a fermé jeudi, en hausse de 5-100 et cotait 1,1593$CAN comparativement à 1,1588 le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini en recul de 3 96-100 à 2,1968$CAN.

En devise US, le dollar canadien a perdu 4-100 à 86,26 cents US et le sterling a cédé 3 50-100 à 1,8950$US.

FONDS MUTUELS

Finsco Funds

Bond 8.87

JF Am Equ 10.56

JF Bal 8.39

JF Cdn Equ 9.73

MMF (11.29) 10.00

T-Bill (10.89) 10.00

uUS M (6.74) 10.00

First Cdn Funds

nBalanced 9.75

nBond 9.86

nEqty Ind 9.62

gVoyageur 4.74

Ont. Teachers Gr.

vnBalanced 11.18

vnDiversifd 10.22

vnFix (12.18) 10.00

vnGrowth 11.02

vnMtge 11.50

PHN Group

nBalanced 10.71

nBond 8.36

nCanadian 20.10

nDiv Inc 14.13

xnDiv Growt 8.15

xnIncome 8.61

nInsta (12.18) 10.07

NON MEMBERS

AIC Group

Advntage 9.50

oValue 8.98

Allied Captl Mgmt

nCanadian 4.04

nDividend 3.93

nIncome 5.54

nIntern'l Cdn 4.37

oGlobal 5.11

oMMF (11.41) 10.00

oPacific 8.18

oSect Ame 5.87

oSect Cdn 5.29

oSect Cur 5.91

oSect Glo 5.23

oSect Pac 5.70

oSect Res 4.32

Westrn Grth

vzWestrn Grt 4.60

OPTIONS SUR L'OR
Canada, Europe, Australie

Transigées

Série	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 420	1	0	15.00	15.00	15.00
Feb 360	4	257	28.00	28.00	28.00
Feb 360p	55	295	4.00	3.00	3.00
Feb 370	10	283	25.00	24.70	24.70
Feb 370p	43	501	5.60	5.50	5.60
Feb 380	91	927	19.00	14.00	19.00
Feb 390	267	1318	14.00	10.10	14.00
Feb 390p	4	306	14.00	14.00	14.00
Feb 400	62	1860	8.50	7.00	8.50
Feb 400p	20	168	20.00	20.00	20.00
Feb 410	6	1461	6.00	6.00	6.00
Feb 420	213	2452	4.50	3.50	4.50
Feb 430	2	633	2.90	2.90	2.90
Feb 440	30	730	2.00	2.00	2.00
Feb 450	6	873	1.80	1.80	1.80
Feb 460	56	2116	1.20	1.00	1.20
May 350	3	20	49.00	0.00	49.00
May 380	5	333	26.00	26.00	26.00
May 380p	10	35	13.00	13.00	13.00
May 390	37	80	22.00	21.70	21.70
May 410	55	177	13.00	10.10	13.00
May 420	38	148	10.00	8.00	10.00
May 440	20	605	6.50	6.00	6.50
May 460	55	564	4.30	4.00	4.20
Total du marché:					1,093

Non transigées

Série	Intérêt en cours	Offre	Demande
Aug 350	0	54.00	57.50
Aug 350p	0	5.10	7.00
Aug 360	22	46.50	49.50
Aug 360p	100	7.00	9.50
Aug 370	3	38.50	41.50
Aug 370p	0	10.00	13.00
Aug 380	69	33.00	36.00
Aug 380p	0	13.50	16.50
Aug 390	9	27.00	30.00
Aug 390p	0	18.50	21.50
Aug 400	42	22.00	25.00
Aug 400p	195	24.00	26.50
Aug 410	0	17.00	20.00
Aug 410p	0	29.50	32.50
Aug 420p	0	35.50	37.50
Aug 430	400	10.80	13.80
Aug 430p	0	44.00	47.00
Aug 440	200	8.80	10.80
Aug 440p	0	53.50	56.50
Feb 340	83	47.00	50.00
Feb 340p	684	0.50	1.50
Feb 350	96	38.00	41.00
Feb 350p	756	1.20	2.20
Feb 380p	658	7.50	9.50
Feb 410p	93	25.50	28.50
Feb 420p	0	34.00	37.00
Feb 430p	0	44.00	47.00
Feb 440p	0	53.50	56.50
Feb 450p	0	63.50	66.50
Feb 460p	0	73.50	76.50
May 350p	0	4.00	5.00
May 360	73	38.50	41.50
May 360p	237	5.50	7.50
May 370	88	31.50	34.50
May 370p	108	8.50	10.50
May 390p	35	16.50	19.50
May 400	260	15.00	18.00
May 400p	23	22.00	25.00
May 410p	25	27.50	30.50
May 420p	0	34.50	37.50
May 430	324	7.00	9.00
May 430p	0	44.00	47.00
May 440p	0	53.50	56.50
May 450	45	4.20	6.20
May 450p	0	63.50	66.50
May 460p	0	73.50	76.50
Intérêts en cours:			4,628

L'OR

(AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, jeudi, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture.

Londres.... 385.25 (380.50)

Paris...... 385.53 (378.46)

Francfort.. 383.79 (377.25)

Zurich..... 385.00 (380.00)

Hong Kong.. 382.45 (376.85)

(PC) — L'or cotait 444$CAN (383$US) à l'offre et 445$CAN (384$US) à la demande jeudi en clôture, chez Thomas Cook, agents de changes et courtiers en métaux précieux.

RAPPORTEZ-LES!
Moi, je récupère
FONDS QUÉBÉCOIS DE RÉCUPÉRATION

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

TORONTO (PC) — 20 décembre Les actions fournies par la Bourse de Toronto.

AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMERO 1 AU CANADA

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Ab oil gas	151080	20	18	20	
Accord cap	2500	40	40	40	−5
Alert cl a	17500	9	6	6	+1
Allegheny i	4700	60	60	60	
Altafund	1700	$8⅜	8¼	8¼	
Amer ore	44000	8	7	8	
Amswiss sc	6600	245	230	245	
Anglo pac i	19000	42	40	41	+1
Anvil res	2000	5	5	5	
Anvox met	1100	37	37	37	+2
Argus res	10000	13	13	13	+4
Ashgrove	7500	120	110	120	
Avanti cap	11750	310	300	310	
Barrington	3000	17	17	17	−1
Battery 1	1500	170	170	170	+10
Bavaura	65500	40	37	39	−1
Bearcat ex	1278	50	50	50	
Biron bay	2500	90	90	90	−5
Bitech corp	706494	6	6	6	−2
Bre-x min	12000	25	20	20	
Bridgebank	59000	5	5	5	−1
Calterra	5000	10	10	10	+3
Caneuro	z240				
Canin inds	148000	34	30	33	+3
Capra mins	55000	20	15	20	+5
Captive air	8500	22	20	20	−6
Carlin gold	6500	39	39	39	+4
Casmario	3500	11	11	11	+1
Cdn cong	2017	25½	25½	25½	+½
Cdn entech	2000	23	23	23	
Cdn supre	44000	12	10	12	+2
Centurion i	10000	3	3	3	−2
Chiboug	z500				
Chmp bear	2700	225	220	225	+5
Cinnabar	500	10	10	10	
Cnost vello	2500	4	4	4	+2
Co-maxx	762	35	35	35	
Comac food	3000	15	15	15	
Con beacon	1604	30	30	30	
Cons gd ha	32500	40	35	40	
Cons imper	625	10	10	10	
Corsair pet	4000	3	3	3	
Cradle mnt	22000	31	30	31	
Crown ind	1200	10	10	10	−5
Cube engy	5600	350	340	350	+30
Curran bay	1000	10	10	10	+4
Deep basin	6000	30	30	30	
Delmay	2500	3	3	3	−7
Dunsmuir	9000	45	45	45	+13
Durvada	43500	85	75	85	
Eagle lake	5000	3	3	3	−2
Eden roc	9000	55	53	55	+2
Emerg alta	200	425	425	425	
Enerchem	1000	40	40	40	−5
Envirodyne	30000	9	9	9	
Falcon pnt	1000	39	39	39	+1
Flag res	2000	52	52	52	−3
Foothills i	45300	49	45	49	+1
Franz cap	3000	10	10	10	−4
Gallery res	1800	42	40	40	−2
Gateford	9500	9	9	9	−3
Gen leisure	20000	195	180	190	
Gldn pacific	21500	$5⅛	5	5⅛	+⅛
Glencairn	5000	20	20	20	+2
Golconda	11000	12	12	12	+1
Gowest am	10000	18	18	18	−1
Grosmont	z25				
Guiness gld	2000	10	10	10	
Gunnar gld	110500	5	5	5	+1
H.I. int'l	18169	70	62	70	
Hawkwood	2000	13	13	13	−5
Heritage	5500	10	10	10	−1
Holmer gld	46000	10	10	10	+6
Horseshoe	3000	50	50	50	
Iatco inds	9477	55	55	55	
Incomalt 11	500	$8½	8½	8½	
Indigo gld	20000	10	10	10	+1
Int'l viking	11000	13	13	13	+2½
Integrated	24000	14	14	14	−1
Inter-link	7190	12	8	8	−4
Interfirst	z400				
Itd int'l	34750	34	30	34	
Ivana cap	15000	22	22	22	
Kala cda	2000	18	18	18	
Kalrock	855	20	20	20	
Key sports	165000	50	45	46	+1
Keylock	27500	5	5	5	−1
Kingswood	13000	14	13	14	+2
Koval res	z250				
Larr cap	7100	115	109	115	
Legacy pet	500	12	12	12	
Mac-mel.	2500	28	28	28	
Maesa pete	4000	35	35	35	+5
Marshall	18300	135	120	135	+10
Mcr cap a	3907	12	10	10	+8
Micrex	40600	48	39	48	+9
Mintron	61300	12	12	12	
Monk gold	9000	16	16	16	
Monte carl	1000	14	14	14	
Mrp waste	8500	15	15	15	
Mueller	30500	28	22	25	−3
Multireal	1400	11	11	11	
Naneco res	16500	15	11	15	+5
Naxos res	11900	23	17	17	−3
Newstar	6000	14	14	14	
Norad res	3000	49	49	49	−1
Nrth east	100000	18	18	18	−1
Nrth wst a	z300				
Nrthfield	1000	55	55	55	−5
Nrthrock	1500	49	40	49	+9
N'th am gld	5000	51	51	51	−4
Ontex res	64900	290	250	250	−35
Pac wst fst	1000	40	40	40	+10
Parkcrest	7500	32	32	32	−1
Pc venture	9000	40	30	40	+10
Peat 't'	2000	21	21	21	−9
Pelham gld	64000	7½	7	7½	−1½
Pemco res	14000	8	8	8	
Petro plus	7500	14	14	14	−1
Pge res	500	80	80	80	
Polvair fire	6500	33	29	29	−4
Primelink i	1000	15	15	15	
Prior res	401000	12	11	11	
Railhead	1000	8	8	8	−2
Raptor cap	9000	10	10	10	+1
Raymor	12000	32	32	32	
Renoir	5500	36	36	36	−8
Rich mins	7000	50	48	50	
Rockford	38000	11	10	11	+1
Roper res	13000	17	17	17	−1
Ryal trst k	10	500M	500M	500M	
Ryde inds	4000	25	25	25	−7
Savanna	227500	29	25	29	+5
Senex pete	19858	35	28	35	+7
Shanell	8667	50	40	50	+1
Shannon	14000	20	20	20	
Skyline nat	60000	7½	7½	7½	+6½
Sok prop	15500	35	30	30	−7
Solid res	500	30	30	30	−5
Sonatel	3200	430	405	420	−5
Source	15000	26	26	26	
Sps inds	5000	5	5	5	
Stanley car	6000	2	2	2	+½
Telstar	6000	12	12	12	+2
Telus rcpts	10990	$7⅝	7½	7½	
Thirteen	1400	1	1	1	−4
Titan div	39000	6	6	6	+1
Toburn gld	7080	4	3	4	+2½
Trillion	2000	40	40	40	+4
Trophy res	12000	40	40	40	−5
Valdez gld	15000	45	44	44	+14
Vantec ven	12000	24	24	24	
Varna gold	3000	7	7	7	
Vencap deb	315	110	110	110	
Vencap eq	700	220	215	215	−5
Venga aero	12250	1½	1½	1½	−1
Vero res	5000	15	15	15	
Vexco lab	2500	40	40	40	−10
Wise card	200000	4	3	4	+1
Wstn warn	10000	12	12	12	+6
Yukon min	2000	5	5	5	
Zoa pete	10000	4	4	4	
TOTAL VOLUME				3,977,038	

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de $0.132 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille

Jeudi $4.1035

MONTREAL — Handy & Harman évaluait le prix de l'argent canadien à $4.856 l'once troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $4.170 l'once troy.

La bourse en bref

MONTRÉAL

Volume:
Jeudi 6 270 000
Mercredi 6 995 000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	463	422
Gains	157	158
Pertes	151	141
Inchangées	155	143
Haut, 90	7	8
Bas 90	24	22

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
317 918	Sico	7½	stab.
206 243	Stelco -A-	12	+⅜
191 564	Bq Nationale	7¾	stab.
115 093	Bq Royale du Cda	23½	+⅛
111 650	Cae Indus.	4.55	−.20

Juniors / Mines et petroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
336 134	Orleans Inc.	.03	+,02
256 655	La Sarre	.23	+.10
161 700	Vior Expl.	.65	+.11
1295120	Orex Inc.	.35	−.05
68 900	Aurizon Mines	.10	+,02

TORONTO

Volume:
Jeudi 28 933 000
Mercredi 30 098 000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	968	980
Gains	326	371
Pertes	301	287
Inchangées	341	322
Hauts 90	11	17
Bas 90	43	46

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
2 281 093	Cons Camma -A-	1,80	+,05
376 750	Inco Ltd	30¼	−⅜
374 000	Mark's Work	1.00	+.05
354 350	SHL Systemhouse	3.60	+,05
325 731	John Labatt	21¼	−½

Mines et petroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
577 098	Corona -A-	4,80	+,05
538 750	Encor Inc.	1,85	+,09
399 230	Placer Dome	18⅞	+¼
382 593	Lac Minerals	9⅛	stab.
309 301	Sceptre	3,65	+,05

NEW YORK

Volume:
Jeudi 175 760 000
Mercredi 180 380 000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	2 037	2 036
Gains	717	844
Pertes	820	688
Inchangées	500	504
Hauts 90	24	28
Bas 90	46	37

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
2 862 700	Manuf Han	24½	+1⅝
2 352 800	AM Tel. & Tel.	30⅜	−⅛
2 058 600	Bnkamerica	28	+1¾
1 977 400	Citicorp	13¾	+½
1 975 400	Travelers	17⅞	+⅛

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30 ind.	2600.00	2648,51	2591,58	2629,46	+2.73
20 Tr	907.80	925.60	902.17	915,67	−1,31
15 SvP	210,76	211.52	208,50	209.88	−1.70
65 comp	914,16	928.97	909,27	921.34	−1.13

NASDAQ

Volume:
Jeudi 167 402 200
Mercredi 146 211 300

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	4 186	4 190
Gains	967	958
Pertes	943	893
Inchangées	2 276	2 339
Hauts 90	31	30
Bas 90	73	89

Indices NASDAQ

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Composite.....	372.63	367,87	372,30	+1,08
Industrielles.	403.92	397,77	403.45	+1.49
Banques..	255,08	252,22	253.51	−1,54
Assurances.....	451.29	447.79	449.00	−1.00
Finances.....	360.26	357,02	359.91	+0,65
Transports....	415.87	411.82	414.07	−1.55
Services pub..	485.26	476.53	483.59	+2.57

Indices Standard & Poor's:

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
400 Industries	386,70	382,373	86.009	+0,01
20 Transports	235,39	231,75	234,85	+0,40
40 Serv.pub.	145.56	144.20	144.66	−0.90
40 Finances	24.01	23,42	23.96	+0,17
500 composé	330,74	326,94	330.12	−0,08

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

TORONTO (PC) — 20 décembre les actions transigées sur titres inscrits au comptoir fournies par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

LES GRAINS

WINNIPEG
(CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ A TERME

	Ouv	Haut	Bas	Ferm	Hier
LIN					
Déc.	--	--	--	249.80	253.20
Mars	262.00	252.70	258.50	259.10	262.70
Mai	268.80	269.70	266.00	266.60	270.00
Juil.	276.00	276.50	273.00	273.00	276.70
Oct.	180.00	280.50	277.50	279.00	281.20
VANCOUVER GRAINE CANOLA					
Janv.	290.40	291.20	288.60	288.80	291.40
Mars	297.50	297.90	295.20	295.30	298.40
Juin	308.70	308.70	306.00	306.00	309.70
Sept.	--	--	--	311,00	315,60
Nov.	318.50	318.90	315.80	315.90	319.60
SEIGLE					
Déc.	--	--	--	94.50	94.50
Mars	--	--	--	99.50	99.50
Mai	--	--	--	103.40	103.40
Juil.	--	--	--	107.50	107.50
ORGE (Thunder bay)					
Déc.	83.00	83.30	83.00	83.30	83.50
Mars	88.30	89.00	88.20	88.90	89.00
Mai	92.40	93.20	92.40	93.20	92.70
Juil.	--	--	--	94.80	95.00
Oct.	91.00	91.30	91.00	91.00	91.50
BLE-FOURRAGER					
Déc.	--	--	--	103.30	103.90
Mars	107.50	108.20	107.30	107.40	108.10
Mai	110.00	110.80	110.00	110.20	110.80
Juil.	111.30	112.00	111.00	111.00	112.10
Oct.	106.00	107.00	106.00	106.10	106.60
AVOINE					
Déc.	--	--	--	76.10	76.10
Mars	80.00	80.00	79.50	79.50	80.00
Mai	--	--	--	83.00	83.00
Juil.	--	--	--	85.50	85.00
Oct.	91.00	91.00	91.00	91.00	91.00
ORGE (Alberta)					
Fév.	100.50	100.50	100.40	100.40	101.00
Mai	104.40	105.00	104.40	104.90	104.50
Août	--	--	--	106.00	107.00

MARCHE AU COMPTANT:
AVOINE: 1 cw 76.10 2 cw 76.10 ; 3 cw ; 76.10 grains mélangés 71.10
ORGE(Thunder Bay) 1 cw 83.30 2 cw ; 82.30 ; grains mélangés 73.30
SEIGLE 1 cw 90.50 ; 2 cw 88.50 3 cw 64.50
LIN 1 cw 249.80 ; 2 cw 247.80 3 cw 214.80
GRAINE - CANOLA Thunderbay canadienne no1 268.80
Vancouver no1 canadienne 286.90
BLE FOURRAGER 3 rouge printemps 103.30 fourragère Canadienne 98.30
Orge Alta.: Calgary — —. Lethbridge — —

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Hier
BLE					
Mars	2.60	2.62	2.59	2.60	−.01
Mai	2.57	2.69	2.67	2.67	−.02
Juil.	2.72	2.73	2.70	2.71	−.02
Sept.	2.76	2.79	2.76	2.77	−.01
Ventes 5 708					
Int. en cours					
MAÏS					
Mars	2.34	2.35	2.33	2.34	−.00
Mai	2.40	2.42	2.40	2.42	−.00
Juil.	2.47	2.48	2.47	2.48	−.00
Sept.	2.49	2.50	2.48	2.49	−.01
Déc.	2.50	2.50	2.49	2.49	.01
Mars	2.56	2.57	2.56	2.56	.01
Ventes 38 716					
Int. en cours					
AVOINE					
Mars	1.13	1.13	1.11	1.12	−.01
Mai	1.18	1.19	1.17	1.17	−.01
Juil.	1.24	1.25	1.23	1.23	−.01
Sept.	1.29	1.29	1.29	1.28	−.01
Déc.	1.37	1.37	1.37	1.37	−.01
Ventes 1 163					
Int. en cours					
FEVES-SOYA					
Janv.	5.72	5.76	5.70	5.70	−.05
Mars	5.90	5.91	5.85	5.85	−.05
Mai	6.02	6.05	5.99	6.00	−.05
Juil.	6.16	6.18	6.12	6.13	−.05
Août	6.17	6.21	6.16	6.16	−.05
Sept.	6.13	6.15	6.11	6.11	−.04
Nov.	6.15	6.18	6.13	6.15	−.02
Janv.	--	--	--	6.26	−.03
Mars	6.38	6.39	6.37	6.38	−.04
Ventes 34 138					
Int. en cours					
Huile-SOYA					
Janv.	20.62	20.95	20.62	20.83	+.09
Mars	21.05	21.34	21.05	21.22	+.09
Mai	21.43	21.67	21.40	21.52	+.04
Juil.	21.64	21.83	21.55	21.71	+.02
Août	21.60	21.65	21.60	21.65	+.03
Sept.	21.60	21.65	21.55	21.65	+.11
Oct.	21.60	21.60	21.55	21.57	+.07
Déc.	21.50	21.60	21.50	21.60	+.15
Janv.	--	--	--	21.52	+.22
Ventes 16 344					
Int. en cours					
TOURTEAU DE SOYA					
Janv.	171.50	172.00	169.00	169.20	−3.30
Mars	177.00	177.50	174.00	174.40	−3.20
Mai	181.00	181.20	178.00	178.60	−3.10
Juil.	185.10	185.10	182.00	182.30	−3.20
Août	185.50	185.50	183.50	183.50	−3.20
Sept.	185.50	185.50	183.50	183.50	−2.20
Oct.	185.50	185.50	183.00	183.00	−3.00
Déc.	188.00	188.00	185.00	186.00	−3.00
Janv.	187.00	187.00	185.00	184.50	−2.50
Ventes 22 804					
Int. en cours					
CAFE					
Mars	91.10	92.00	90.30	90.75	−.85
Mai	93.30	94.30	92.60	93.10	−.80
Juil.	95.50	95.40	95.25	95.35	−.65
Sept.	97.75	98.250	97.10	97.50	−.60
Déc.	100.00	100.00	100.00	100.45	−.45
Mars	--	--	--	102.50	−.50
Mai	--	--	--	104.25	+1.25
Ventes 6 567					
Ventes					
SUCRE					
Mars	9.60	9.68	9.60	9.67	--
Mai	9.72	9.76	9.70	9.76	+.01
Juil.	9.78	9.80	9.75	9.80	+.01
Oct.	9.80	9.83	9.75	9.83	+.03
Mars	9.86	9.86	9.86	9.86	--
Mai	--	--	--	9.89	--
Ventes 5 904					
Ventes					

BESTIAUX

Rapport hebdomadaire

(PC) — Les arrivages cette semaine aux Encans de la Ferme Inc. de Saint-Hyacinthe totalisaient 742 bovins, 1325 veaux, 182 porcs et 1160 moutons.

Les prix, communiqués par Agriculture Canada, division des Bestiaux, s'établissaient ainsi:

Taures, B et commercial: ventes insuffisantes pour faire une cotation.

Vaches, D1-2: 55,00-60,00$; D-3: 48,00-56,00$; très communes: 45,00-48,00$.

Taureaux: 62,50-73,00$.

Veaux d'abattage de choix et bons animaux: ventes insuffisantes pour faire une cotation; moyens et communs: 50,00-70,00$.

Veaux de remplacement de type laitier, de bonne qualité: 115,00-152,00$; moyens et communs: 65,00-115,00$.

Prix moyen du porc à l'indice 100 au Québec, lundi: 140,00 les 100 kg (143,02$ en Ontario); mardi: 140,09$ (143,13$); mercredi: 140,12$ (145,14$).

LES METAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (catégorie-A-)
comptant 1315-1317
3 mois 1325-1325,5
15 mois 1245-1255
ventes 9 855 tonnes

ETAIN ($ US)
comptant 5605-5625
3 mois 5720-5725
15 mois 6000-6100
ventes 2 524 tonnes

PLOMB
comptant 314,5-315,5
3 mois 328-328,5
15 mois 355-360
ventes 2 796 tonnes

ZINC spéc.(qualité supér)($US)
comptant 1247-1248
3 mois 1250-1252
15 mois 1230-1240
ventes 5 535 tonnes

ALUM (qualité sup.) ($ US)
comptant 1519-1521
3 mois 1553-1554
15 mois 1635-1645
ventes 19 766 tonnes

NICKEL ($ US)
comptant 8450-8500
3 mois 8440-8450
15 mois 8100-8200
ventes 2 198 tonnes

L'OCDE prévoit une reprise au milieu de 91

Agence France-Presse

PARIS

Le Canada, dont la récession actuelle sera relativement courte et de faible ampleur, devrait connaître une reprise économique lente jusqu'à la fin 1992, selon une étude de l'OCDE publiée hier.

Pour l'OCDE, le PIB (produit intérieur brut) réel, qui aura diminué de 0,5 pour cent au cours du second semestre de 1990, devra augmenter progressivement pour atteindre un taux de croissance de 2,5 pour cent au second semestre de 1992.

Les experts de l'OCDE estiment que l'investissement des entreprises restera sans doute relativement médiocre jusqu'au milieu de 1991, avant d'augmenter à nouveau à la faveur de la baisse des prix des biens d'équipement liées à l'entrée en vigueur de la TPS (taxe sur les produits et services) en janvier 1991.

L'emploi ne devrait se redresser que vers le milieu de 1991, prévoit l'OCDE. Malgré le ralentissement de la croissance de la population active, le chômage pourrait atteindre en moyenne 8,8 pour cent au second semestre de 1990 et se maintenir ensuite aux alentours de 9,5 pour cent.

La hausse des prix à la consommation, en raison notamment d'une hausse ponctuelle de l'ordre de 1,25 pour cent du fait de l'instauration de la TPS, pourrait atteindre, selon l'OCDE, près de 7,5 pour cent en rythme annuel au premier semestre de 1991 pour retomber rapidement et s'établir aux alentours de 3,75 pour cent au second semestre de 1992.

Une amélioration des termes de l'échange pourrait contribuer à réduire sensiblement le déficit des opérations courantes, qui reviendrait aux alentours de 7,5 à huit milliards$ US américains en 1992.

INDICES STANDARD & POOR DES OPTIONS DE CHICAGO

r—Not traded. s—None offered. o—Old.

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis jeudi, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 39-92: 5,167-5,331$; 40-93: 5,167-5,331$, prix du gros au détaillant: 7,010$.

Fromage cheddar au kg, première catégorie, blanc: 5,381$; première cat., coloré: 5,368$.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: 3,130$ le kg; pour bétail: 1,373$ le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: 2,480$ le kg; pour bétail: ----- le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: 0,649$; pour bétail: 0,612$ le kg.

Oeufs: prix de gros aux détaillants à Montréal, en carton de 12, A-extra-gros: 1,499$; A-gros: 1,478$; A-moyens: 1,375$; A-petits: 0,978$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-extra-gros: 1,15$; A-gros: 1,15$; A-moyens: 1,05$; A-petits: 0,65$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-extra-gros: 1,12$; A-gros: 1,12$; A-moyens: 1,01$; A-petits: 0,60$.

Pommes de terre (prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal): Québec, brossées: ----$ le sac de 50 lb; ----$ le sac de 20 lb; ----$ le sac de 10 lb; extra-grosses: ----$ le sac de 50 lb. Québec, lavées: 4,70-5,50$ le sac de 50 lb; 1,90-2,15$ le sac de 20 lb; 0,90$ le sac de 10 lb; extra-grosses: 5,00$ le sac de 50 lb. Île-du-Prince-Édouard, brossées: 4,75-5,35$ le sac de 50 lb; 2,00-2,35$ le sac de 20 lb; 1,05-1,15$ le sac de 10 lb; extra-grosses: 5,50-6,20$ le sac de 50 lb.

NEW YORK

suite de la page A 16

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

avis public

Gouvernement du Québec

PROVINCE DE QUÉBEC
REQUÊTE R-3192-90

RÉGIE DU GAZ NATUREL
MARKETING NORTH CANADIAN INC.
ET
GREAT WEST ENERGY LTD.
Requérantes
GAZ MÉTROPOLITAIN INC.
Intimée

REQUÊTE POUR OBTENTION D'UN SERVICE ACHAT-REVENTE DU GAZ NATUREL POUR CERTAINS ABONNÉS (art. 19(3) (5), 39 et 52 de la Loi sur la Régie du gaz naturel, L.R.Q. c. R-8.02 («Loi»)

AVIS PUBLIC est donné que les requérantes, MARKETING NORTH CANADIAN INC. ET GREAT WEST ENERGY LTD., ont, par leur requête R- 3192-90 datée du 5 décembre 1990, formulé les demandes suivantes à la Régie du gaz naturel:

«1. DISPENSER les requérantes de la publication d'avis public;
2. ENTENDRE la présente requête par préférence et dans les meilleurs délais;
3. ORDONNER à l'intimée, conformément au règlement tarifaire, de fournir un service d'achat-revente de gaz naturel aux abonnés mentionnés à la pièce «A», selon les conditions du règlement tarifaire, sous la forme d'un achat-revente parapluie ou sous une autre forme traditionnelle;
4. RENDRE toute autre décision que la Régie juge nécessaire pour assurer le respect de ses ordonnances, et la mise en oeuvre des services prévus au tarif.»

Copie de cette requête peut être obtenue en s'adressant à la soussignée.

Toute personne intéressée désirant intervenir ou faire des représentations auprès de la Régie, doit le faire par écrit en précisant le numéro de la requête et, en suivant la procédure suivante:

— dans son écrit, elle fait état de son intérêt et de l'objet de son intervention ainsi que de son intention de présenter une preuve et de faire entendre des témoins, le cas échéant;
— elle fait signifier copie de son intervention ou de ses représentations à la requérante;
— elle transmet à la soussignée l'original de son intervention ou de ses représentations, ainsi que la preuve de signification à la requérante, le tout dans les dix (10) jours à compter de la date de la publication du présent avis.

L'audience se tiendra au siège social de la Régie du gaz naturel, à Montréal et débutera le 9 janvier 1991 à 9 h 30.

Montréal, le 19 décembre 1990.

La Secrétaire de la Régie du gaz naturel
Laurette Laurin, avocate
2100, rue Drummond, 2e étage
Montréal (Québec)
H3G 1X1
Tél.: (514) 873-2452

Québec

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant le(s) entreprise(s) ou service(s) énuméré(s) ci-après, adressées au Gestionnaire régional, politique et administration des contrats région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. René-Lévesque, tour est, 6e étage (si par courrier, pièce 702-14), Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution à l'adresse précitée. Téléphone: 283-2497.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 3901-695-1
Projet no 632118

Pour: Revenu Canada - Impôt
Fourniture et installation de
nouveau revêtement de sol
Centre de traitement des données fiscales
4695 - 12e Avenue
SHAWINIGAN-SUD (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction à Anjou, Montréal, Trois-Rivières (Québec).

Date limite: le jeudi 24 janvier 1991.

Info. générales: (514) 283-2497
Info. techniques: (514) 283-6560

INSTRUCTIONS

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

---

appel de candidatures

Gouvernement du Québec

Ministère du Tourisme
Objet de l'appel d'offres

Le ministère du Tourisme requiert les services d'une firme pour effectuer le développement et l'implantation du deuxième volet du système de gestion des permis ainsi que la conversion des données (informatique et manuelle) de l'ancien système vers le nouveau système.

Seules seront considérées, aux fins du contrat, les offres présentées par des fournisseurs ayant une place d'affaires au Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus en s'adressant au ministère du Tourisme, 4, place Québec, bureau 403, Québec (Québec) G1R 4X3.
Personne-ressource: M. Pierre Couture, téléphone: (418) 643-9131.

Le ministère du Tourisme se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI:
Tout fournisseur ayant plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjuger un contrat de cent mille dollars (100 000$) et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de cent mille dollars (100 000$) et plus s'adressant à un sous-traitant ayant plus de cent (100) employés.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:
Le vendredi 18 janvier 1991 à 14 h.

Le sous-ministre
Michel Roy

Québec

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service de l'approvisionnement et des immeubles

Modification

Soumission:
3581

Description
Unités mobiles d'entretien mécanique

Date d'ouverture:
23 janvier 1991

Veuillez noter en rapport avec l'appel ci-dessus:

— que la date d'ouverture prévue pour le 9 janvier 1991 dans *La Presse*, édition du 7 décembre 1990, a été remplacée par celle du 23 janvier 1991, à l'heure et au lieu habituels

Informations: 872-1000

Hôtel de ville,
Montréal, le 18 décembre 1990

Le greffier de la ville
Léon Laberge

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en page C10

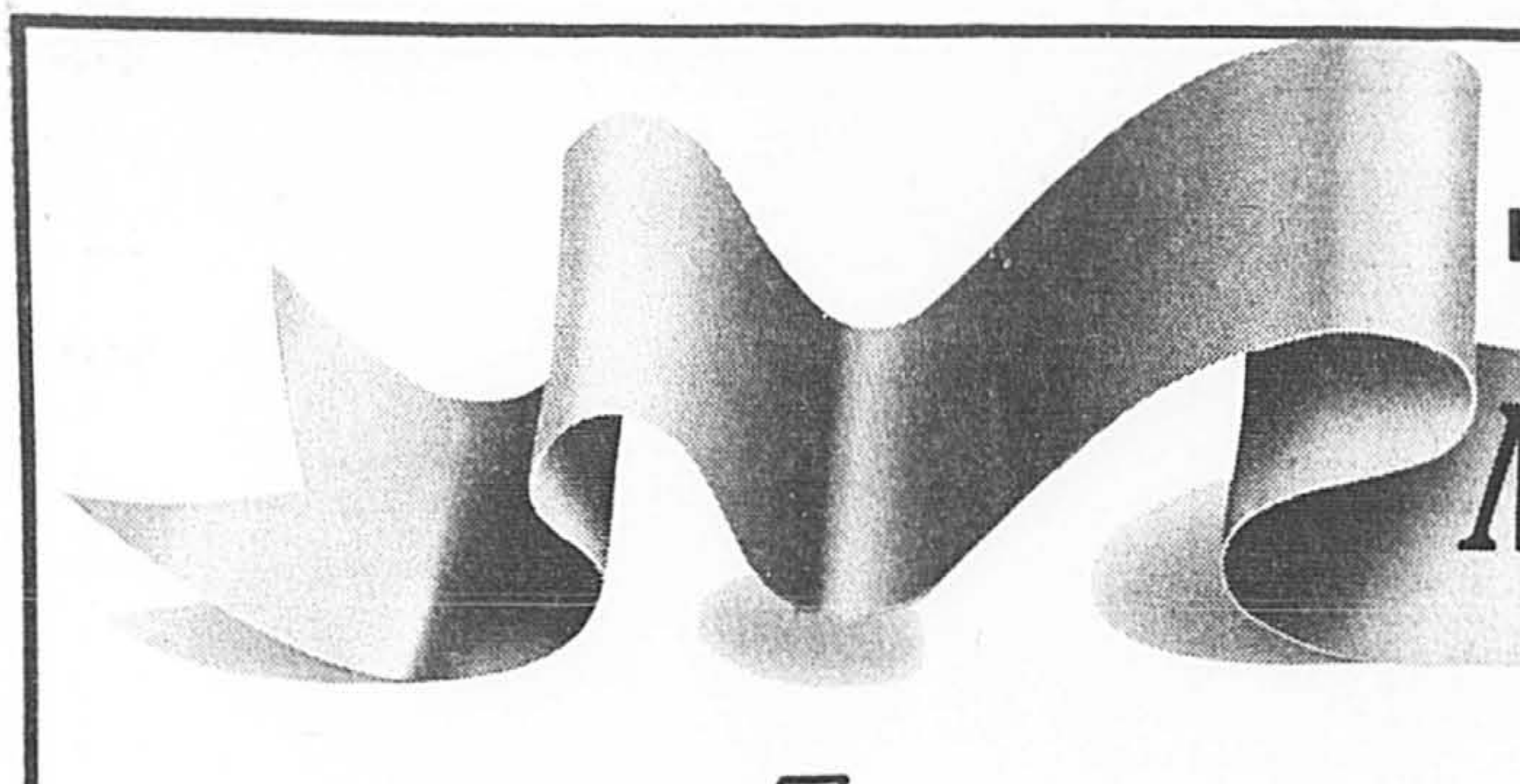

LES GRANDS MAGASINS

Mes cadeaux

IDÉES-CADEAUX DE DERNIÈRE MINUTE

15% DE RABAIS

sur notre entière sélection de jouets à prix ordinaires.

Loulou DRAKKAR Polo AZZARO Anaïs Anaïs Fidji

15% DE RABAIS

sur notre entière sélection de fragrances à prix ordinaires, incluant Loulou, Drakkar, Polo, Azzaro, Azzaro 9, Anaïs, Lauren, Lutèce, Fidji et bien d'autres.

33% DE RABAIS

sur notre entière sélection de robes de chambre à prix ordinaires pour hommes et femmes.

50% DE RABAIS

sur notre entière sélection de papier d'emballage de Noël à prix ordinaire.

60% DE RABAIS

sur notre entière sélection de bijoux en or à prix ordinaires pour hommes, femmes et enfants.

50% DE RABAIS

sur notre entière sélection de bijoux en argent, perles et pierres semi-précieuses à prix ordinaires.

CARDINAL TIMEX CASIO

30% DE RABAIS

sur notre entière sélection de montres Cardinal, Timex et Casio à prix ordinaires.

40% DE RABAIS

sur notre entière sélection de mitaines, gants, chapeaux, tuques et foulards à prix ordinaires pour hommes.

LES PLUS BAS PRIX EN VILLE!

Tapis «Sauve Pantalon» réversibles dans un choix de couleurs.

5

5.49 tapis arrière

10.99 tapis avant

60% DE RABAIS

sur notre entière sélection de tenues d'extérieur à prix ordinaires pour femmes.

VENDREDI, SAMEDI,

DIMANCHE ET LUNDI!

LES 21, 22, 23 ET 24 DÉCEMBRE

HEURES DE MAGASINAGE: **Vendredi le 21 décembre:** 9 h à 21 h au Québec, 10 h à minuit à Ottawa. **Samedi le 22 décembre:** 9 h à 17 h au Québec, 10 h à 22 h à Ottawa. **Dimanche le 23 décembre:** 10 h à 17 h au Québec, midi à 17 h à Ottawa. **Lundi le 24 décembre:** 9 h à 17 h au Québec, 10 h à 18 h à Ottawa. **Mardi le 25 décembre:** fermés. **Mercredi le 26 décembre:** 13 h à 21 h au Québec, fermé à Ottawa. **Jeudi le 27 décembre:** de 9 h à 21 h au Québec, 10 h à 22 h à Ottawa.

■ **Région de MONTRÉAL:** 4325, rue Jean-Talon Est, 725-2418 ■ Place Versailles, 351-3200 ■ Place Alexis Nihon, 931-3861 ■ Carrefour Laval, 688-6350 ■ Centre commercial Pont-Viau, 669-1791 ■ Galeries des Sources, 683-3200 ■ Les Galeries Lachine, 637-4481 ■ Place LaSalle, 365-5213 ■ 180, boul. Anjou à Châteauguay, 691-3730 ■ Place Longueuil, 679-6190 ■ Les Promenades St-Bruno, 653-1355 ■ Mail Champlain à Brossard, 465-4650 ■ **QUÉBEC et environs:** Place Belvédère à Sherbrooke, 569-9755 ■ 250, boul. Fiset à Sorel, 742-4521 ■ Centre commercial Les Rivières à Trois-Rivières, 379-1524 ■ Place Ste-Foy à Québec, 653-2891 ■ Les Galeries Charlesbourg à Québec, 626-7341 ■ **HULL:** Les Galeries de Hull, 770-8234 ■ **OTTAWA:** Bayshore Shopping Center, 829-9191.

Solde en vigueur du 21 au 24 décembre 1990, jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons d'achat différés.